



INTER
OBSERVATOIRES

MAI
2025

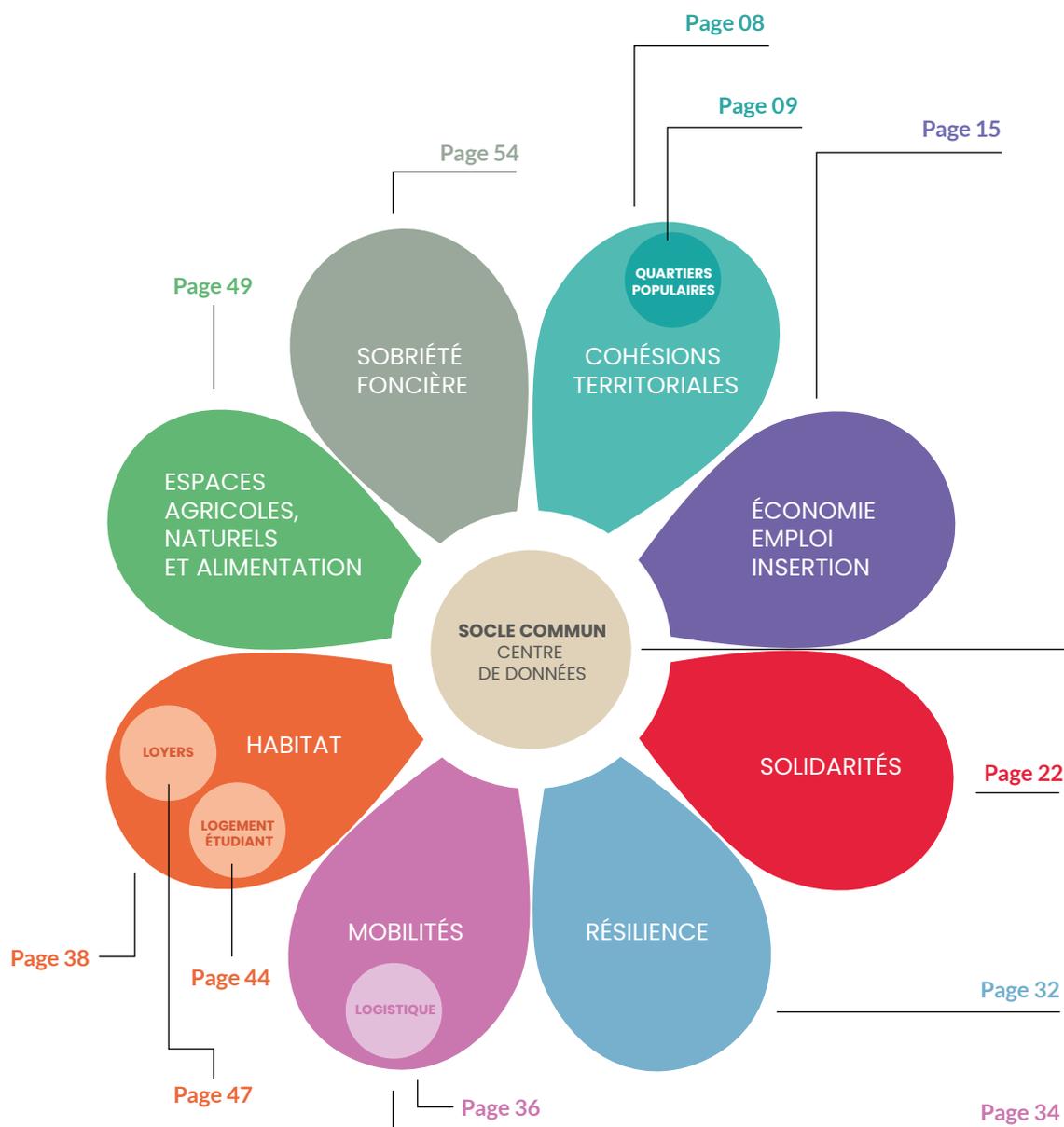


Bilan des observatoires 2024

INTRODUCTION p. 04

LES OBSERVATOIRES PARTENARIAUX

- Cohésions territoriales p. 08
- Quartiers populaires p. 09
- Économie, emploi et insertion (Opale) p. 15
- Solidarités p. 22
- Transition et résilience (Omter)..... p. 32
- Mobilités..... p. 34
- Logistique des biens et des services (OLBS) p. 36
- Habitat p. 38
- Logement étudiant (OTLE)..... p. 44
- Loyer (OLL)..... p. 47
- Espaces agricoles, naturels et de l'alimentation (Opeana)..... p. 49
- Sobriété foncière p. 54



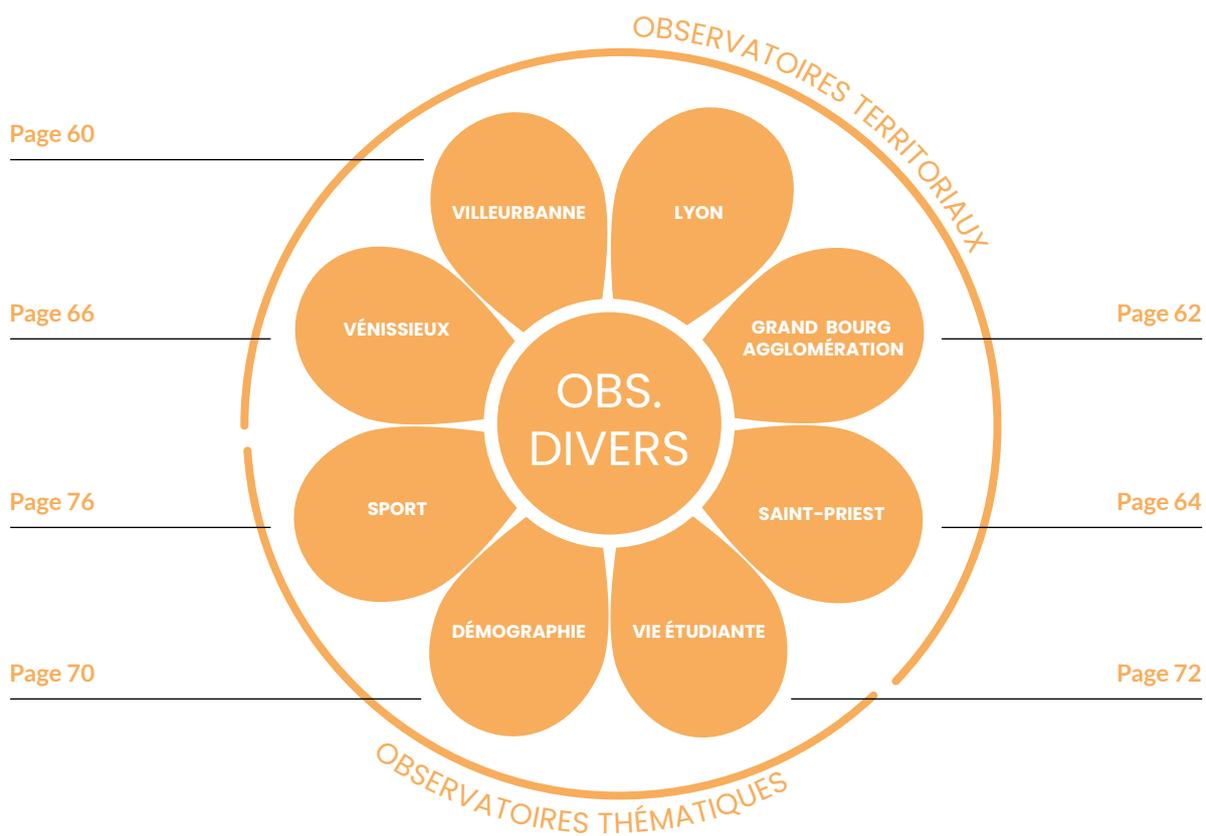


LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX

- Villeurbanne	p. 60
- Grand Bourg Agglomération	p. 62
- Saint-Priest	p. 64
- Vénissieux	p. 66

LES OBSERVATOIRES THÉMATIQUES

- Démographie	p. 70
- Plateforme d'observation de la vie étudiante	p. 72
- Sport	p. 76



L'OBSERVATION ISSUE DU SOCLE

- Centre de données	p. 80
- Géoclip métropolitain	p. 82
- Statistiques et analyses	p. 84
- Géomatique	p. 86
- Cartographie	p. 88
- Développements d'applicatifs web	p. 91

L'OBSERVATION EN RÉSEAU

- Réseau	p. 96
- Mutualisation des données Urba4	p. 98

RETROUVER NOS PUBLICATIONS	p. 103
---	--------



Introduction

Un regroupement de moyens

Observer, pour comprendre et prévoir, est une des bases de la science dans tous les domaines, mais c'est coûteux en temps de travail. Les partenaires de l'Agence, via la notion de socle, se sont donnés les moyens de faire des économies d'échelle, et d'être solidaires sur cette étape de diagnostic.

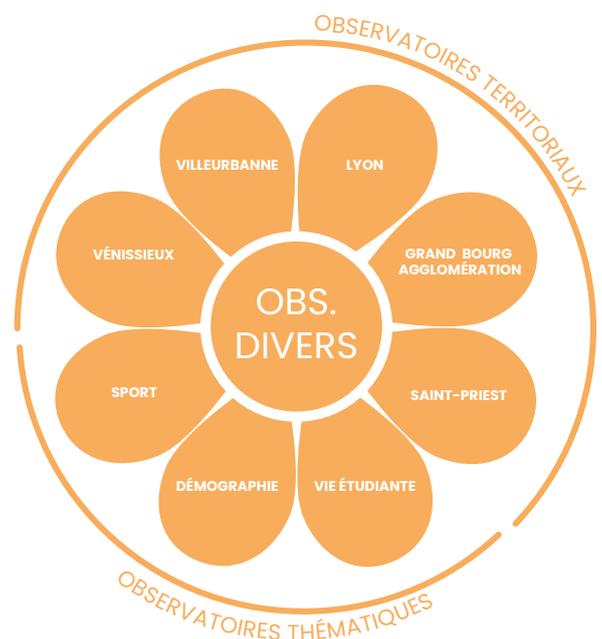
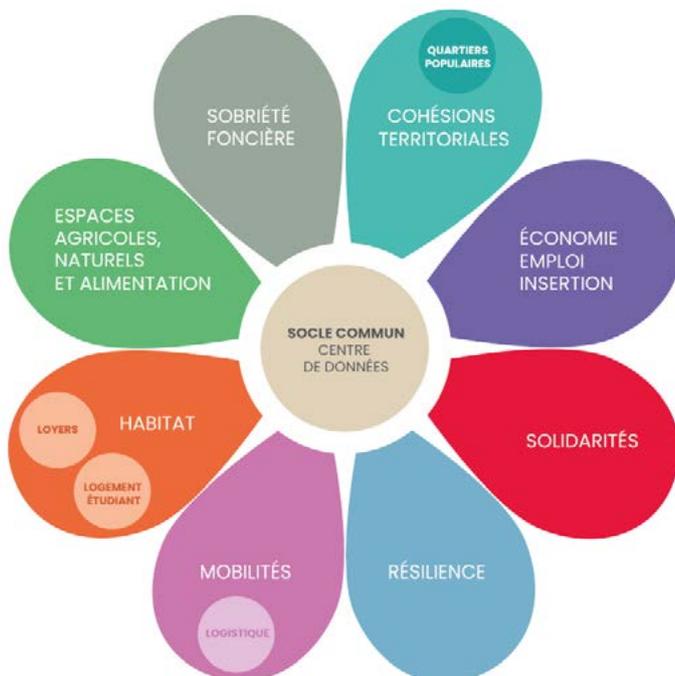
Les observatoires sont au service des partenaires et de leurs politiques publiques. Ils accompagnent les axes définis annuellement et éclairent la connaissance. Ils optimisent les ressources et les moyens au service des membres. Ils sont la mémoire vivante du territoire, en capitalisant des séries longues. Ils répondent aux enjeux de territorialisation et d'enjeux complexes nécessaires à la gouvernance locale du moment.

Les observatoires partenariaux fédèrent les partenaires sur les constats chiffrés ou qualitatifs, afin de laisser plus de place aux débats politiques, aux idées, et mieux cibler les actions à engager. Le territoire métropolitain s'organise pour avoir des visions objectives d'une situation ou d'un phénomène et crée des observatoires partenariaux pour suivre les politiques publiques.

L'observation des territoires s'est longtemps contentée d'extraire des informations à partir du centre de ressources, en produisant parfois une note d'information. Aujourd'hui, nous sommes dans l'ère des observatoires, partenariaux, avec une connaissance partagée, et qui s'appuient sur des méthodes reconnues, à des échelles de plus en plus étendues. Cela nécessite une implication forte de la gouvernance publique dans des domaines de plus en plus variés ou précis. C'est la confrontation des observations chiffrées ou cartographiées avec les recueils d'informations plus qualitatives qui font la plus-value de ces analyses.

Chaque observatoire doit répondre au mieux aux attentes des acteurs de l'aménagement. Il doit s'adapter aux contextes réglementaire, décisionnel, voire stratégique qui évoluent dans son domaine d'activité. L'observation et l'expertise vont de pair avec une animation dynamique et mobilisatrice des ressources locales. Cette fédération des moyens au service de tous fait la force des observatoires et rassemble tous ceux qui comptent dans le domaine observé.

Observatoires partenariaux animés par l'Agence





Un observatoire par grande thématique

L'Observatoire partenarial économie, emploi, insertion (Opale) assure depuis 2000 un rôle de vigie pour suivre la santé économique des entreprises, les mutations des territoires et les conséquences sur l'emploi et l'inclusion des habitants de l'aire métropolitaine. Il décrypte les filières, leviers de la transition, accompagne les stratégies d'offre d'accueil économique des collectivités locales pour une plus grande sobriété foncière. Enfin, il produit une analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion pour alimenter les réflexions des collectivités, cibler et orienter leurs actions.

L'Observatoire partenarial des mobilités est au service des politiques de transport et le suivi évaluation du Plan de mobilité (ex-Pdu) est au cœur de ses réflexions est devenu le cœur des réflexions. Les observations principales portent sur les déplacements domicile/travail et sur toute la matière première des Enquêtes Ménages Déplacements (EMD), mais également sur des sujets innovants. Il intègre également un observatoire de la logistique fortement attendu par les acteurs.

L'Observatoire partenarial habitat est un lieu majeur de débat ouvert ancré dans le paysage. Le club habitat rassemble les plus hauts décideurs de l'agglomération. Les ateliers explorent et analysent les marchés et les situations du logement. Les rencontres-débats élargissent la pensée technique. Enfin, plusieurs diagnostics éclairent la situation du marché, les profils d'occupation et des modes de vie pour accompagner le volet habitat du PLU-H.

Il s'est renforcé avec **l'observatoire local des loyers**, dispositif nécessaire à la transparence sur le marché locatif et à l'accompagnement des ambitions politiques sur l'habitat. Enfin il héberge également **l'observatoire du logement étudiant**, un dispositif national décliné localement.

L'Observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale est devenu un lieu d'informations, d'échanges et de débat local autour de deux axes. Le premier axe concerne les communes du carré métropolitain pour avoir un suivi de la cohésion de ces territoires, les orientations sont en cours de définition. Le deuxième est plus traditionnel puisqu'il s'agit de suivre la politique de la ville qui a été un des tous premiers observatoires du territoire. Les acteurs peuvent y puiser toutes les informations nécessaires à la nouvelle géographie prioritaire, consulter les documents de référence et participer aux groupes de travail, ateliers et échanges professionnels organisés par l'Agence sur ce thème.

L'Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation élargit peu à peu les sujets d'études (agriculture, espaces naturels, alimentation, ressources) et produit des analyses et des diagnostics accompagnant les politiques publiques. C'est aussi une scène réunissant les partenaires de l'Agence intervenant sur cette thématique.

L'Observatoire des solidarités permet d'accompagner le projet métropolitain des solidarités. Inscrit comme un des 80 engagements politiques en faveur des plus fragiles, il diffuse les résultats dans le monde professionnel et associatif du social et médico-social. Il éclaire sur la situation de nos aînés, des personnes en situation de handicap, sur la santé, aussi bien du

côté des équipements que des pathologies, sur le domaine de l'enfance et des modes de garde, comme sur la protection de l'enfance, le développement social et le domaine éducatif. Les compétences techniques de l'observatoire sont parfois mobilisées sur des EPCI du carré métropolitain.

L'Observatoire métropolitain de la résilience rassemble les informations des autres observatoires et complète avec des indices communément admis comme essentiels dans ce domaine d'analyse. Il diffuse ce qui est connu à un moment donné, initialement pour sensibiliser sur les 17 objectifs du développement durable, et maintenant d'avantage sur la notion de résilience et de transformation.

L'Observatoire démographique diffuse surtout des états par commune ou par regroupements de communes et diffuse de l'information dans toutes les études partenariales. Les observatoires de ville ont des démarches adaptées aux préoccupations locales, sont beaucoup plus innovants sur la qualité de vie pour Lyon, très économiques à Villeurbanne, plutôt généralistes à Vénissieux, Saint-Priest ou Grand Bourg Agglomération.

Des dispositifs d'observation élargissent leur champ de compétence et pourraient devenir partenariaux. C'est le cas de **l'observatoire du sport**, qui a commencé par des inventaires, un atlas maintenant numérique sur le web, puis des indicateurs et bientôt des analyses de filière plus complètes. **L'Observatoire de la vie étudiante** a lui aussi commencé par suivre et affiner les effectifs d'étudiants par sites avant d'élargir ses préoccupations à des indicateurs sur la sociologie des étudiants voire leur santé.

Enfin, des **dispositifs dédiés à des territoires** sont des déclinaisons de grands observatoires. Ils sont soit communaux, soit intercommunaux et sont adaptés aux situations locales et aux préoccupations des acteurs locaux. On retrouve des dispositifs dédiés à Villeurbanne, à Lyon, à la Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, à Vénissieux et à Saint-Priest.

Lorsque l'information n'est pas regroupée dans un observatoire, le **centre de données** prend le relais. C'est la partie invisible de l'iceberg, mais qui nécessite un travail structurel de fond. Il intègre de nombreux fichiers en open data, d'autres en conventions particulières, il les restitue sous forme de bases de données, d'applicatifs chiffrés ou de couches cartographiques, sous des outils variés avec parfois des traitements complexes.

Pour finir, un **observatoire sur le foncier** a vu le jour à la demande du conseil d'administration de l'Agence pour être au service de tous les partenaires sur la sobriété foncière.

L'Agence de Lyon s'inscrit dans des processus de **production en réseau** de l'information coordonnés avec les trois autres Agences d'urbanisme de la région (Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Grenoble). Elle est également active au niveau national via la Fnau, ou influence la statistique publique grâce à des associations directes avec l'Insee ou des instances comme le Cnis.

Contact
Patrick BRUN



**LES OBSERVATOIRES
PARTENARIAUX**

COHÉSIONS TERRITORIALES

Le contexte de crises successives (climatique, économique, en santé, sociale...) fait écho aux grandes transitions mais révèle de grandes inégalités. Il apparaît nécessaire d'élargir l'observation des cohésions sociales et territoriales bien au-delà des quartiers populaires. Le raisonnement appliqué à la politique de la ville mérite d'être élargi à l'ensemble des communes de l'aire métropolitaine lyonnaise. Il s'agit d'identifier l'organisation des territoires, les polarités et leur état de bien-être ou de mal-être et les liens entretenus avec les territoires de proximité pour sortir d'une dualité ville campagne et raisonner équilibrés et écosystèmes.

Les objectifs de l'observatoire des cohésions territoriales sont multiples :

- mieux appréhender les systèmes socio-spatiaux (emploi, mobilités, habitat, accès aux services et équipements) par une approche objective et pérenne. Il s'appuiera sur des chiffres clés, des représentations à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise et un baromètre qui explicitera les messages dans le temps ;
- enrichir la compréhension des dynamiques territoriales par un prisme d'analyse plus fortement orienté sur la sociologie et l'évolution des comportements, notamment par des enquêtes qualitatives conduites auprès des acteurs des territoires (élus, techniciens, entrepreneurs, habitants, associations, ...) ;
- favoriser l'interconnaissance et le dialogue à des échelles inter scalaires, partager du retour d'expériences pour identifier des leviers d'actions en collaboration.

En parallèle mais surtout en complémentarité avec l'observatoire des quartiers populaires (nouvelle géographie des QPV et QVA), l'Observatoire vient enrichir la veille et l'analyse des phénomènes de cohésions et de fragilités à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Les élus du conseil d'administration de l'Agence ont souhaité avoir une vision sur les inégalités et la cohésion à une échelle large. L'idée de 2023 est de préfigurer un observatoire des cohésions territoriales. Compte-tenu de la diversité des politiques publiques et des échelles institutionnelles convoquées par l'observatoire, il apparaît nécessaire de mettre en place, à terme, un portage politique associant élus et partenariats techniques ou financiers tels que : petite ou moyenne ville polarité dans l'aire métropolitaine, EPCI, Métropole de Lyon, DDT du Rhône et l'Agence nationale des cohésions territoriales (ANCT).

Le baromètre n'a pas vocation à être actualisé chaque année, mais une logique d'approfondissement thématique, mettant en œuvre des informations qualitatives, est privilégiée.

2024 est l'année de regard sur la faisabilité, et déjà l'exploration de pistes d'analyse qui pourraient faire l'objet de publication en 2025.



QUARTIERS POPULAIRES



L'observatoire partenarial des quartiers populaires, précédemment « observatoire de la cohésion sociale et territoriale » effectue depuis près de trente ans un suivi et une analyse fine de la situation et de l'évolution des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Il analyse, pour le compte des partenaires, les dynamiques à l'œuvre dans ces quartiers et l'évolution des écarts avec leur territoire d'appartenance. Les études conduites sur les enjeux de la politique de ville constituent un socle de connaissances à la fois quantitatives et qualitatives sur lequel les partenaires peuvent s'appuyer pour conduire et orienter leurs actions et mesurer les effets de celles-ci.

La mission principale de l'observatoire est la consolidation et la mise à disposition d'un socle d'indicateurs robuste pour le compte des partenaires. L'offre de services de l'observatoire consiste notamment à produire des données sous forme d'annuaires statistiques, de fiches quartier, de plaquettes, de publications analytiques qui font état de la situation la plus récente des quartiers mais également des dynamiques vécues avec les historiques sur les dernières années). Le socle d'indicateurs porte sur la situation économique et sociale des habitants des QPV (emploi, chômage, type de prestations sociales perçues, niveau de vie et de pauvreté ...), les conditions de logement et les stratégies résidentielles (mobilités résidentielles, typologie des logements, suroccupation, statut d'occupation...), les dynamiques et les profils démographiques (évolution de population, indice de vieillissement, typologie des ménages...). La cartographie à une maille infra-communale (QPV, QPM, Iris, carreaux...) est une partie intégrante du socle de l'observatoire ainsi que la mise à disposition d'une application web SIG nommée Atlas des QPV qui s'enrichit chaque année et qui permet aux partenaires utilisateurs de disposer d'informations détaillées sur le parc locatif social à l'échelle des bâtiments d'un quartier.

Pour alimenter les réflexions de l'observatoire et de ses partenaires, des études thématiques approfondies sont réalisées chaque année mais également des études sous la forme de publications flash. Complémentaires de l'approche statistique, ces études sont co-produites par des experts thématiques, urbanistes et sociologues de l'Agence. Elles combinent analyses statistiques et approches sociologiques basées sur des analyses de terrain (enquêtes, conduite de temps d'échanges avec les acteurs, les habitants, démarches d'évaluation...). La dimension qualitative est nécessaire car elle enrichit les analyses des différents enjeux que recouvre la politique de la ville (emploi, insertion, cadre de vie, logement).

L'observatoire consolide un socle de données et d'indicateurs dans les différents champs d'intervention de la politique de la ville et couvre toute la nouvelle géographie prioritaire à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise (sept EPCI concernés) qu'il met à disposition de l'ensemble des partenaires de l'Agence.

Renaud Payre, Vice-président à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville est l' élu métropolitain référent de l'observatoire.

L'animation de l'observatoire s'appuie sur des comités techniques réguliers réunis selon le calendrier des études menées. Une réunion partenariale se déroule chaque année à l'automne. Elle permet de réunir l'ensemble des partenaires de l'observatoire pour dresser le bilan de l'année et échanger sur les perspectives de travail pour l'année suivante. Un atelier méthodologique est organisé chaque année pour partager l'offre de service de l'observatoire plus particulièrement sur le socle de données. Cette réunion permet de partager les nouvelles données (sources, indicateurs) et d'échanger sur leurs potentiels et leurs limites. C'est aussi un moment de partage avec les équipes QPV (directeurs, chargés de mission) sur leurs besoins et questionnements.



LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



Synthèse du diagnostic du Contrat de ville 2015-2023 de la métropole de Lyon

→ <https://www.urbalyon.org/fr/CVM2023>

La Direction Politique de la ville et territoires de projet de la Métropole de Lyon a confié à l'observatoire la réalisation du diagnostic du Contrat de ville métropolitain (2015-2023) et sa synthèse.

Ce travail qui s'est achevé début 2024 a contribué à l'élaboration du Contrat de ville métropolitain « Engagements Quartiers 2030 » approuvé le 12 avril 2024 qui fixe les nouveaux engagements métropolitains pour accompagner les quartiers sur la période 2024-2030.



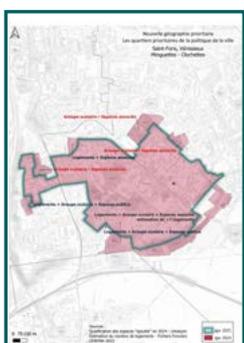
Quatre pages sur la nouvelle géographie prioritaire 2024-2030

→ <https://www.urbalyon.org/fr/VouvelleGeographiePrioritaire>

La publication valorise en quatre pages les cartographies de la nouvelle géographie prioritaire en vigueur depuis janvier 2024 dans la métropole de Lyon. Les cartes réalisées permettent de localiser les 43 Quartiers prioritaires de la Ville (QPV) ainsi que les 26 Quartiers populaires métropolitains (QPM). On peut également identifier les nouveaux QPV, les QPV pour lesquels le périmètre a évolué et ceux pour lesquels il n'y a pas eu de modifications. Les QPM, non reconnus prioritaires par l'Etat, font

l'objet d'une attention particulière de la part de la Métropole et des collectivités locales concernées dans une logique de prévention. Ils se distinguent par une situation fragile sans atteindre toutefois les difficultés des QPV.

Le 4 pages fournit également des chiffres clés sur les niveaux de revenu et de pauvreté des habitants des quartiers prioritaires ainsi que des éléments de définitions.

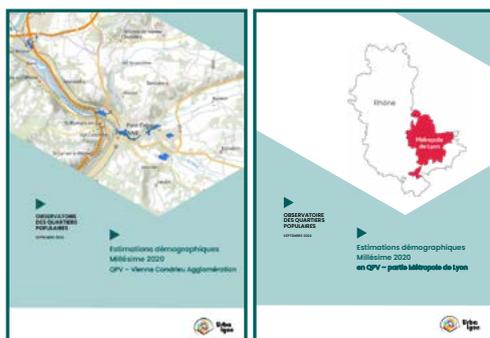


Atlas cartographique : superposition des périmètres de la nouvelle géographie prioritaire avec la géographie précédente

Lors de la parution de la géographie prioritaire 2024-2030, un des premiers exercices a été de réaliser des cartographies superposant les nouveaux et les anciens périmètres des QPV afin d'identifier et de qualifier les évolutions. Certains quartiers ont des contours stables, d'autres fusionnent, d'autres connaissent une extension, et/ou une limitation de leurs contours. Des jeux de cartes ont été communiqués à toutes les équipes projets de la Métropole afin de leur permettre de repérer ces évolutions et de valider avec l'ob-

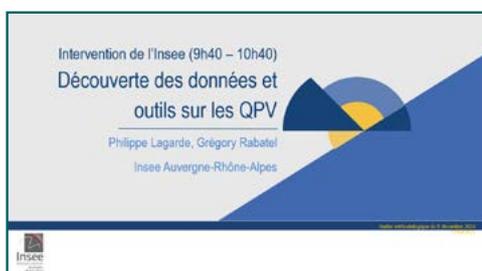
servatoire les typologies des extensions réalisées lorsqu'il y en a : extension intégrant de l'habitat (estimation du nombre de logements présents dans la zone nouvellement intégrée dans le QPV, un groupe scolaire, un espace public...), extension sans incidence car ne contenant pas de logements...

Une matinée de permanence en visio a été proposée aux équipes projets afin d'échanger à partir de leur connaissance du terrain.



Fiches QPV 2024 - estimations démographiques millésime 2020

→ www.urbalyon.org/fr/EstimationsDemographiquesMillesime2020



Atelier méthodologique

Sorties en septembre 2024, ces fiches comportant des graphes et des tableaux ont été réalisées dès la parution des données d'estimations démographiques sur le site de l'Insee. Les chiffres communiqués, issus du recensement de la population 2020, concernent les profils des habitants des QPV (sexe, âge, CSP, niveau de formation, situation vis-à-vis de l'emploi), des ménages et familles (typologie, statut d'occupation). Elles comportent également des informations sur les résidences principales (nombre de pièces, suroccupation, date de construction).

L'observatoire a animé un atelier méthodologique le 5 décembre 2024 auquel ont été conviées toutes les équipes projets des QPV situés dans des territoires partenaires de l'Agence d'urbanisme. Une vingtaine de personnes ont participé à cet atelier de trois heures composé de trois séquences :

- après un rappel du fonctionnement de l'observatoire et de ses missions, l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes nous a fait le privilège de présenter les outils et données sur les QPV mobilisables sur le site [insee.fr](https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=1&geo=QUARTIER-1), (<https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=1&geo=QUARTIER-1>),
- la 2^e séquence a concerné les productions de l'observatoire : cartes, annuaires statistiques, fiches QPV, Atlas des quartiers QPV...),
- la dernière séquence a permis aux participants de s'exprimer sur leurs besoins vis-à-vis de l'observatoire.

Ce rendez-vous annuel est un temps très apprécié par les équipes projet des QPV afin de se remettre à niveau sur l'offre de service de l'observatoire, s'approprier le socle d'indicateurs, poser des questions et faire des propositions de nouvelles thématiques qu'il serait pertinent d'investiguer.



Baromètre du Contrat de ville métropolitain en cours de développement

Initié au cours de l'été 2024 à la suite de la signature du Contrat de ville, le baromètre est un outil de suivi qui permettra de consolider un premier état de l'art des réalisations et des résultats induits par les actions définies en lien avec les 230 engagements des parties prenantes autour des six enjeux identifiés. Le baromètre constitue en ce sens un dispositif de la boîte à outils de l'évaluation du contrat de ville métropolitain. Par un recueil régulier de l'information, il permettra aux évaluateurs de disposer d'un certain nombre de données objectivées. Entre juin et août 2024, des réunions de travail par enjeu du contrat de ville se sont tenues avec les directions de la Métropole de Lyon et les délégués du Préfet. Lors de ces réunions, l'objectif était de :

- commencer à prioriser les engagements qui feront l'objet d'un suivi spécifique,
- réfléchir à un/des indicateurs de suivi pertinent(s) et disponible(s) pour chaque engagement que l'on souhaite suivre,
- discuter les modalités de représentation les plus adaptées à chaque engagement retenu dans le baromètre : chiffre clé, cartographie, éclairage qualitatif



Tableau de bord des quartiers NPNRU

La Métropole de Lyon, en lien avec la DDT du Rhône, a sollicité l'Agence d'urbanisme pour mettre en place un suivi-évaluation des projets de renouvellement urbain mis en œuvre dans le cadre du NPNRU (2015-2030) afin de pouvoir consolider des éléments sur l'ensemble des treize sites au moment des bilans d'étape (2023 puis 2027) et à la fin de la convention en 2032.

L'outil construit par l'Agence est organisé par objectif pour mesurer la transformation opérée suite aux programmes de renouvellement urbain. Il s'appuie sur une cinquantaine d'indicateurs, rattachés aux objectifs incontournables de l'Anru et expérimente la création d'indicateurs sur

sur un dispositif/une action et son état d'avancement, étude qualitative, étude de cohorte...

- construire la méthodologie de collecte des données et d'alimentation du baromètre pour les années à venir. Cette méthodologie décrira notamment le processus de capitalisation, d'alimentation, d'actualisation du baromètre, l'identification des services producteurs de la donnée...

Ces réunions ont permis de défricher les deux premiers points principalement.

La construction de la méthodologie du baromètre se poursuivra en 2025 en lien avec les parties prenantes via des séances de travail régulières et l'organisation concrète de la collecte des données à la fois quantitative et qualitative. Une photographie de départ correspondant à l'année 2024 (année 0 du contrat de ville) d'une série d'indicateurs devra être valorisée dans une première version du baromètre sous forme d'application Web. Des jalons correspondant à des étapes de validation du travail par la Métropole et l'État (copilotes de la démarche du baromètre) seront à planifier tout au long de l'année.

des champs nouveaux. L'analyse des données est réalisée sur les « périmètres RU » (Renouvellement urbain). L'outil a été complété de données sur la diversification de l'offre de logement.

En 2023 et 2024, l'observatoire a :

- actualisé, en s'appuyant sur les données 2021, les fiches de synthèse (comportant des éléments quantitatifs consolidés, des commentaires et des illustrations graphiques) sur chacun des treize sites et sur l'ensemble des sites,
- présenté le travail de suivi-évaluation aux équipes projets, permettant l'appropriation des tableaux de bord du renouvellement urbain.



Flash éducation

Cette troisième édition du flash éducation qui analyse les dernières données « Education » et leurs évolutions sur la trentaine de collèges en éducation prioritaire, souvent comparée aux établissements hors éducation prioritaire. L'étude s'attache également à mesurer les effets des évolutions sur l'attractivité des établissements, la mixité sociale, etc. Dans cette dernière édition, dans la suite du nouveau Contrat

de ville de ville métropolitain et en lien avec l'observation de la démographie scolaire et de la réussite éducative, le livrable a été pensé comme une synthèse à destination des professionnels et élus avec les principales données concernant l'éducation dont un certain nombre de nouvelles comme l'Indice de position sociale (IPS), l'Indicateur de valeur ajoutée des collèges (IVAC) notamment.



MISE EN LIGNE PROCHAINE

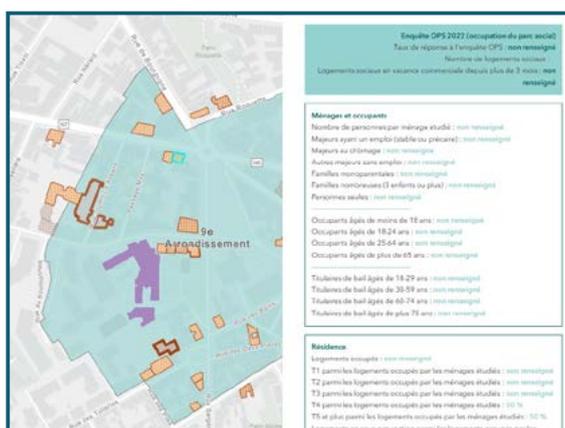


Focus quartier Moncey - Voltaire - Guillotière

→ <https://www.urbalyon.org/fr/MonceyVoltaire-GuillotiereHabitat>

• Cette note synthétise les travaux menés par l'observatoire au cours du second semestre 2024, réalisés par une équipe pluridisciplinaire réunissant un sociologue, une statisticienne et une spécialiste de l'habitat. Elle propose une analyse des évolutions sociales et urbaines du quartier Moncey-Voltaire-Guillotière, visant

à mieux comprendre les dynamiques en cours et à orienter les interventions futures. Elle s'attache notamment à définir une stratégie opérationnelle habitat, alliant la lutte contre l'habitat indigne et dégradé au développement d'une offre de logements abordables.



Atlas des quartiers QPV de la métropole de Lyon

→ L'application Web SIG est accessible aux partenaires sur demande

• Initié en 2015, l'Atlas des quartiers de la politique de la ville fournit la cartographie du parc locatif social dans les différents quartiers de la métropole de Lyon. Sous forme d'application Web SIG, l'Atlas présente les données RPL ramenées aux bâtiments ainsi qu'un accès aux fiches statistiques produites par l'observatoire pour chaque QPV. Nouveauté 2024 : les données de l'enquête sur l'occupation du parc social ont été intégrées à l'application en même temps que les périmètres de la nouvelle géographie prioritaire.



DES PROJETS SUR LES QUARTIERS POLITIQUE

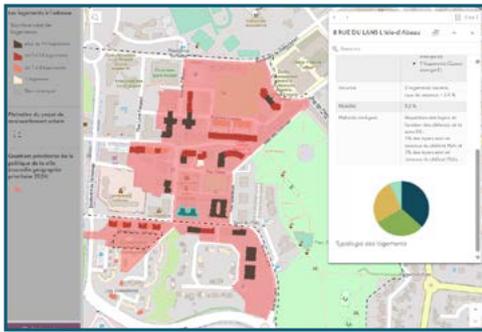
DE LA VILLE DE NOS TERRITOIRES PARTENAIRES

Contribution à une approche évaluative de la politique de la ville de la Capi - Projet « chantiers jeunes »

→ <https://www.urbalyon.org/fr/CapiPolVille-Jeunes>

• Dans le cadre du suivi et de l'évaluation du Contrat Quartiers Engagements 2030, des actions sont sélectionnées chaque année pour faire l'objet d'une étude d'impact qualitative, complémentaire aux analyses

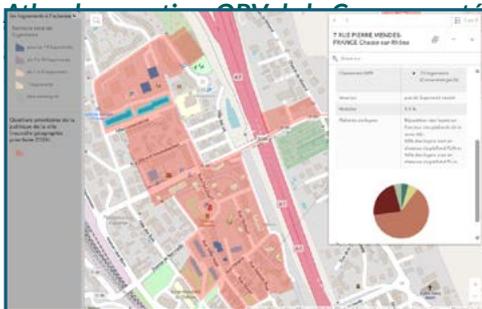
statistiques. En 2024, l'Agence d'urbanisme a été mandatée pour évaluer les effets des chantiers jeunes financés par la Capi et l'État au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville.



Atlas des quartiers QPV de la Capi

→ L'application Web SIG est accessible aux agents de la Capi

• La Capi a souhaité la création d'un Atlas des quartiers de la politique de la ville sur son territoire. Ce travail initié sur deux QPV en 2024 se déploiera dans l'ensemble des quartiers de la Capi en 2025. Sous forme d'application Web SIG, l'Atlas présente les données RPLS ramenées aux bâtiments ainsi qu'un accès aux fiches statistiques produites par l'observatoire pour chaque QPV.



• Vienne Condrieu Agglomération a souhaité la création d'un Atlas des quartiers de la politique de la ville à l'échelle de son territoire. Ce travail a été initié sur deux QPV en 2024. Il devrait se déployer dans l'ensemble des quartiers dans les prochaines années. Sous forme d'application Web SIG, l'Atlas présente les données RPLS ramenées aux bâtiments ainsi qu'un accès aux fiches statistiques produites par l'observatoire pour chaque QPV.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

ÉCONOMIE, EMPLOI ET INSERTION



Créé en 2000, l'Observatoire économie, emploi, insertion (Opale) constitue un socle de connaissances visant l'accompagnement de ses membres dans la mise en œuvre de leurs politiques économiques et dans les enjeux de transitions économiques et de circularité de l'économie. Les mutations territoriales et leurs conséquences en matière d'emplois et d'inclusion constituent également un enjeu majeur d'analyse.

40 partenaires :

- Territoires
- Représentants des acteurs économiques
- Acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion
- Acteurs thématiques locaux
- Experts de la statistique et de l'information économique

- Depuis vingt-cinq ans, l'Opale est un outil partenarial d'aide à la décision et de dialogue au service des acteurs socio-économiques et des territoires de l'aire d'attraction de Lyon. Il joue, depuis sa création, un rôle de tiers de confiance. Son partenariat s'est enrichi au fil des années et réunit aujourd'hui cinq grands types d'acteurs :
 - les territoires : la Métropole de Lyon et les principaux EPCI de l'aire d'attraction de Lyon, le Département du Rhône, l'État via le Sgar et la DDT du Rhône, le Sepal et quelques communes importantes ;
 - les représentants des acteurs économiques : CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, CMA Lyon-Rhône, Medef Lyon-Rhône, CPME du Rhône, Centre des jeunes dirigeants ;
 - les acteurs de l'économie sociale, de l'emploi et de l'insertion : France Travail, DDETS, Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, Union régionale des Scop et Scic Auvergne-Rhône-Alpes ;
 - les acteurs « spécialisés » : ONLYLYON & CO, ONLYLYON Tourisme et congrès, Cecim-Observatoire de l'immobilier, Université de Lyon ;
 - les acteurs experts de la statistique et de l'information économique : Insee, Banque de France, Urssaf.
- Les travaux de l'Opale s'organisent autour de quatre grands axes :
 - un rôle de vigie,
 - le décryptage de filières, leviers de la transition,
 - l'accompagnement des stratégies d'accueil économique, en lien avec l'observatoire de la sobriété foncière,
 - une analyse croisée des dynamiques du marché du travail et des enjeux d'insertion.
- L'observatoire est copiloté par deux élus référents : Emeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon, déléguée à l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique, et Noël Ancian, Vice-président délégué au développement économique dans la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle.
- L'animation de l'observatoire s'appuie sur des comités techniques réguliers, un comité de pilotage annuel et sur des groupes de travail thématiques (conjuncture, foncier économique).



LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024

1. Veille et conjoncture



Les notes de conjoncture trimestrielles REEL

→ <https://www.urbalyon.org/fr/opale-economie-emploi-insertion>

4 GT
conjoncture

14 revues
de comptes

Chaque trimestre, la publication « Regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises » propose le décryptage des tendances conjoncturelles du territoire et l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs : emploi salarié, demande d'emploi, taux de chômage, revenu de solidarité active, création d'entreprise, défaillances, immobilier d'entreprise, etc. Lorsque cela est possible, ces indicateurs sont détaillés à l'échelle des territoires partenaires de l'Agence d'urbanisme.

Ces indicateurs réguliers sont complétés au fil de l'année par des données annuelles (Douanes, recrutements...) ou par des focus rédigés par les partenaires de l'observatoire (ONLYLYON & CO, ONLYLYON Tourisme et congrès, Urssaf...).

LE GROUPE DE TRAVAIL « CONJONCTURE »

Chaque trimestre, une douzaine de partenaires de l'Opale se réunissent pour partager leurs analyses sur les évolutions économiques du territoire. L'échange croisé des points de vue permet d'actualiser la connaissance commune sur la conjoncture locale. De nombreux éléments sont mis en partage : résultats d'enquête auprès des entreprises (Banque de France, CCI, CMA),

données statistiques les plus récentes (Insee, Urssaf, Cecim...), contacts et retours « terrain » (Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Caf du Rhône, Medef Lyon-Rhône, Aderly...).

Les apports quantitatifs et qualitatifs des partenaires viennent alimenter la publication REEL et enrichir les analyses de l'observatoire.



La veille sur les comptes-clés

L'Opale accompagne la démarche « comptes clés » menée par la Métropole de Lyon, qui vise à bâtir une communauté d'entreprises clés pour la transition du territoire. La mission de l'observatoire comporte trois axes :

- consolider et partager une veille sur les 160 entreprises identifiées,
- établir un point de conjoncture lors de chaque réunion sectorielle,
- réaliser des fiches synthétiques sur une sélection de ces entreprises.

En 2024, l'Opale a ainsi préparé une quinzaine de réunions « revues de comptes », pendant lesquelles les éléments de veille et les panoramas de conjoncture sont présentés, discutés et complétés. Une quinzaine de fiches synthétiques ont par ailleurs été rédigées ou mises à jour.



2. Outils de suivi et observations thématiques



Les indicateurs socio-économiques des principales métropoles

→ <https://www.urbalyon.org/fr/Indicateurs-socio-economiques-metropoles>

Cette publication a pour objectif de présenter des indicateurs socio-économiques dans la métropole de Lyon. La plupart des indicateurs sélectionnés permettent de comparer la métropole lyonnaise avec les plus grandes métropoles françaises (Paris, Aix-Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Rouen, Strasbourg et Montpellier) sur les différentes thématiques que sont la démographie, l'emploi, le marché du travail, l'insertion, les entreprises, l'immobilier d'entreprise, l'enseignement supérieur, le tourisme.

La publication est mise à jour deux fois par an.



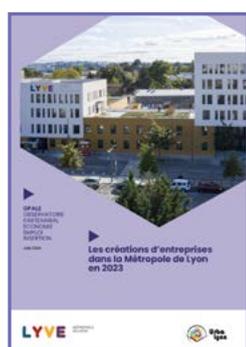
L'Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif

→ <https://www.urbalyon.org/fr/ObservatoireMetropolitainEconomieImpact?from=obs>

→ <https://arcg.is/1n00jy>

Dans le cadre de sa stratégie économique à impact positif, la Métropole de Lyon a mis en place un observatoire pour objectiver et suivre la contribution des activités économiques aux problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire.

Depuis 2023, l'Opale accompagne la Métropole dans le choix, le traitement et l'analyse de certains indicateurs et a conçu et réalisé l'outil de consultation (ArcGis StoryMaps). Une version imprimable a également été réalisée.



Les créations d'entreprises dans la métropole de Lyon en 2023

→ <https://www.urbalyon.org/fr/CreationEntreprisesMDL2023>

Chaque année, l'Opale publie une analyse des chiffres de la création d'entreprises dans le territoire de la métropole de Lyon. En 2023, 30 539 entreprises ont été créées dans la métropole lyonnaise, soit un quart des créations en région Auvergne-Rhône-Alpes. Des créations qui s'inscrivent en baisse par rapport à 2022, avec un recul particulièrement sensible pour les activités du BTP, les activités immobilières et les activités spécialisées scientifiques et techniques.

La publication est enrichie d'une analyse par conférence territoriale des maires et à l'échelle plus large de l'aire d'attraction de Lyon.



L'entrepreneuriat circulaire

→ Mise en ligne à venir

La Métropole de Lyon soutient l'entrepreneuriat et l'économie circulaire depuis plusieurs années. L'objet de l'étude est au croisement de ces deux thématiques : l'entrepreneuriat circulaire. L'ambition de ce travail est de mieux comprendre ces entrepreneurs et les spécificités de leur projet, ce qui les distingue d'un parcours plus linéaire. L'objectif est d'identifier les critères de réussite des projets circulaires et les besoins des entrepreneurs pour mieux les accompagner à l'avenir. Cette étude qualitative s'est appuyée sur des entretiens avec des experts du sujet et des entrepreneurs, ainsi que sur des ateliers collectifs.

3. Études sectorielles



La filière cinéma-audiovisuel

→ <https://www.urbalyon.org/fr/FiliereCinema2024>

Le territoire Grand Lyonnais est étroitement lié à l'histoire de la filière cinéma-audiovisuel. Cette dernière fait l'objet d'une concurrence accrue ces dernières années, à l'échelle nationale comme internationale. Cette étude analyse dans un premier temps comment l'emploi a évolué face à cette concurrence. Dans un deuxième temps, ce document brosse le portrait des principaux acteurs régionaux et locaux, avant de s'intéresser plus largement aux différentes formes que prennent les soutiens locaux à la filière en France.



Les entreprises de la filière vélo et micromobilité en Auvergne-Rhône-Alpes et dans la métropole de Lyon

→ <https://www.urbalyon.org/fr/FiliereVelo2024>

Pour la troisième année consécutive, cette publication présente les chiffres-clés et les cartes issus d'un recensement des entreprises de la filière vélo et micromobilité dans la métropole de Lyon et dans la région. Elle présente également l'état du marché et de la filière locale, ainsi que le portrait d'entreprises du territoire.



Métallurgie et fabrication de produits métalliques : portrait économique local et synthèse des enjeux de transition écologique

→ <https://www.urbalyon.org/fr/FiliereMetallurgie>

• Cette étude vient apporter un éclairage sur le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques, à l'échelle de la métropole de Lyon mais aussi du carré métropolitain : un secteur fortement pourvoyeur d'emplois et composé de multiples établissements de petite taille, travaillant souvent en sous-traitance pour d'autres secteurs industriels ou pour la construction. Au-delà du panorama chiffré et cartographique, l'étude approfondit les enjeux de transition écologique auxquels la métallurgie est confrontée : consommation de matières premières et d'énergie, émission de gaz à effet de serre, gestion des déchets (métalliques et non métalliques) et économie circulaire.

4. Stratégies territoriales



Atelier d'échanges partenarial : optimisation du foncier économique : besoins, leviers et outils - 15 novembre 2024

• Ce séminaire, organisé dans le cadre du GT Foncier économique (cf. encadré) le 15 novembre 2024, s'est organisé en deux temps :

- Présentation des leviers d'une stratégie foncière : connaître et se projeter (par UrbaLyon) ; maîtriser le foncier pour orienter les projets (par Epora) ; collaborer pour développer la synergie des acteurs dans la mise en œuvre des projets (par la Serl).
- Temps d'atelier : retours sur les pratiques, difficultés et besoins des acteurs sur deux sujets : maîtrise foncière (action foncière et acquisition/portage/cession) et montage financier et opérationnel et partenariat.

LE GROUPE DE TRAVAIL « FONCIER ÉCONOMIQUE »

Ce groupe de travail a été mis en place en 2024 par l'Opale et par l'observatoire partenarial de la sobriété foncière (voir page 54), en partenariat avec l'Ozar (DDT69), le Département du Rhône, l'Epora et les EPCI.

Deux réunions se sont tenues au cours de l'année :

- « Inventaire ZAE : bilan et perspectives », le 30 avril 2024 : un temps co-organisé avec la démarche Pacte Rhône du CD69 et avec l'Ozar de la DDT69, en présence d'une vingtaine de territoires et de partenaires. À l'ordre du jour : un temps de partage sur l'avancée et le bilan de l'exercice d'inventaire des zones d'activités économiques et sur le défi de l'animation dans le temps de la démarche et du passage à l'opérationnel.
- « Stratégie de sobriété foncière économique », le 15 novembre 2024 : un séminaire qui a réuni une quarantaine de participants (partenaires institutionnels et techniciens des EPCI). Ce séminaire, co-construit avec l'Epora, est l'une des quatre scènes d'échanges locales organisées sur ce même thème par les quatre Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Epora et les établissements publics fonciers du Dauphiné et d'Auvergne. À l'ordre du jour : le partage d'éléments de connaissance sur les leviers d'une stratégie de sobriété foncière (par UrbaLyon, Epora et la Serl), un temps d'atelier (retours sur les pratiques, les difficultés, les besoins) et une conclusion en plénière.



Inventaires des ZAE : bilan et perspectives

→ <https://www.urbalyon.org/fr/InventaireZAE>

Ce document restitue les échanges qui se sont noués entre les participants du GT Foncier économique, organisé le 30 avril 2024 en co-animation avec l'observatoire de la sobriété foncière (voir encadré). Il rappelle le cadre réglementaire des inventaires, évoque les méthodologies déployées au travers notamment de quelques exemples concrets et présente les démarches partenariales conduites en matière de foncier économique.

5. Emploi et insertion



Insertion et précarité des jeunes : comparaison entre Lyon et d'autres métropoles

→ <https://www.urbalyon.org/fr/ComparaisonPre-cariteJeunes>

Un des axes du programme métropolitain d'insertion pour l'emploi 2022-2026 est de favoriser l'insertion des jeunes en précarité. Parmi les actions mises en place, la Métropole de Lyon a lancé en 2021 le revenu de solidarité jeunes pour les moins de 25 ans.

Cette publication présente des indicateurs sur les jeunes et compare la métropole de Lyon avec d'autres grandes métropoles françaises. La tranche d'âge privilégiée est celle des 16-24 ans. Elle peut toutefois varier selon les sources disponibles.



Panorama des Esat et des entreprises adaptées dans la métropole de Lyon : des structures au service de l'emploi des personnes en situation de handicap

→ <https://www.urbalyon.org/fr/PanoramaEsat>

Cette publication de l'Opale vient apporter un éclairage sur le fonctionnement, le positionnement économique et les enjeux des Etablissement et services d'accompagnement par le travail (Esat) et des Entreprises adaptées (EA) qui font partie des acteurs économiques du territoire.

Les EA et les Esat ont la particularité d'employer majoritairement des personnes en situation de handicap et relèvent, tout

comme les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), du champ des structures dites « inclusives ». Cette étude vient compléter les travaux conduits depuis plusieurs années par l'Opale sur l'insertion par l'activité économique. L'enjeu de l'étude est aussi de comprendre les différences et les points communs entre EA, Esat et SIAE, afin de mieux appréhender les effets de marchés réservés à la fois aux SIAE et aux structures du handicap.



**Changer des vies,
transformer des
quartiers : bénéfiques
humains et territoriaux
de la démarche TZCLD à
Villeurbanne Saint-Jean
- Métropole de Lyon**

→ <https://www.urbalyon.org/fr/TZCLD>

La démarche Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) propose une réponse innovante au chômage de longue durée par la création d'Entreprises à but d'emploi (EBE) adaptées aux spécificités locales et aux compétences des habitants.

L'étude menée sur le quartier Saint-Jean à Villeurbanne, marqué par un fort taux de chômage et par un projet de renouvellement urbain, analyse les effets de cette démarche sur les trajectoires de vie des habitants et sur la dynamique sociale du quartier. L'objectif est de comprendre l'impact de l'EBE Emerjean, d'identifier les défis rencontrés et de proposer des pistes d'amélioration pour renforcer l'efficacité de cette approche inclusive.



**L'insertion par l'activité
économique en 2023**

→ Mise en ligne à venir

L'Opale publie la quatrième note de suivi annuel du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) dans le territoire de la métropole de Lyon. Les résultats, qui portent sur l'année 2023, s'appuient sur les données de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) du Rhône.

En 2023, 70 établissements (SIAE) sont conventionnés dans la métropole de Lyon.

Pour la première fois depuis 2020, aucune structure n'a été créée au cours de l'année. 6 250 salariés ont été accompagnés en 2023, un chiffre en baisse de 3 % par rapport à l'année précédente mais en hausse de 11 % par rapport à 2018, situation de référence d'avant crise. Le chiffre d'affaires des SIAE se maintient à 87 millions d'euros. Le secteur emploie 800 salariés permanents.



**Portrait emploi, insertion de la métropole
de Lyon : contribution au réseau
métropolitain pour l'emploi**

→ Mise en ligne à venir

À l'occasion de la mise en place du réseau métropolitain pour l'emploi, l'Opale a réalisé un premier diagnostic pour faire un état de la situation socio-économique dans la métropole et les territoires des Conférences territoriales des maires. Ce portrait de territoire analyse les dynamiques, les spécificités et les difficultés du territoire en matière d'emploi, d'accès au marché du travail, de création d'activité, d'actions et d'initiatives en faveur des personnes éloignées de l'emploi. Ce diagnostic quantitatif s'appuie largement sur les ressources statistiques capitalisées et consolidées par l'Opale à partir de données ouvertes (Insee, France Travail, Caf, Urssaf...), de conventions existantes avec les partenaires d'UrbaLyon et de mises à disposition ponctuelles de données par les acteurs du territoire.

Le lancement du comité métropolitain pour l'emploi en présence des acteurs de l'emploi et de l'insertion le 3 octobre 2024 à la Préfecture a été l'occasion pour l'Opale de présenter et de partager les grands enseignements du diagnostic.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

SOLIDARITÉS

L'observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissances, d'échanges et de partage, autour des grandes problématiques du champ des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie, en cohérence avec le périmètre d'action de la Délégation Développement solidaire, habitat et éducation (DSHE). Désormais, organisé autour de trois piliers (protection de l'enfance, santé/autonomie et pauvreté/inclusion), l'observatoire a produit des analyses partagées avec les partenaires, animé plusieurs groupes de travail sur l'observation et diffusé un grand nombre de données sur les politiques de solidarités en open data grâce à son outil Géoclip. La montée en puissance de l'observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative a marqué aussi cette année, tout comme le rapprochement avec l'observatoire de l'inclusion numérique.

Créé en 2017 dans le cadre du premier Projet métropolitain des solidarités (PMS 2017-2022), l'observatoire a été initialement conçu comme un outil technique de consolidation des données internes de la DSHE. Puis en 2023, il a été réorganisé autour de trois piliers thématiques et en articulation avec les réflexions sur le nouveau PMS 2023-2027. En 2024, le panorama d'observation s'est enrichi avec la montée en puissance d'un nouvel observatoire de la démographie scolaire et la réussite éducative et le rapprochement avec l'observatoire de l'inclusion numérique dans la métropole de Lyon.

L'observatoire se positionne désormais comme un outil partenarial de production de savoirs et d'échanges : il a l'ambition d'organiser les dispositifs d'observation existants au sein de la Métropole afin d'offrir une gouvernance plus lisible et des outils permettant l'observation des politiques publiques sociales et médico-sociales, ainsi que de produire et partager de la connaissance avec l'ensemble des partenaires et acteurs du territoire au travers de productions régulières et thématiques. Il affiche aussi une volonté de s'ouvrir au citoyen rendant accessibles les productions et les données chiffrées dès que cela est possible (open data).

L'observatoire s'articule autour de trois piliers et d'un comité technique.

- Le **comité technique** se réunit une fois par mois et assure le pilotage technique de l'observatoire, l'arbitrage sur les sujets prioritaires, la mise en œuvre et le suivi du programme de travail, ainsi que la validation des publications. Les différentes directions métiers de la délégation y sont représentées.
- Le **pilier Protection de l'enfance**, dénommé Observatoire métropolitain de la protection de l'enfance (OMPE), a été institué en février 2022. Il propose un cadre d'échange, de réflexion et d'expérimentation sur les dispositifs de prévention et de protection. Il est présidé par la Vice-présidente Lucie Vacher.
- Le **pilier Santé/Autonomie** s'inscrit dans une démarche de partage des réflexions, des expérimentations et d'échanges au-

tour de la connaissance des personnes âgées ou en situation de handicap, de celle des établissements ou structures d'accueil ou à domicile, des différentes prestations ou encore de la situation des aidants. Le pilier Santé/Autonomie comporte aussi des actions de promotion de la santé globale (santé environnement, santé mentale, dépistage organisé des cancers et actions de prévention...). Il est présidé par le Vice-président Pascal Blanchard.

- Le **pilier Précarité/Inclusion** s'attache à décrire les situations des personnes en situation précaire et leur trajectoire, les difficultés qu'elles rencontrent dans l'accès à leurs droits, les situations de vulnérabilité ou de violences (notamment les violences faites aux femmes) auxquelles elles sont confrontées. Il est présidé par la Vice-présidente Séverine Hémain.



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS (TEMPS FORT ANNUEL)

Pilier Enfance : OMPE
Présidence : L. Vacher

Pilier Santé/Autonomie
Présidence : P. Blanchard

Pilier Précarité/Inclusion
Présidence : S. Hémain

Socle de l'observatoire : comités techniques mensuels, entrepôt de données, programme de travail, appuis Agence d'urbanisme

10 176

mineurs pris en charge, au moins une fois, par l'aide sociale à l'enfance (hors aides financières)

21 180

bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile et en établissement hors dotation globale

49 000

ménages rencontrés par les travailleurs sociaux de polyvalence en Maison de la Métropole de Lyon

Source : Métropole de Lyon 2023

Chaque pilier produit sur son champ d'analyse des données et études pour affiner la connaissance des territoires sur les évolutions des phénomènes constatés et pour en comprendre les mécanismes à l'œuvre, dans un objectif d'éclairer les politiques publiques de solidarité. Il diffuse des indicateurs utiles au suivi et à l'évaluation et vise à organiser des espaces d'échanges et de débats, avec des personnalités issues du monde académique et les personnes concernées (par les aides).

Ainsi, de chaque pilier découlent différents **groupes de travail observation** qui rassemblent les professionnels de chaque domaine et qui ont comme premier objectif commun celui de faire remonter leurs besoins de connaissance, de mobiliser les données sur les différentes thématiques

ciblées et de partager les analyses qui en découlent.

Une fois par an, **une plénière par pilier** est l'occasion de :

- présenter les travaux de l'observatoire au cours de l'année écoulée,
- offrir un temps d'échange commun entre les différents membres de l'observatoire, parties prenantes du secteur de la Solidarité,
- donner l'orientation des travaux de l'observatoire à conduire dans l'année à venir.

L'observatoire est piloté exclusivement par la Métropole de Lyon mais les différents partenaires sont associés lors des plénières et des groupes de travail.

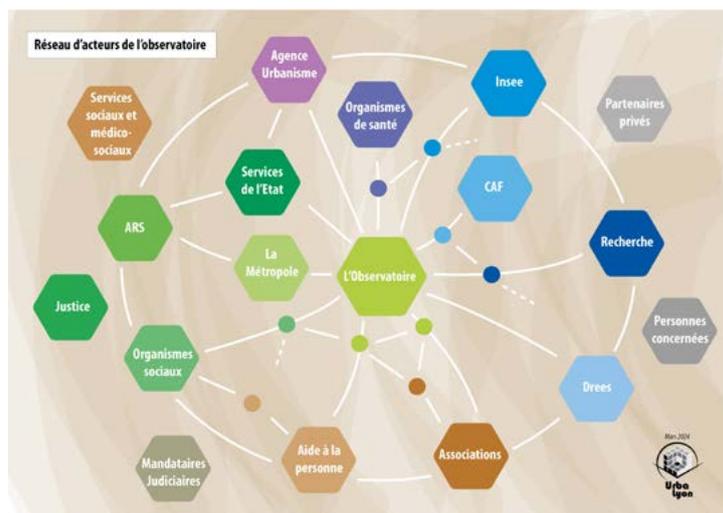


Schéma des acteurs associés à l'observatoire

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



Plaquette Observatoire métropolitain des solidarités

Cette brochure présente de façon synthétique les principales missions de l'observatoire métropolitain des solidarités et des trois piliers qui le constituent (protection de l'enfance, santé/autonomie et précarité/inclusion), ainsi que quelques chiffres clés et les principales productions pour chaque pilier pour l'année 2024.

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE (OMPE)

L'OMPE est hébergé dans le pilier Protection de l'enfance. Après une longue période de définition, ce dispositif d'observation a été institué officiellement en 2022. Il répond à une obligation de loi de 2016 qui prévoit l'institution d'un observatoire de ce type dans chaque Département et s'inscrit dans un réseau national de l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE).

La vocation de l'OMPE est de dresser un portrait du champ de l'enfance en danger pour mieux prévenir et mieux traiter et d'améliorer le pilotage de la politique publique métropolitaine de prévention et de protection de l'enfance par l'objectivation et la production de connaissances, par un questionnement des pratiques et une recherche d'innovation afin que la réponse publique s'adapte aux formes nouvelles de mises en danger (ou de risque de mises en danger) des enfants.

Plus précisément les missions de l'observatoire comprennent :

- le recueil et l'analyse des données relatives à l'enfance en danger,
- le suivi de la mise en œuvre du schéma métropolitain,
- l'émission de propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique en protection de l'enfance,
- la réalisation d'un bilan et la programmation des besoins en formation,
- le recueil de l'information de toute évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux de la protection de l'enfance.

Cette instance partenariale, dont l'élu en charge est Lucie Vacher, Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'enfance, la famille et la jeunesse, regroupe plusieurs services métropolitains, des ac-

teurs associatifs de la protection de l'enfance, des services de l'État, des acteurs de la justice, de la santé, de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'insertion et des représentants des publics concernés. Ces acteurs se réunissent une fois par an lors d'une plénière pendant laquelle les travaux d'étude réalisés localement ou au niveau national sont présentés et mis en débat. Des groupes de travail observation sont mis en place régulièrement et rassemblent de nombreux acteurs et professionnels pour aller plus loin sur des sujets précis d'étude.

En 2024, deux groupes de travail se sont réunis régulièrement pendant l'année :

- groupe de travail EVARS (Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle) : il travaille à la mise en place d'un réseau de professionnels intervenant au contact des enfants et des jeunes dans les établissements, afin d'affirmer l'EVARS comme outil de prévention et donner des clés pour une sexualité positive à des jeunes particulièrement exposés/prédisposés aux violences. Il est également mobilisé pour l'organisation d'une journée de sensibilisation (prévue le 16 octobre 2025), pour aider les professionnels à se sentir légitimes et outillés pour ouvrir / conforter des espaces de parole dans les structures de l'ASE, et constituer un maillon de la chaîne éducative en matière d'EVARS.
- groupe de travail Mieux caractériser l'activité du secteur de la protection de l'enfance - travail sur la donnée « par le bas » : après avoir développé un outil de recueil de données complémentaires pour les services habilités par l'Aide sociale à l'enfance, ce groupe de travail s'est concentré sur l'amélioration de la qualité des données Enfance saisies dans les MDML, en analysant les pratiques et contraintes des agents concernés. Des procédures de saisie ont été co-construites, et un réseau devra être animé régulièrement en lien avec la DPPE et le MOI pour poursuivre ce travail.



PILIER PROTECTION DE L'ENFANCE

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



Indicateurs jeunesse

Actualisation d'indicateurs sur la jeunesse en lien avec la prévention spécialisée à l'échelle des communes et des quartiers prioritaires de la Métropole de Lyon (statistiques et cartes). Ce travail permet d'outiller les Directeurs de territoire, Directeurs adjoint de territoire et chefs de service sociaux sur le pilotage de la prévention

spécialisée, d'éclairer les différents acteurs sur les choix d'interventions prioritaires concernant la jeunesse. Il complète les rapports d'activité annuels, les comités de suivi locaux de la prévention spécialisée par des données socio-démographiques et permet l'accès des principales données aux partenaires via geoclip solidarités.

PILIER PROTECTION DE L'ENFANCE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE DE L'ANNÉE 2024



Plénière du pilier Enfance : l'Observatoire Métropolitain de la Protection de l'Enfance

Pour sa troisième réunion plénière du 12 juin 2024, l'Observatoire Métropolitain de la Protection de l'Enfance a proposé aux participants une séance alternant valorisation d'actions marquantes déployées dans le territoire, diffusion de données de référence et une présentation de l'état des savoirs sur les comportements suicidaires. Il a également restitué l'avancement des groupes de travail, notamment ceux impliquant des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (Ase). L'après-midi a été consacrée à l'expérimentation « Santé protégée », avec des retours d'expérience issus de la Loire-Atlantique et de la Seine-Saint-Denis, dans une perspective de déploiement national.



PILIER SANTÉ/AUTONOMIE

9 600

professionnels de santé de proximité dans la métropole de Lyon, dont 5% dans l'un des 43 quartiers populaires (QPV).

46

Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et 78 Centres de santé (CDS) participent à l'offre de santé de premier recours

67,4

professionnels pour 10 000 habitants dans la métropole

9,4

médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants (8,2 au niveau national)

PILIER SANTÉ/AUTONOMIE

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



L'offre en santé de proximité dans la métropole de Lyon

Cette étude vise à décrire le territoire de la métropole de Lyon en matière d'offre et d'accès en santé de premier recours de proximité. Il en résulte un territoire globalement plutôt préservé de la question des « déserts médicaux » mais contrasté selon les communes ou les quartiers. Des fragilités sont repérées en matière d'offre de médecins généralistes dans huit com-

munes et un déficit en matière d'offre de chirurgiens-dentistes dans sept autres communes. Tous les quartiers politique de la ville sont des territoires en tension. In fine, dans un contexte vieillissant des professionnels de santé et de croissance et vieillissement de la population, des éléments de perspectives et leviers d'actions sont également abordés



Le vieillissement des quartiers populaires des réalités plurielles

Cette étude analyse les réalités vécues et les défis du vieillissement dans les quartiers politique de la ville (QPV) de la métropole de Lyon. L'intersectionnalité du vieillissement, de la précarité, de l'isolement spécial et social imbriquée à une lecture par le prisme du genre met en récit une vulnérabilité qui ne s'arrête pas aux portes

de la retraite, qui devrait présager un droit au repos autant physique que psychique. L'étude souligne l'intérêt économique, social et culturel d'adapter les politiques publiques aux besoins spécifiques des personnes âgées en QPV et préconise des synergies partenariales et territoriales à partir des leviers existants.



Enquête sur la vie au quotidien des plus de 60 ans

De nouvelles sources ou enquêtes sont mises à disposition des collectivités. Cette publication du socle de l'Agence d'urbanisme met en lumière une information territorialisée à l'échelle des départements. C'est une forme de baromètre à un instant « T » (en l'occurrence 2021) sur la santé des jeunes, des adultes actifs et des personnes de plus de 60 ans. Les principaux résultats sont proposés avec un zoom sur les personnes de plus de 60 ans et leurs aidants.

L'enquête Vie quotidienne et santé (VQS) - L'enquête permet de connaître le nombre de personnes rencontrant des difficultés dans les actes de la vie quotidienne, en vue d'établir des comparaisons détaillées dans tout le territoire français. L'enquête VQS permet aussi d'étudier les disparités entre départements pour ce qui concerne le handicap et la perte d'autonomie. Cette enquête questionne enfin sur l'aide que reçoivent les personnes qui font face à ces difficultés

PILIER SANTÉ/AUTONOMIE

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024



Plénière du pilier Santé/Autonomie

La première plénière du pilier Santé/Autonomie de l'observatoire s'est déroulée le 18 juin 2024, sous la Présidence de M. Pascal Blanchard, Vice-président en charge de la santé et des politiques du grand âge et du handicap. Cette plénière a présenté aux participants des travaux en majorité consacrés à la thématique du

vieillesse : des données démographique et des projections sur les personnes âgées, une étude sur l'offre de santé de proximité menée l'Agence d'urbanisme, ainsi qu'une analyse de l'Institut des politiques publiques sur les disparités territoriales liées au vieillissement à domicile. L'équipe "Bien vivre chez soi" a également exposé une étude sur les représentations sociales de l'isolement des personnes âgées réalisée par Nova7.



PILIER PRÉCARITÉ/INCLUSION

221 000

personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire en 2021 dans la métropole de Lyon (un habitant sur sept)

46 000

personnes pauvres vivent dans une famille monoparentale

970

ménages concernés par une problématique de violences conjugales parmi les **49 000** ménages reçus par un travailleur social de polyvalence dans les maisons de la métropole, en 2023

PILIER PRÉCARITÉ/INCLUSION

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



Vers un baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon

- La Métropole de Lyon a confié à l'Agence d'urbanisme la mission de concevoir un baromètre pour suivre l'évolution de la précarité dans son territoire. Ce baromètre prendra la forme d'un questionnaire adressé aux professionnels de terrain en contact direct avec les publics précaires. L'objectif est de fournir une vision claire et utile de l'évolution de la précarité, afin de guider les politiques publiques et les actions locales.
- En juillet 2024, un groupe focus a été organisé pour préparer cet outil. Une dizaine de professionnels, aux profils variés, reflétant la diversité des thématiques et des terri-

toires concernés, ont participé à ce groupe. Leur contribution a permis de collecter des avis éclairés et des suggestions pour concevoir un outil pertinent. Ce rapport présente l'analyse synthétique des discussions et recommandations issues de cette phase préparatoire.

En fin d'année, un questionnaire a été testé auprès du panel de professionnels volontaires. Leurs réponses et indications ont permis d'ajuster et stabiliser la version finale du questionnaire qui sera diffusé plus largement en 2025.



Observation des violences faites aux femmes dans la métropole de Lyon - (GT violences faites aux femmes)

- Retour sur la mise en place d'un travail partenarial riche et dense
- Cette plaquette présente les missions de ce groupe de travail observation des violences faites aux femmes et met en lumière ses premiers travaux. Parmi ces réalisations figurent une carte mentale définis-

sant les violences faites aux femmes et le périmètre d'observation, l'identification d'un socle commun d'indicateurs, la création d'un outil pour la collecte de ces données, ainsi qu'une charte d'utilisation des données précisant les modalités de partage et d'exploitation de ces informations.



Carte mentale des typologies de violences faites aux femmes dans la métropole de Lyon

- Les participants au groupe de travail « Violences faites aux femmes » ont co-construit une carte mentale représentant des typologies de violences faites aux femmes dans le territoire de la métropole de Lyon en faisant émerger aussi des aspects moins vi-

sibles et médiatisés. Cette carte renvoie au travail autour de la définition partagée de la notion de violences faites aux femmes, ainsi qu'au périmètre d'étude de la démarche d'observation.



Nouveaux ménages en quartier renouvellement urbain

- L'étude vise à mieux comprendre les profils des ménages s'installant dans les quartiers concernés par le renouvellement urbain, afin d'anticiper leurs besoins et adapter l'organisation des services de la Métropole (MDML notamment).
- Deux territoires ont été retenus pour cette analyse : le quartier des Minguettes à Vénissieux et celui de Grande Île à Vaulx-en-Velin. L'approche retenue est rétrospective, avec pour objectif d'identifier les évolutions récentes en matière de peuplement, les attentes des habitants ainsi que les dynamiques sociales à l'œuvre, afin de mieux cerner les tendances à venir.

La méthodologie combine une analyse quantitative — s'appuyant sur des données relatives aux logements et à la composition des ménages — et une approche qualitative, fondée sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs variés (secteurs social, privé, acteurs institutionnels), ainsi que sur des micro-trottoirs réalisés dans chaque quartier. Des études similaires ont également été mobilisées pour enrichir la réflexion et replacer les observations locales dans le cadre plus large des projets NPNRU.

La finalisation de cette étude est prévue pour mai 2025.



PILIER PRÉCARITÉ/INCLUSION

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

Plénière du pilier Précarité/Inclusion

La 2^e plénière du pilier Précarité/Inclusion de l'Observatoire métropolitain des solidarités s'est tenue le 4 juin 2024 sous la présidence de Madame Séverine HÉMAIN, vice-présidente en charge des politiques de l'insertion et de l'emploi ainsi que de la lutte contre la pauvreté.

Trois temps forts ont structuré la séance :

1. Les baromètres comme outil de mesure de la précarité avec la présentation du « Baromètre de la précarité » du CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), et un projet d'un baromètre spécifique à la Métropole de Lyon.

2. Un état d'avancement des travaux des trois groupes de travail lancés en 2023 portant sur les violences faites aux femmes, le non-recours aux droits et la précarité et insertion des jeunes.

3. Les difficultés liées à l'écrit et au numérique avec des apports sur l'illettrisme et l'illectronisme, sur les ressources disponibles et les constats sur la maîtrise de la langue dans la métropole, ainsi la présentation d'un indice de fragilité numérique local et les résultats d'une enquête sur l'inclusion numérique par l'Agence d'urbanisme.

LES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ANNÉE 2024

Groupe de travail Violences faites aux femmes

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences faites aux femmes, la Métropole de Lyon a lancé en 2023 un groupe de travail intitulé « Observation des violences faites aux femmes » et en a confié l'animation à l'Agence d'urbanisme. Ce groupe réunit des experts issus d'associations et d'institutions intervenant aux côtés des femmes victimes de violences (accueil, orientation, accompagnement et prise en charge...).

L'objectif est de développer une vision globale de la situation à l'échelle du territoire métropolitain, de créer une culture commune entre les acteurs concernés, et de nourrir la gouvernance des politiques publiques pour mieux orienter les actions menées. Cela se concrétise par le recueil, le partage de données et l'analyse de celles-ci pour la réalisation d'études. En 2024 le groupe de travail s'est réuni trois fois.

Groupe de travail Recours aux droits

Il s'inscrit dans la feuille de route métropolitaine, et concrétise les engagements de la Métropole de Lyon signés dans le cadre du Projet métropolitain des solidarités et en particulier la stratégie de lutte contre la pauvreté aux côtés de l'État.

L'Odenore anime ce groupe de travail avec un appui de l'Agence d'urbanisme. Les objectifs du groupe sont :

- de créer et diffuser une meilleure connaissance ;
- de partager études et retours d'expérience par les différents partenaires.

En 2024, le groupe de travail s'est réuni à deux reprises

LES OBSERVATOIRES ASSOCIÉS

Observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative

Cette année, l'Agence a accompagné la Métropole de Lyon dans la poursuite du montage de l'observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative entamé en 2023.

Cet accompagnement a consisté d'une part en la co-construction d'un recueil annuel d'indicateurs à destination des communes, et d'autre part dans le suivi de la mise en place d'un outil de prospective scolaire.

La co-construction des recueils d'indicateurs, en lien avec les communes, l'inspection académique et la Métropole a donné lieu à un atelier de travail en début d'année pour affiner la proposition faite par l'Agence en 2023. La conception de ce recueil s'est poursuivie au cours du premier semestre et a été présentée lors du 3^e groupe de travail organisé en juillet 2024 à l'Hôtel de Métropole. Entre juillet et l'automne 2024, la première mise à jour des indicateurs s'est faite à mesure de la mise à disposition des fichiers détails de l'Insee.

L'Agence a par ailleurs accompagné la Métropole autour de la prospective scolaire, d'une part en contribuant au webinaire organisé en mars 2024, et d'autre part en participant aux ateliers animés par Erasme en février et mai 2024.

Observatoire de l'inclusion numérique

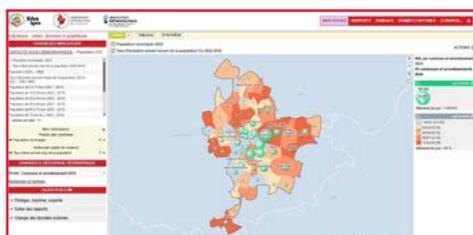
Après un travail de préfiguration mené en 2023, l'Agence et la Métropole de Lyon ont démarré en 2024 un travail d'observation de l'inclusion numérique.

Le travail a démarré par une enquête en ligne auprès des acteurs de la médiation numérique (le réseau Rés'in) pour mieux comprendre qui ils sont et quelles sont leurs problématiques.

En parallèle, une réflexion de fond s'est engagée autour des indicateurs de suivi de l'inclusion numérique. L'absence de statistiques locales sur cette thématique pose question, au-delà d'un indice de fragilité numérique qui a déjà été produit en 2022. Un travail a été lancé avec deux partenaires historiques de l'Agence (France Travail et la Caf) pour réfléchir sur le partage d'indicateurs en lien avec l'inclusion numérique, mais non disponibles en open data (recours au numérique pour actualiser ses droits par exemple). Cette réflexion, qui pourrait aboutir sur une convention de partage de données inédite, se poursuit en 2025.

Enfin, un travail spécifique a démarré autour du « droit au non numérique », ou des alternatives au numérique. Cette notion, notamment portée par la Ville de Villeurbanne, pose de nombreuses problématiques en lien avec l'accès aux droits et l'organisation des services publics. Une approche qualitative a été retenue (entretiens, groupes focus). Le travail se concentre sur un territoire d'étude : la commune d'Écully, et plus particulièrement son QPV Les Sources – Le Pérollier.

LES APPLICATIFS WEB



Géoclip Solidarités et le générateur de rapports

Il s'agit d'un outil de cartographie et de visualisation des données qui permet de représenter des données et des indicateurs préconfigurés, de personnaliser les cartes, de visualiser des séries historiques ou encore, de charger ses propres données. La liste des cartes et les couches géographiques disponibles ont vocation à évoluer selon les besoins des directions et des territoires. Cet outil est désormais ouvert au grand public et accessible via le site internet de l'Agence d'urbanisme (www.urbalyon.org).

Un complément de la cartographie, le générateur de rapports permet de visualiser des indicateurs complémentaires sous forme de tableaux et graphiques.

Les indicateurs sont actualisés tout le long de l'année. Les principales sources de données sont : Insee-Recensement de la population, Filosofi, Balises, données d'activités Métropole de Lyon...

En 2024, plusieurs séances de formation à l'utilisation de géoclip solidarités ont été adressées aux agents de la Métropole de Lyon et aux CCAS. L'observatoire centralise les réflexions des utilisateurs autour des différents types d'utilisation de l'outil et recueille leurs retours ainsi que des propositions d'amélioration afin de faire évoluer l'outil. Ainsi, un nouvel onglet « Education » a été intégré à l'arborescence avec plusieurs indicateurs sélectionnés en lien avec l'Observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative. Plusieurs indicateurs sur la jeunesse ont été intégrés en lien avec la prévention spécialisée.

Référente
Carolina BELLO-MARIN

OBSERVATOIRE PARTENARIAL MÉTROPOLITAIN

TRANSITIONS ET RÉSILIENCE

En 2021, la Métropole de Lyon a engagé avec l'Agence d'urbanisme une refonte de son observatoire Développement durable. Cet observatoire s'inscrit dans le renouvellement de la stratégie développement durable de la Métropole de Lyon autour des notions de soutenabilité, de transition, de résilience du territoire et de santé environnementale.



L'Observatoire métropolitain de la transition et la résilience (l'OMTeR) a été conçu comme un dispositif souple d'observation du territoire mobilisant l'ensemble des observatoires thématiques de l'Agence d'urbanisme (dispositif inter-observatoire) sous le prisme « résilience du territoire » auquel participent les directions de la Métropole ou des observatoires partenaires (ex. Oreges, Air Atmo...). Il vise à identifier les axes d'amélioration face aux futures perturbations et à accompagner, dans une échelle plus large, les territoires dans leurs pratiques.

L'OMTeR s'organise autour de huit transitions qui sont au cœur de ses travaux, et qui sont analysées à l'aide d'une sélection d'indicateurs clés et cartographiés.

L'observatoire poursuit quatre objectifs

Pour observer à la bonne échelle géographique ces huit transitions mises en place dans le territoire, l'observatoire participe à :

- la création et à la mise à disposition des partenaires de l'Agence des indicateurs et des rapports grâce l'application Geoclip-OMTeR,
- l'amélioration de la communication sur les travaux de l'observatoire à partir d'une plateforme Storymap,
- l'alimentation du rapport annuel Transition et résilience de la Métropole de Lyon,
- la réalisation à terme d'études sectorielles et/ou thématiques en fonction des demandes.

Une construction progressive des transitions

Depuis sa conception, l'observatoire travaille chaque année à développer la connaissance sur deux transitions. Ce travail consiste en :

- l'organisation d'ateliers d'experts

Autour d'une thématique précise, l'observatoire invite un groupe d'experts publics et privés (experts de la Métropole de Lyon, de la DPDP et de ses veilleurs ainsi que de l'Agence d'urbanisme) sur la transition à étudier. L'objectif de ces ateliers sont de fixer ensemble, de manière consensuelle, les bases de l'observation de chaque transition.

- des échanges entre observatoires de l'Agence et de la Métropole

Un travail de transversalité est mis en place pour identifier les travaux produits par les différents observatoires thématiques de l'Agence et par la Métropole. Ces échanges ont pour objectif d'identifier les indicateurs phares et ainsi faciliter la compréhension d'une transition ainsi que de mettre en valeur les productions des autres observatoires.

- la production des nouveaux indicateurs et leur cartographie

Grâce aux échanges avec les experts et les différents observatoires thématiques, l'OMTeR produit des indicateurs qui répondent aux enjeux identifiés et effectue un travail statistique et pédagogique pour améliorer la connaissance de ces transitions.

Le résultat : un travail synthétique et pédagogique pour chaque transition

L'observatoire produit des indicateurs et chiffres clés, des cartographies et des analyses pour chaque transition. Ce travail, mis en ligne sur la plateforme, permet d'améliorer la compréhension du sujet et des enjeux de transition qu'il comporte.

Les différents outils de communication

En 2024, l'OMTeR a diversifié ses productions. Outre la plateforme en ligne, l'outil Geoclip-OMTeR permet désormais d'accéder aux indicateurs identifiés dans le cadre de l'OMTeR. Il permet d'accéder à des informations à différentes échelles, de générer des cartographies ou des tableaux de données à façon. Une formation a été proposée à plusieurs communes de la métropole de Lyon.

Deux à trois publications sont prévues pour 2025 : la transition vers une économie pérenne et soutenable ; la transition pour organiser la résilience des écosystèmes ; la transition vers un cadre de vie favorable à la santé.

LES PUBLICATIONS DEPUIS 2022

- Une refonte pour l'observatoire métropolitain des transitions et de la résilience, 2022
- Passer à une mobilité durable, 2022
- Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive, 2023
- Réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition écologique, 2024

Référent
Thomas MORONI

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

MOBILITÉS



Créé en 2007, l'observatoire des mobilités réunit les principaux acteurs de la mobilité de l'aire métropolitaine. Il est une scène d'échanges, de production et de partage de connaissances sur les pratiques de mobilité, mise à disposition des partenaires par différents canaux : publications annuelles, outils en ligne, temps fort partenarial.

En s'appuyant sur un socle d'indicateurs issus de données nationales ou locales, l'observatoire produit et partage annuellement des connaissances sur les pratiques et offres de mobilité à l'échelle de l'aire métropolitaine. Par le biais de publications annuelles sur des thèmes choisis par le partenariat, l'observatoire traite les tendances de mobilité par le travail d'expertise de l'Agence, qui collecte, produit, analyse et valorise la donnée.

L'observatoire est également un lieu de mutualisation de données socles, allant du recensement de la population Insee aux Enquêtes Déplacements (EDGT), en passant par les données mises à disposition par les partenaires sur leurs réseaux et infrastructures à partir desquels l'Agence a notamment conçu, en 2020, un indicateur multimodal. Ces données sont mises à disposition des partenaires par des publications « chiffres clés » et par l'outil de datavisualisation Géoclip.

Depuis 2022, l'observatoire est co-piloté par deux élus référents : Mme Karine Lucas, au titre du Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML), et M. Jean-Charles Kohlhaas, au titre de la Métropole de Lyon.

Le partenariat se compose des structures fondatrices du dispositif et d'autres partenaires de l'Agence, associés au titre du socle du programme de travail annuel : Métropole de Lyon, Sytral Mobilités, État (DDT du Rhône), SMT AML, Sepal, Villes de Lyon et Villeurbanne, Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (Capi), Vienne Condrieu Agglomération ou encore la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP).

L'animation de l'observatoire repose sur des comités techniques réguliers, un comité de pilotage et sur l'organisation annuelle d'un temps fort regroupant l'ensemble du partenariat.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



Rendre attractif les transports collectifs routiers : quelles attentes pour déployer une offre territoriale adaptée ?

- Les transports collectifs routiers (bus et cars interurbains) regagnent progressivement une place dans les débats sur la mobilité et les transports. La labellisation des quinze premiers projets de SERM, au printemps 2024, ainsi que la construction du futur réseau unifié de Sytral Mobilités, témoignent de leur réintégration au cœur du système de transport. Cependant, ces modes de transport restent encore largement sous-estimés, pâtissant d'un manque de considération et d'une image parfois négative.
- Dans ce contexte, l'observatoire a engagé une réflexion approfondie pour explorer les enjeux liés à l'attractivité de ces modes. Cette démarche vise à identifier leurs faiblesses et leurs atouts, tout en les inscrivant dans une vision systémique et cohérente de la mobilité.

Pour ce faire, l'observatoire a mobilisé une double approche, combinant analyses spatiales et qualitatives. Il a identifié les secteurs prioritaires pour un renforcement de la desserte et s'est penché sur les perceptions et attentes des habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise à l'égard de ces modes de transport.

Ces travaux, enrichis par les interventions d'experts et d'exploitants lors du temps fort de l'observatoire, sont synthétisés et valorisés dans ce dossier thématique.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

13 décembre 2024 :
« Renforcer l'attractivité des transports collectifs routiers »

Présidé par ses élus référents, Karine Lucas et Jean-Charles Kohlhaas, le 3^e temps fort annuel de l'observatoire a été l'occasion de restituer les travaux de l'observatoire et d'engager des échanges enrichissants avec les nombreux intervenants qui nous ont honorés de leur présence. Anne Bellamy, directrice des mobilités chez AGIR Transport et Jean Coldefy, directeur du programme Mobilité et transitions chez ATEC ITS France ont apporté leurs contributions

d'experts. La matinée s'est terminée avec des retours d'expériences de réseaux attractifs. Les retours d'expérience de Mathieu Fourquet, Responsable de l'unité offre de transport à l'antenne de l'Isère du Conseil régional AURA, de Laurent Stemmel, Chargé de projets Réseaux express métropolitain européen à la Ville et Euro-métropole de Strasbourg, et de Matthieu Legoupil, Chef de service exploitation du réseau interurbain "Le Car" à la Métropole Aix-Marseille-Provence ont dessiné des perspectives enthousiasmantes pour les personnes présentes.

LES PUBLICATIONS ANNUELLES DEPUIS 2007

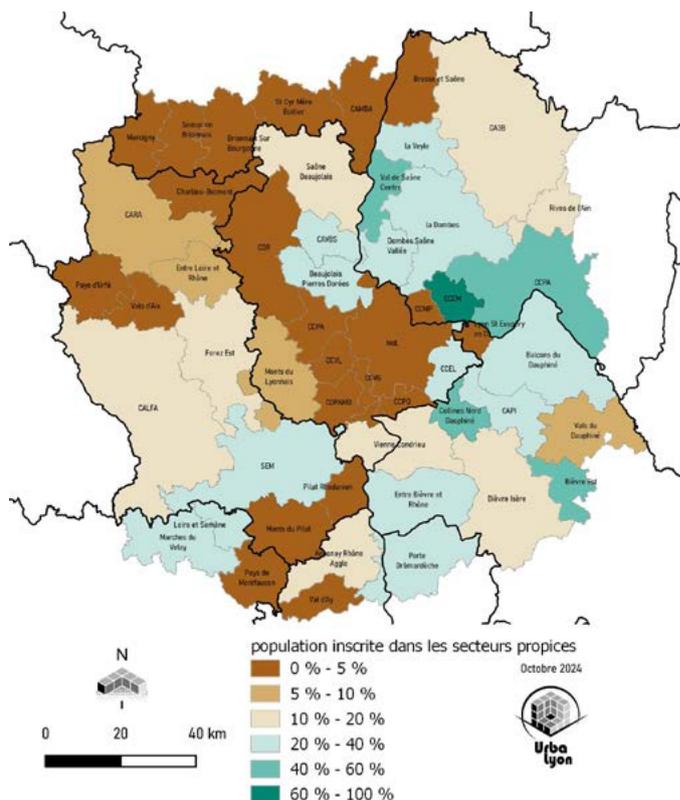
- 1 · Transports et déplacements, chiffres-clés 2008
- 2 · Les déplacements intermodaux
- 3 · Les distances de déplacement
- 4 · Le vélo dans les déplacements quotidiens
- 5 · Le trafic routier en agglomération lyonnaise
- 6 · Transports et déplacements, chiffres-clés 2010
- 7 · Les déplacements domicile-travail
- 8 · Le stationnement dans l'agglomération lyonnaise
- 9 · La marche à pied
- 10 · Transports collectifs et desserte des territoires
- 11 · Le covoiturage dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- 12 · La marche et les déplacements de proximité
- 13 · La baisse de mobilité dans l'agglomération lyonnaise
- 14 · Liens métropole de Lyon et territoires voisins en TC interurbains
- 15 · La voiture dans l'aire métropolitaine lyonnaise
- 16 · Transports et déplacements, chiffres-clés 2019
- 17 · Le vélo, évolutions des pratiques et potentiels
- 18 · Des déplacements genrés dans la métropole de Lyon
- 19 · Mobilité et Covid, l'avènement du télétravail
- 20 · Migrations résidentielles et quotidiennes
- 21 · Les coûts de la mobilité
- 22 · Les chiffres clés de l'observatoire
- 23 · Les transports collectifs routiers dans la région lyonnaise : expérience des usagers et perspectives pour en renforcer l'attractivité
- 24 · Rendre attractif les transports collectifs routiers



Les chiffres clés de l'observatoire

6 % des ménages pauvres et 9,5 % des plus de 65 ans sont dans une situation d'usage contraint de la voiture

85 % des non-usagers sondés cette année utilisaient les transports en commun routiers par le passé, et tous les jours pour la moitié



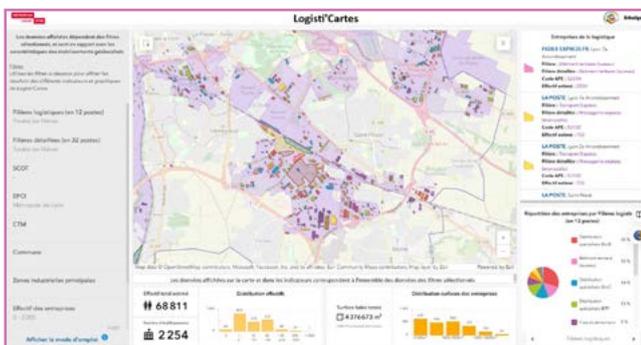
OBSERVATOIRE PARTENARIAL

LOGISTIQUE DES BIENS ET DES SERVICES (OLBS)



Observatoire né en 2024, il s'inscrit comme une action du Schéma logistique des biens et des services adopté par la Métropole de Lyon cette même année. Il a pour ambition de maintenir et d'enrichir un socle de connaissances sur l'activité logistique et les flux de marchandises à l'échelle de l'aire métropolitaine afin d'orienter les nombreuses politiques publiques associées : économie responsable, régulation des mobilités, réduction de l'empreinte environnementale, aménagement territorial et accueil de la logistique urbaine...

Adossé à l'observatoire des mobilités pour ce qui concerne son comité de pilotage, l'OLBS souhaite réunir deux à trois fois par an les principaux acteurs institutionnels et professionnels de la logistique et du transport de marchandises. En 2024, il a organisé deux comités techniques durant lesquels les partenaires ont pu faire part de leur grand intérêt pour une telle démarche visant à combler une certaine carence de la donnée publique. L'initiative a été saluée au niveau national car il n'existe pas d'autres observatoires sur cette thématique à l'échelle métropolitaine (les autres observatoires logistiques sont issus de démarches régionales).



Logisti'cartes

L'OLBS s'appuie sur un outil de capitalisation et de consultation interactive des données : Logisti'Cartes. Cette interface web est depuis début 2024 disponible pour le grand public via le site de l'Agence des mobilités en ligne" édité par la Métropole de Lyon. Elle permet notamment de consulter la localisation des entrepôts et des activités de transport et de commerce de gros en fonction d'une classification par filière. Une grande partie du travail de l'observatoire est consacrée à la maintenance et à la mise à jour de cet appli-catif.



Site Web

Cette année a aussi été l'occasion d'initier plusieurs groupes thématiques traitant des données disponibles en matière de flux de marchandises par voie routière, fluviale et ferroviaire. En 2025, l'observatoire veut mettre à disposition de tous une batterie d'une cinquantaine d'indicateurs consultables depuis un site Web dédié.

🏠

**Observatoire de
la logistique des biens & des services**

📊

🏠 Accueil
📊 Chiffres clés
📈 Indicateurs
📄 Publications
🔍 Focus
🗺️ Cartographies
📖 Glossaire

Bienvenue sur le site de l'observatoire de la logistique de l'aire métropolitaine lyonnaise

Un observatoire au service d'une logistique plus efficace et durable

En 2020, le Comité interministériel de la logistique (Cilog) a souligné l'importance des observatoires de la logistique urbaine pour une meilleure planification des flux liés à la mobilité des biens. En réponse, la Métropole de Lyon a publié en 2022 un "Panorama et chiffres clés de la logistique urbaine", en collaboration avec divers acteurs de l'écosystème logistique.

Nos objectifs ?

- Suivre et anticiper les évolutions de ce secteur stratégique, en lien avec les changements sociétaux, environnementaux, fonciers et économiques.
- Partager les dynamiques logistiques entre acteurs publics et privés.
- Orienter les actions pour une logistique durable et performante.

🏠

**Observatoire de
la logistique des biens & des services**

📊

🏠 Accueil
📊 Chiffres clés
📈 Indicateurs
📄 Publications
🔍 Focus
🗺️ Cartographies
📖 Glossaire

Emplois des établissements du transport-logistique

Création d'emplois
Evolution des emplois

Emplois salariés des établissements du transport-logistique

Plus de la moitié des emplois de la région localisés dans l'Inter-Scot

Les établissements du transport-logistique, également appelés établissements pour compte d'autrui, comptent 64 660 emplois

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

HABITAT



L'observatoire partenarial de l'habitat a pour mission de centraliser, structurer, traiter et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. C'est un outil d'aide à la décision et d'accompagnement à l'élaboration et au suivi des politiques de l'habitat.

Initialement créé en 2010 pour le suivi du PLU de la Métropole de Lyon, puis de son PLU-H, l'observatoire partenarial de l'habitat s'est amplement étoffé depuis quatorze ans. En 2024, il gère et actualise plus de 400 indicateurs dont 235 sont cartographiés dans l'outil d'analyse statistique Géoclip, permettant de suivre les dynamiques territoriales de l'habitat et du logement à l'échelle du territoire du Sepal.

L'observatoire est également un outil de production et de diffusion de connaissances pour les acteurs locaux. Il fournit un cadre de référence aux politiques publiques et aux documents de planification. Depuis 2020, son périmètre d'analyse a été élargi à l'échelle du carré métropolitain (plus de 1300 communes dans un cadre de 125 km de côté).

Enfin, l'observatoire partenarial de l'habitat est un lieu d'animation et de développement d'un réseau de partenaires fédérés autour d'un partage de connaissance fine et territorialisée via différentes scènes d'échanges : l'atelier-débat, le Club habitat, la réunion des utilisateurs de l'outil Géoclip, la réunion partenariale.

Le copilotage politique et paritaire de l'observatoire permet de représenter la Métropole et les territoires de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. Il associe Renaud Payre, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville et Françoise Gauquelin, Présidente de la Communauté de communes de la Vallée du Garon. Le pilotage technique de l'observatoire est assuré par ses membres fondateurs : la Métropole de Lyon (DHL), le Sepal, en partenariat avec l'État. L'observatoire est animé par l'Agence d'urbanisme. Son fonctionnement repose sur des comités techniques réguliers et un comité de pilotage annuel élargi aux services habitat des EPCI partenaires de l'Agence. En 2024, le comité de pilotage s'est réuni le 16 février 2024.

Deux observatoires thématiques sont hébergés par l'observatoire partenarial de l'habitat. Il s'agit de l'Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise (OLL) et de l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE). Leurs objectifs et leurs travaux sont présentés dans les pages suivantes.





LES PUBLICATIONS DE L'ANNEE 2024



Quels enjeux pour l'éco-rénovation des copropriétés ?

→ Ce travail a été adossé à l'Atelier débat de l'observatoire « l'éco-rénovation des copropriétés. La place de l'habitat au sein de l'écosystème d'acteurs » qui s'est tenu le 23 janvier 2025.

En 2024, l'observatoire de l'habitat a réalisé sa publication annuelle sur **l'éco-rénovation des copropriétés**. Cette étude s'appuie sur une analyse quantitative des fichiers fonciers, des DPE et du Registre national d'immatriculation des copropriétés, à l'échelle du carré métropolitain. Cette analyse est mise en perspective par des entretiens qualitatifs et des groupes de travail réalisés avec des professionnels de la gestion et de l'accompagnement des copropriétés ainsi que des copropriétaires et des locataires. Cette publication fait le parallèle avec les actions menées sur le confort thermique et acoustique du parc social portées par ABC HLM dans le cadre du Livre blanc de l'habitat de la Métropole de Lyon.

La première partie dresse un état des lieux du parc de logements en copropriété et des politiques de rénovation qui se sont succédé jusqu'à aujourd'hui. Elle caractérise les copropriétés du carré métropolitain, leur occupation et leur indice de fragilité. Cette première partie revient également sur les évolutions de la politique de rénovation

énergétique des copropriétés, allant de la lutte contre la précarité énergétique à la massification des rénovations énergétiques. Un zoom géographique plus spécifique est réalisé sur Ecoréno'v, politique globale de rénovation énergétique portée par la Métropole de Lyon.

La seconde partie de la publication est consacrée au parcours de la rénovation énergétique à travers deux prismes. Celui des différentes phases du parcours de rénovation : préparation, état des lieux (audits), conception du programme de travaux, élaboration du plan de financement, réalisation des travaux et suivi post-travaux. Ainsi que celui de l'écosystème et des jeux d'acteurs autour du projet de rénovation. Les différentes composantes de la maîtrise d'ouvrage, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sont posées au regard des enjeux de massification de la rénovation, de l'incertitude des contextes économique et législatif actuels ainsi que de la nécessaire consolidation de la filière.



Étude sur la vacance structurelle du parc de logements

→ Phase 1: www.urbalyon.org/fr/Vacance-Logements2022?from=obs

→ Phase 2 en cours de rédaction. Elle sera disponible début 2025.

6 400 logements privés vacants depuis plus de deux ans à l'échelle du Sepal en 2022 (Source : Lovac)

58% des logements durablement vacants du Sepal appartiennent à une personne physique

Dans le cadre du Plan national de lutte contre les logements vacants, les services de l'État mettent à disposition des collectivités volontaires la base de données Lovac permettant d'identifier le parc vacant à l'échelle d'un territoire. La Métropole de Lyon a confié à l'Agence d'urbanisme une mission d'expertise de cette base de données. L'objectif est de réaliser un portrait statistique et cartographique de la vacance dite structurelle (depuis plus de deux ans) et d'identifier les différents facteurs explicatifs.

Ce travail s'est déroulé en deux phases. La première, réalisée entre 2023 et 2024, est consacrée à l'analyse des données Lovac 2022. Il s'agit de faire ressortir les caractéristiques du parc vacant depuis plus de deux ans et le profil des propriétaires de ces logements. Cette expertise a fait ressortir des parcelles sur lesquelles les situations de longue durée semblent concentrées. Des

approfondissements ont été réalisés avec les services techniques des Villes de Lyon et Villeurbanne afin de vérifier la véracité des résultats et de creuser certaines situations. Cette première phase d'étude présente également les campagnes de publipostages réalisés par la Métropole sur les villes de Lyon et Villeurbanne ainsi que par la CCEL sur les huit communes de son territoire.

La seconde phase de l'étude est consacrée aux approfondissements qualitatifs réalisés sur certaines adresses identifiées par les Villes de Lyon et Villeurbanne. Un travail de terrain a été mené donnant lieu à la rédaction d'une fiche par adresse/ilot présentant ses caractéristiques : localisation, éléments de repérage terrain, procédures éventuelles en cours, causes de la vacance, pistes d'actions, leviers mobilisables). Des entretiens qualitatifs avec des opérateurs et des propriétaires ont été réalisés pour alimenter cette seconde phase.



Analyse des dynamiques de production de logements à l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon

→ www.urbalyon.org/fr/Dynamiques-ProductionLogements?from=obs

Depuis quelques années, les professionnels de l'habitat et du logement interpellent régulièrement les pouvoirs publics sur la baisse de la dynamique de construction au sein de la métropole de Lyon. Cette baisse s'accompagnerait d'un report de la construction vers les communes périurbaines, alimentant un processus de desserrement urbain.

Cette étude vise à objectiver ce ressenti. D'une part, elle quantifie les dynamiques de construction en termes de volumes, mais aussi de localisations et de caractéristiques de l'offre produite sur deux pas de temps : le temps long et la période récente. D'autre part, elle identifie et caractérise les potentiels marchés de report.

À l'échelle de l'AAV, le poids de la métropole dans la production de logements neufs est passé de 62% en 2018 à 53% en 2022

(Source : SDES-Dreal, Sitadel2)

Entre 2013 et 2017, la métropole porte 63% de la production tandis qu'elle ne représente plus que 56% entre 2018 et 2022.



Actes du 10e atelier débat de l'observatoire - Faire vivre l'inclusion dans le territoire

→ www.urbalyon.org/fr/AtelierHabitat10?from=obs

Les actes du dixième atelier-débat de l'observatoire partenarial de l'habitat consacré à l'inclusion par le logement dans le territoire métropolitain ont été publiés début 2024 (atelier réalisé en décembre 2023). Rassemblant une cinquantaine de personnes, il a été introduit par le sociologue Jean-Luc Charlot, grand témoin de la séance, qui a posé le contexte en rappelant l'évolution des besoins et des formes inclusives d'habitat. L'atelier s'est poursuivi par la présentation des points clés de la publication réalisée par l'Agence " Quel habitat pour une métropole inclusive ? Les méca-

nismes de l'inclusion à travers deux formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif ". Enfin, une table ronde s'est tenue selon trois axes de débat. Axe 1, une diversité d'acteurs, une pluralité d'outils, des vulnérabilités multiples. Axe 2, des solutions adaptées aux attentes des familles et aux besoins des personnes. Axe 3, la consolidation d'une filière de l'accompagnement. En conclusion de l'atelier, Renaud Payre a insisté sur l'importance d'une action concertée, affirmant que le logement est un droit fondamental qui doit être protégé et promu à tous les niveaux politiques.



Déchiffrage #5 Analyse du parc social

→ www.urbalyon.org/fr/Dechiffrage5?from=obs

9,1 demandes pour 1 attribution en 2022

(échelle Sepal)

45,2% des demandeurs sont des personnes seules en 2022

(échelle Sepal)

Face à une tension de la demande en constante augmentation ces dernières années, il semble essentiel de pouvoir mieux appréhender les dynamiques du parc social. Ce cinquième numéro de déchiffrage se concentre sur une analyse du parc social en présentant l'évolution de la demande, les caractéristiques du parc et de son occupation.



Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement (chiffres 2023)

→ www.urbalyon.org/fr/Dechiffre5?from=obs

En 2023,
12 599
ménages en situation
d'exclusion liée au
logement, soit plus de
25 000 personnes
(+21,5% depuis 2019).

Depuis quelques années, l'observatoire partenariale de l'habitat contribue à l'édition du rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme. Ce rapport résulte d'un travail collaboratif entre l'Agence et la Maison de la veille sociale du Rhône.

L'observatoire du sans-abrisme dans la métropole de Lyon s'inscrit dans un contexte de mutation profonde des politiques publiques, marqué par l'installation et le déploiement de la politique nationale du Logement d'abord. Lancée sur le territoire métropolitain dans le cadre d'une "mise en œuvre accélérée" entre 2018 et 2022, cette politique se poursuit avec la "Feuille de route 2023-2027", créant ainsi les condi-

En 2023,
2 584
jeunes âgés de 18 à 25
ans en situation de sans-
abrisme ou d'exclusion
liée au logement dans la
métropole de Lyon

tions d'une action renouvelée contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement. En 2024, le rapport annuel présente les chiffres 2023 en se basant (comme chaque année) sur la grille de catégorisation ETHOS, permettant de dénombrer les personnes sans domicile, de comprendre la complexité de leur parcours (rue, hébergement chez des tiers, hébergement institutionnel, etc.) et d'évaluer l'efficacité des dispositifs publics à l'aune de la politique du Logement d'abord. Il tente ainsi de faire évoluer la perception du phénomène, passant d'une lecture basée sur le modèle Accueil-hébergement-insertion (AHI) à une approche davantage centrée sur l'accès direct au logement.



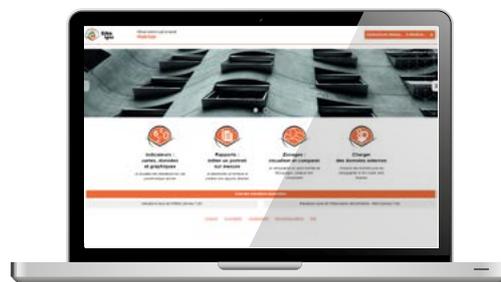
Plaquette de présentation de l'observatoire partenariale de l'habitat

En 2024, une plaquette de présentation de l'observatoire a été réalisée. Elle présente de façon synthétique, les objectifs de l'observatoire, ses missions, son pilotage et sa gouvernance, son périmètre d'observation, ses outils ainsi que le lien vers le site Internet de l'Agence permettant de consulter l'ensemble de ses productions et d'accéder à l'outil Géoclip habitat

LES APPLICATIFS WEB

Le Géoclip Habitat diffuse des données locales sur différentes thématiques et découpages administratifs (conférences territoriales des maires, communes, arrondissement, Iris). Cet outil permet de consulter plus de 400 indicateurs dont 235 sont cartographiés. Les données de l'outil sont exportables pour être retravaillées selon les besoins de chacun. Il permet également d'intégrer et d'exploiter ses propres données afin de générer des analyses « à façon ». Des fiches méthodologiques de prise en main de l'outil sont disponibles et une réunion des utilisateurs est organisée annuellement afin de présenter son fonctionnement et de former les utilisateurs. En 2024, cette réunion a eu lieu le 25 juin 2024.

En 2024, l'accès au Géoclip Habitat a été ouvert au public, via le site internet de l'Agence. Les indicateurs et les rapports statistiques sont régulièrement mis à jour en fonction des parutions des différentes bases de données. En 2024, il a été enrichi par des indicateurs sur les familles monoparentales. La géographie du territoire d'analyse a été modifiée afin de prendre en compte la fusion des communes d'Oullins et de Pierre-Bénite. Enfin, les mises à jour de données ont concerné le recensement Insee, RPLS 2023, Filosofi 2021, FCR 2022, OPS GIP-SNE, Sit@del2 2023, SRU 2023, les financements DDT 2023, Cecim 2023, Anah 2023.



Géoclip Habitat : outil de cartographie statistique



Cartographie des territoires favorables au vieillissement

→ <https://storymaps.arcgis.com/stories/078274d7ec9f-4d5aa9e515d1d1d4f6c7>

• Afin de répondre aux défis de l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, la Métropole et ses partenaires ont signé, en 2020, une nouvelle charte de partenariat logements adaptés 2020/2025 pour progresser collectivement, pour développer des logements mieux adaptés aux besoins différenciés des personnes, dans le neuf comme dans l'ancien, dans le parc social comme dans le parc privé. C'est dans ce contexte que la Métropole de Lyon a souhaité se doter d'un outil web cartographique permettant d'identifier les territoires favorables à l'implantation d'une offre de logements adaptée au vieillissement. Elle a confié la réalisation et le développement de cet outil à l'Agence d'urbanisme. La web cartographie permet une lecture partagée du territoire métropolitain et d'identifier les secteurs qui disposent des conditions favorisant le « bien-vieillir ». Depuis sa création, l'outil a évolué vers un format web grand public et a été enrichi à la suite de sa présentation aux utilisateurs (partenaires MdL).

• En 2024, une importante mise à jour a été réalisée : actualisation des données Insee (corroyage, projections Omphale, indice de vieillissement et pyramide des âges) ; actualisation des données sur les dix services et commerces jugés prioritaires ; recalcul des isochrones : les territoires favorables au vieillissement sont des secteurs liant des caractéristiques de cadre de vie et de proximité des équipements et services, dans une optique de préserver la qualité de vie quotidienne malgré l'avancée en âge.



Atlas du logement locatif social

• Cet outil a un accès limité aux services de la Métropole de Lyon, de l'État et des communes concernées. L'application de l'atlas a été retravaillée par l'Agence en 2024 afin de visualiser, à l'adresse, les programmes de logements locatifs sociaux identifiés dans le Répertoire du parc locatif social (RPLS) ainsi que le taux SRU et le nombre de logements en foyers ou résidences sociales à la commune (SRU). Il a été mis à jour en 2024 avec les millésimes 2023 du RPLS et de SRU. L'atlas permet de visualiser deux cartographies, l'une à la commune et l'autre à l'adresse. Depuis cette année, l'outil permet de réaliser des sélections d'adresse, à façon, selon les besoins des utilisateurs. Cela génère des tableaux et graphiques de ces données agrégées.

Élaboré par l'Agence en 2022, cet outil cartographique est destiné à l'usage exclusif de la Métropole afin de permettre à ses services un suivi des ventes HLM via le recensement des autorisations délivrées par la Métropole. Il est alimenté annuellement par les données transmises par la Métropole. En 2024, une nouvelle version de l'outil a été déployée et les données ont été mises à jour en date du premier trimestre 2024



Outil de suivi des ventes HLM



Outil de suivi des BRS

Élaboré par l'Agence en 2022, cet outil cartographique est destiné à l'usage exclusif de la Métropole afin de suivre le développement des projets de BRS validés sur le territoire. Il est alimenté annuellement par les données transmises par la Métropole. En 2024, il a été mis à jour avec les données 2024.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

Le Club Habitat

Le Club Habitat réunit deux fois par an un cercle de professionnels de l'habitat et du logement afin d'échanger sur la conjoncture immobilière du territoire. Les deux rencontres ont eu lieu le 21 mai et le 29 novembre 2024. Elles ont réuni des représentants de la Chambre des notaires, de la promotion immobilière et du Cecim pour échanger sur la conjoncture des marchés de l'immobilier dans l'existant et dans le neuf ainsi que les perspectives d'évolution dans le contexte actuel de crise du logement.



Le 11^e atelier-débat de l'observatoire : l'éco-rénovation des copropriétés, la place de l'habitant de l'écosystème d'acteurs

L'atelier-débat 2024, exceptionnellement programmé en janvier 2025, fait écho à la publication annuelle de l'observatoire portant sur les enjeux de l'éco-rénovation des copropriétés. La sociologue Sylvaine Le Garrec, spécialiste de la copropriété, a été la grande témoin de cet atelier en apportant son regard sur la place de l'habitant au sein de l'écosystème d'acteurs de la rénovation des copropriétés. Les échanges se sont poursuivis par une table-ronde, composée de professionnels de la gestion et de la rénovation des copropriétés ainsi que d'un représentant du parc social. Les intervenants ont partagé leur expérience professionnelle de l'écosystème d'acteurs tel qu'il est aujourd'hui et ont posé les éléments vers lesquels il devrait tendre pour demain afin de répondre à un double objectif : celui de l'augmentation des demandes de rénovation et celui de l'évolution du profil des copropriétés qui induit un travail sur les filières et les réponses apportées d'un point de vue technique, social, financier... Les actes de cet atelier seront rédigés et mis en ligne à la fin du premier trimestre 2025 sur le site internet de l'Agence.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT DE LA MÉTROPOLE DE LYON (OTLE)

L'OTLE de la Métropole de Lyon a été créé à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt national lancé en 2018 par la Fnau, l'Association des villes universitaires de France, l'Assemblée des communes de France et, France urbaine. Il a pour objectif de stabiliser la connaissance locale sur les besoins et l'offre de logements des étudiants et de partager ces informations auprès des acteurs locaux concernés. Il vise également à contribuer à l'alimentation des réflexions techniques et des décisions politiques locales.



Hébergé au sein de l'observatoire partenarial de l'habitat, l'OTLE Métropole de Lyon a été labellisé le 8 avril 2019. Dès sa première année, il collabore avec les autres OTLE (35 en France en 2023) afin de définir des indicateurs nationaux et, à l'échelle des communes de la Métropole de Lyon, de consolider la connaissance du parc de logements dédiés aux étudiants. Une base de données sur le logement dédié aux étudiants a ainsi été constituée. En 2021 et 2022, le partenariat s'est consolidé et deux publications ont été réalisées. L'une présentant une photographie de l'offre dédiés aux étudiants et l'autre sur le coût d'un logement pour un étudiant.

L'OTLE de la Métropole de Lyon est hébergé au sein de l'observatoire partenarial de l'habitat. Sa gouvernance est composée de la Métropole de Lyon, du Crous de Lyon, de la Comue Université de Lyon et des services de l'État (Dreal et DDT). Son territoire d'analyse couvre les communes de la Métropole de Lyon.

Les partenaires se réunissent dans le cadre d'un **comité de pilotage** « logement étudiant » qui rassemble la Métropole de Lyon, la DDT, la Dreal, le Rectorat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Université de Lyon, la Banque des territoires, le Crous, ABC HLM, la Ville de Lyon et la Ville de Villeurbanne. Ce comité de pilotage plus global sur le logement étudiant est coordonné par l'État. L'OTLE est l'un des points de l'ordre du jour à chaque début d'année. Un **comité technique** spécifique à l'OTLE se réunit a minima deux fois par an : en début d'année afin de faire le bilan N-1 des activités puis, à l'automne afin de préparer le programme de travail de l'année à venir.





Depuis sa création, les travaux de l'OTLE ont porté sur différents sujets. En 2021 et 2022, les travaux ont permis la capitalisation de **données quantitatives sur le logement dédié aux étudiants**. Les deux premiers millésimes (2021 et 2022) de la base de données sur le logement dédié aux étudiants ont été produits. Ils sont disponibles dans l'outil Géoclip de l'observatoire partenarial de l'habitat. Une première publication de l'OTLE a été produite sur le sujet et publiée en mars 2022.

L'OTLE de la Métropole de Lyon, comme tous les OTLE, fait la remontée des **indicateurs nationaux** auprès de la Fnau, coordinatrice de la démarche nationale. Il travaille également avec des OTLE voisins. Ainsi, en 2022, un premier croisement des données de l'OTLE Métropole de Lyon avec celles des OTLE de Saint-Etienne et du Silion Alpin a été réalisé et présenté aux services de l'État.

En 2022 et 2023, l'OTLE a travaillé sur la **connaissance des niveaux de loyers dans**

le parc dédié aux étudiants. Ce travail a fait l'objet d'une seconde publication de l'OTLE parue en janvier 2023.

En 2024, l'OTLE a poursuivi la consolidation de la connaissance du parc dédié aux étudiants et mené des premières investigations sur les résidences privées. 2024 a également permis de poursuivre le travail, engagé en 2023, sur les données récoltées par l'enquête sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon (2 393 réponses recueillies). L'analyse des réponses a été finalisée et a donné lieu à une première publication, mise en ligne en juillet 2024 « les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon ». Dans un second temps, des approfondissements ont été réalisés sur deux profils : les étudiants logés dans le parc géré par un bailleur social, ainsi que les étudiants logés en dehors de la métropole. Ces analyses complémentaires ont donné lieu à une deuxième publication, mise en ligne en décembre 2024.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNEE 2024

Deux publications sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon



Étude sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon



Choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon : approfondissement

LES TEMPS FORTS

Participation de l'OTLE de la Métropole de Lyon au Comité de pilotage du logement étudiant (présentation des points-clés de l'étude sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon) le 9 octobre 2024

Participation de l'OTLE de la Métropole de Lyon à l'instance régionale de suivi du logement étudiant (3 décembre 2024)

Participation de l'OTLE de la Métropole de Lyon au 8e séminaire annuel des Observatoires territoriaux du logement étudiant les 5 et 6 juin 2024 au Havre



OBSERVATOIRE LOCAL

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE (OLL)

L'Observatoire local des loyers (OLL) de l'agglomération lyonnaise, porté par l'Agence d'urbanisme, assure depuis 2015 le rôle d'outil partenarial de connaissance du marché locatif local. Son expertise est reconnue par un agrément officiel de l'État renouvelé en 2021. Il a pour objectif de connaître et de suivre les loyers du parc locatif privé via la réalisation d'une enquête loyers annuelle dont les résultats complets sont publiés tous les ans.



L'OLL de l'agglomération lyonnaise s'inscrit dans le réseau national des observatoires animés par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (Anil) et l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap), sous l'égide du ministère chargé du logement. Les statistiques sont élaborées selon une méthode commune validée par un comité scientifique indépendant.

L'enquête annuelle de l'OLL de l'agglomération lyonnaise est diligentée sur un large territoire, comprenant la métropole de Lyon et une partie du département du Rhône. Forte de plus de 36 000 références recueillies en 2023, auprès des professionnels partenaires et des particuliers, leur analyse permet une information objective et partagée à l'ensemble des acteurs.

La collecte des données a lieu au premier semestre de chaque année. Elle est réalisée auprès des bailleurs institutionnels, administrateurs de biens, et de tout autre fournisseur de données, complétée par des enquêtes auprès de particuliers, bailleurs ou locataires, pour les logements dont la gestion locative est directement assurée par le propriétaire. Après recueil, contrôle et enrichissement de ces données, l'observatoire les transmet au centre national de traitement géré par l'Anil. Cette dernière garantit la sécurité, la confidentialité et la qualité du traitement des informations, selon des règles validées par un comité scientifique.

L'observatoire local des loyers dispose de ses propres instances de gouvernance, revues en 2021 à la suite de l'obtention de l'agrément. Le comité de gouvernance de l'OLL se réunit deux fois par an. Cette instance comprend une présidence et six collèges. La présidence est assurée par Renaut Payre en tant qu'élu du Conseil d'administration de l'Agence d'urbanisme.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

Créé en mars 2010, l'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation (Opeana) réunit les partenaires de l'Agence autour de ces thématiques. L'observatoire est une scène de production et partage de connaissances et pratiques sur les politiques agricoles, alimentaires et environnementales.



L'observatoire produit chaque année un ensemble de publications sur des problématiques désignées par ses partenaires.

À sa création en 2010, l'Opeana était focalisé sur l'observation foncière des espaces agricoles et naturels, notamment leur consommation. À la demande des partenaires, il a élargi son champ d'étude à l'agriculture, par exemple en analysant avec finesse les données du recensement agricole de 2010. Il s'intéresse désormais de surcroît aux systèmes alimentaires, de l'amont à l'aval.

Jérémy Camus, élu à la Métropole de Lyon, est l'élu référent de l'observatoire.

Les partenaires de l'Opeana sont ceux de l'Agence, associés au titre du socle du programme de travail annuel : collectivités territoriales et syndicats mixtes gestionnaires de Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, et services déconcentrés de l'Etat (DDT, Draaf, Dreal). Des structures expertes sur les thématiques d'étude sont aussi membres de l'Opeana : Chambre d'agriculture du Rhône, Safer Auvergne-Rhône-Alpes.

L'animation de l'observatoire s'appuie sur des comités techniques réguliers et un comité de pilotage annuel.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



Territorialiser les filières viande dans l'aire métropolitaine lyonnaise

• Dans la continuité des travaux menés en 2023 sur les filières lait et fruits et légumes, l'Opeana a mené en 2024 une étude sur la territorialisation des filières viande. Dans un contexte de crise chronique du monde agricole, il est plus que jamais nécessaire de construire des débouchés locaux pour les productions agricoles.

• S'intéressant aux étapes de transformation, l'Opeana a mené une enquête auprès

des acteurs des filières bovines, porcines et volaille de chair, au sein de l'aire métropolitaine. L'étude assure une meilleure compréhension de ces filières, étape par étape. Elle brosse un panorama régional, appuyé sur les données disponibles et les dires des acteurs rencontrés.

Enfin, des enjeux sont tirés de ce tour d'horizon, et quelques pistes de solutions, à l'usage des partenaires de l'observatoire.

10 acteurs de la transformation des viandes rencontrés

La région Aura est la première de France en production de viande bovine

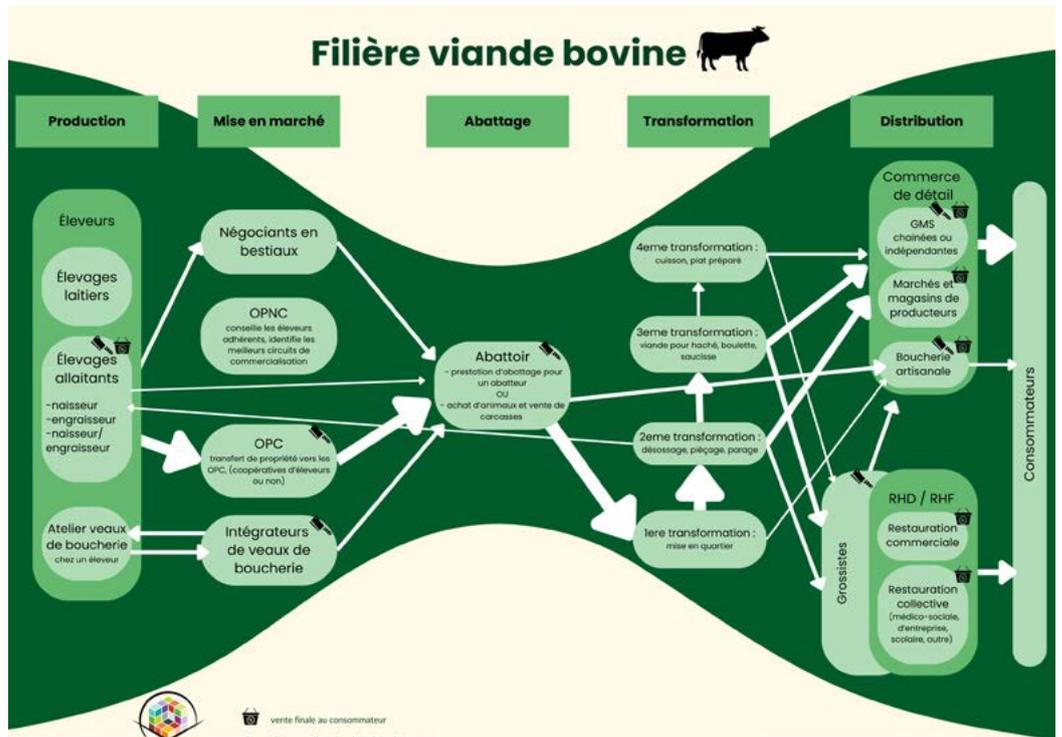
-1/3 : la consommation de viande bovine a reculé d'un tiers en France depuis 1980

x3 : la consommation de viande de volailles a triplé en France depuis 1970

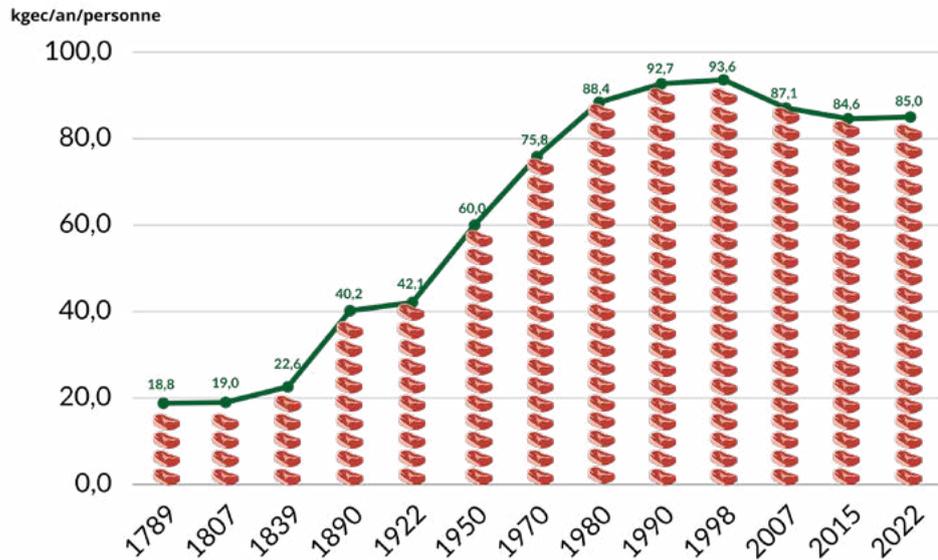
50 % des volailles consommées en France sont importés

Seuls **6** abattoirs réalisent

60 % du tonnage régional



Evolution de la consommation moyenne individuelle de viande par an en France (en kgec)



Sources : FranceAgriMer, Y. Lepage in Evolution de la consommation d'aliments carnés aux XIXe et XXe siècles en Europe occidentale



Agriculture, irrigation et eau

1/3 des sous-bassins couvre 88 % des prélèvements en eau pour l'agriculture

10 % de la SAU du territoire sont irrigués en 2020

Entre 2010 et 2020, la SAU irriguée a progressé de **4 422 ha** dans le territoire d'étude, soit **+13 %**

1/5 de la SAU en céréales est irriguée en 2020

60 % des sous-bassins de l'étude nécessitent des dispositifs d'économie d'eau pour l'agriculture

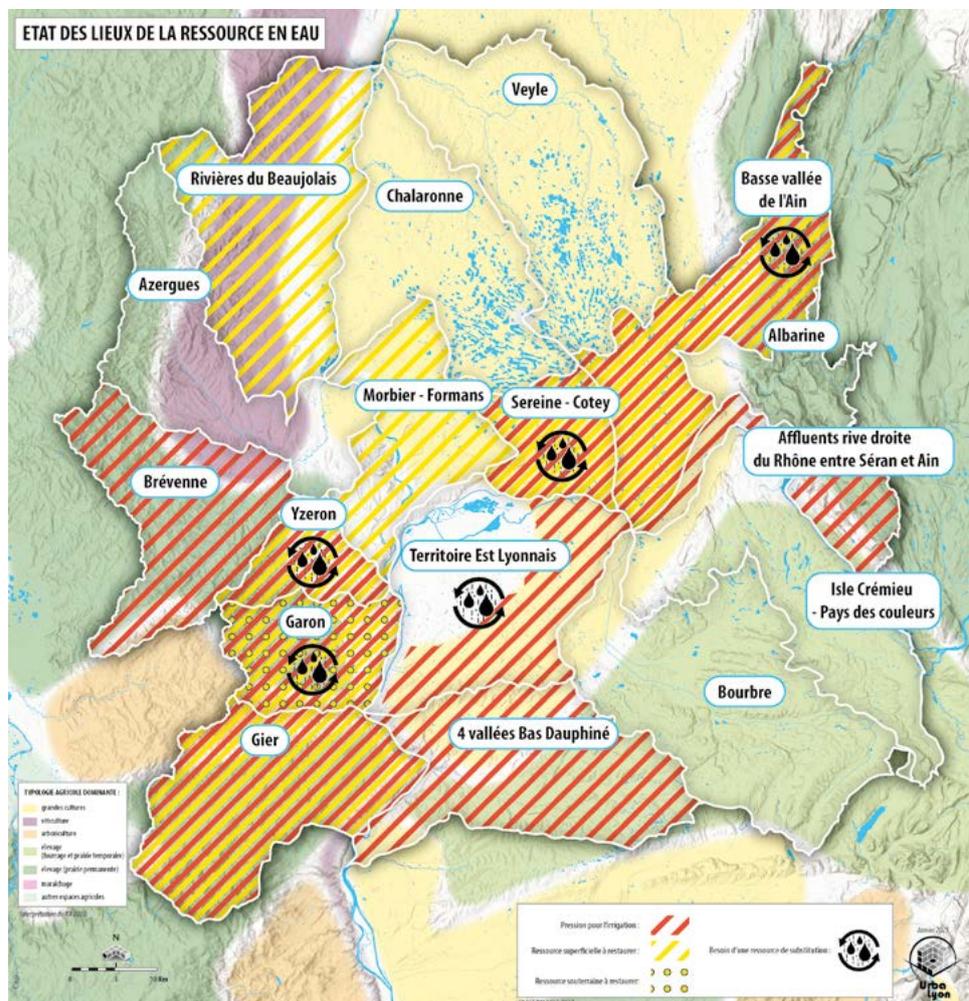
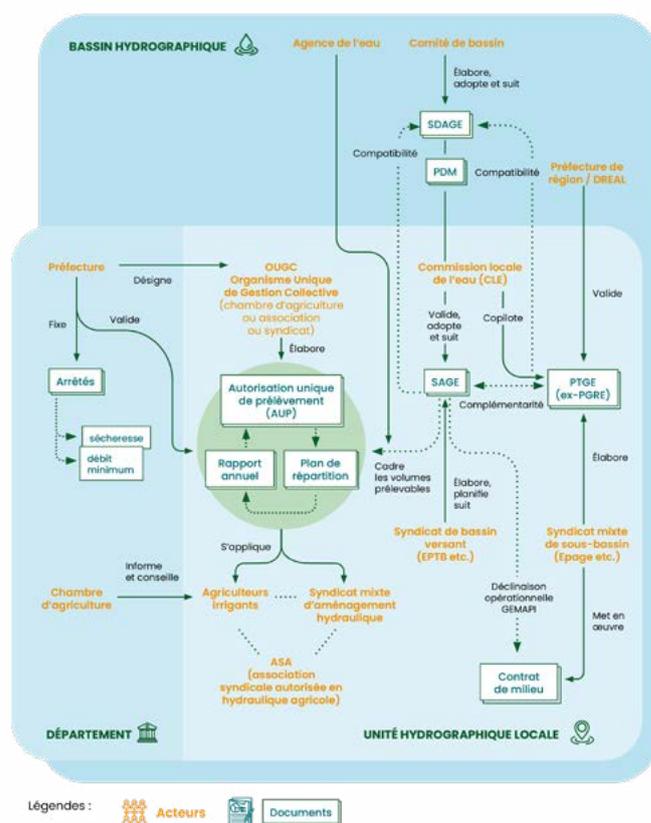
La disponibilité à venir de la ressource en eau pose de nombreuses questions aux partenaires de l'Opeana. En 2024, l'observatoire s'est donc saisi du sujet par la thématique de l'irrigation agricole.

Dans cette étude, il est proposé de comprendre les enjeux territoriaux relatifs à la gestion de l'eau pour l'irrigation. De nombreux acteurs et documents sont mobilisés, à des échelles géographiques et administratives diverses.

Après avoir dressé une carte mentale de la gouvernance de l'irrigation, l'étude propose un tour d'horizon de l'irrigation et de la ressource en eau, dans le versant rhodanien de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Il est ainsi possible de dresser une vision territoriale, par sous-bassin versant, des problématiques propres à chaque territoire ainsi étudié.

Cartographie de la gestion de l'irrigation agricole





**« A vos assiettes, citoyens ! »
Comment inciter les habitants
à questionner leur alimentation ?**

Le 13 septembre 2024 s'est tenue la quatrième journée inter-Pat sur l'invitation de la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP). L'objectif était d'appréhender les enjeux du changement de comportement des consommateurs en faveur d'une alimentation durable.

Elus et techniciens des PAT de l'aire métropolitaine ont ainsi pu rencontrer des acteurs qui agissent au quotidien dans les territoires (CCAS) et tester des outils, comme le camion itinérant du Centre social de Miribel (Cesam).

Pour cette rencontre, la matinée était divisée en deux ateliers :

- un atelier avec le CCAS pour présenter leurs actions notamment le défi FAAP « Famille à alimentation positive » devenu « Notre assiette en action »,
- un atelier avec le Cesam qui a présenté son camion itinérant et proposé au groupe d'expérimenter l'atelier cuisine.

À la fin de la matinée, les participants ont partagé un buffet avec les plats préparés pendant l'atelier cuisine agrémenté d'un complément proposé par « La Source voisine » (offre locale).





« Justice alimentaire : comment permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à une alimentation de qualité ? »

Le 5 décembre 2024, la Métropole de Lyon invitait les collectivités voisines pour la cinquième journée inter-Pat. Elus et techniciens des collectivités porteuses de PAT dans l'aire métropolitaine se sont retrouvés pour visiter deux structures qui luttent contre la précarité alimentaire : la Banque alimentaire du Rhône et la Maison engagée et solidaire de l'alimentation (Mesa).

La première moitié de l'après-midi était dédiée à la visite de la plateforme logistique de la banque alimentaire du Rhône à Décines. Les banques alimentaires ont pour objectif de collecter et centraliser les dons alimentaires pour ensuite les redistribuer aux structures d'aides, selon leurs besoins.

Les participants se sont ensuite retrouvés au tiers-lieu alimentaire de la Mesa, dans le 8^e arrondissement de Lyon. La Mesa a pour objet de toucher des personnes qui ne viennent pas s'intégrer aux groupes d'achat Vrac. Ces groupes d'achat ont pour objectif d'offrir des produits alimentaires de qualité à des prix accessibles pour les foyers en situation de précarité. Le tiers-lieu de la Mesa a été créé en fonction des besoins du quartier, où les commerces alimentaires manquent. La Mesa travaille sur les différents volets de l'accessibilité alimentaire : quantité, qualité, accueil social.

En fin d'après-midi, les participants ont pu discuter des visites autour d'un buffet sucré.



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Préfiguré au cours de l'année 2023, l'observatoire de la sobriété foncière s'est mis en place progressivement en 2024. Réunissant les territoires et les principaux acteurs du foncier, il constitue une scène de partage des connaissances, des méthodes et des outils et leviers permettant d'appréhender collectivement le sol et le foncier au prisme de l'efficacité et de la sobriété.



Les objectifs et principes fondamentaux de l'observatoire

La démarche de préfiguration de l'observatoire conduite en 2023 a permis de recueillir les besoins et attentes des partenaires. Il en ressort le fait que l'observatoire doit être avant tout :

- Un **outil de suivi et de compréhension des dynamiques foncières**. Il doit permettre de comprendre, d'analyser et de suivre dans le temps les évolutions, d'apporter des éclairages croisés sur les usages et les fonctions du sol et d'anticiper les mutations à l'œuvre ou à venir dans le territoire.



L'observatoire doit ainsi permettre aux partenaires un accès facilité à la donnée et un meilleur partage d'indicateurs pour mieux connaître le foncier, observer les évolutions sur le temps long et à différentes échelles territoriales. De nouvelles facettes (renaturation, densification, etc.) sont également à explorer pour répondre au changement de paradigme issu de la loi.

- Un **outil d'animation et de dialogue territorial** pour échanger et partager des connaissances et des bonnes pratiques entre territoires et acteurs de l'aménagement.



L'observatoire de la sobriété foncière n'a pas vocation à approcher la question du foncier par le seul prisme de l'observation et du chiffre. Il s'agit en effet, à travers l'association des différents territoires membres et acteurs concernés (collectivités, services déconcentrés de l'État, aménageur, EPF, etc.) de développer des échanges partenariaux.

Cette animation permettra de mettre en commun les informations, les données, les outils, les méthodes et les retours d'expériences utiles.

- Un **outil d'aide à la décision et d'accompagnement des politiques publiques** :

l'observatoire doit permettre de mieux accompagner les territoires dans la définition de leurs politiques publiques, leurs choix de planification, leurs stratégies de sobriété foncière ou leurs projets. C'est pourquoi, il appréhende le sujet de la sobriété foncière de manière transversale (MOS, identification des gisements et des potentiels fonciers, inventaires et densification des ZAE, etc.).



- Un « **centre de ressources** » pour rendre visibles et accessibles les références et les travaux conduits en lien avec l'enjeu de sobriété foncière (indicateurs, analyses et études produites par l'Agence et ses partenaires).

- Un **outil complémentaire et coordonné aux dispositifs existants** : pour éviter les redondances et limiter les sollicitations auprès des élus et acteurs du territoire, les différentes instances sont organisées en complémentarité (ou en coanimation) avec les dispositifs existants et avec certains partenaires (État, Conseil départemental, EPF par exemple). Il s'agit, en effet, de compléter et d'articuler les approches développées par les observatoires de l'Agence (notamment Opale, Opeana, Habitat, etc.), mais aussi celles des démarches et dispositifs engagés dans le territoire de l'aire métropolitaine par certains partenaires (Ozar et démarche Pacte sur le Rhône, OFPI en Isère, etc.).





Le pilotage et la gouvernance de l'observatoire

Comme les autres observatoires de l'Agence, l'observatoire de la sobriété foncière sera piloté et coanimé par deux élus référents : Béatrice Vessiller et Patrice Verchère. Pour cette année de mise en place technique, les élus référents de l'observatoire n'ont pas été mobilisés.

Souhaité par les partenaires en complément des groupes de travail, des comités techniques annuels sont organisés une à deux fois par an avec les techniciens qui suivent les travaux de l'observatoire pour apporter une bonne transversalité des analyses et appréhender les questions de stratégie foncière de manière globale et systémique.

En 2024, le comité technique s'est réuni en mars pour partager la feuille de route et en novembre pour partager le bilan de l'année écoulée (fonctionnement, gouvernance, travaux réalisés...) et proposer les sujets à creuser pour 2025.

Parce que le sujet de la sobriété foncière est transversal et multithématique, l'observatoire est organisé autour de quatre groupes de travail coanimés avec certains observatoires partenariaux existants (Opeana, Opale et habitat) et certains partenaires qui se réunissent chacun en fonction des sujets à traiter :

- un GT Dynamiques foncières et trajectoire ZAN,
- un GT Offre d'accueil et sobriété foncière économique,
- un GT Offre d'accueil et sobriété foncière économique,
- un GT Habitat, formes urbaines et opérationnelles.

Des axes stratégiques mobilisateurs en 2024

En complément des missions conduites par l'Agence pour certains partenaires, en 2024, l'observatoire s'est plus particulièrement attaché à investiguer trois sujets majeurs :

- l'accompagnement de la trajectoire ZAN,
- la sobriété foncière économique,
- la définition des espaces urbanisés/tache urbaine.



LES CHANTIERS DE FONDS ENGAGÉS CETTE ANNÉE 2024



Veille, décryptage et pédagogie

- Une **veille mensuelle des actualités législatives et territoriales** a été mise en place. Elle est organisée selon trois rubriques principales : actualités nationales ; actualités régionales et locales ; ressources et supports de communication. Depuis juillet 2024, un numéro/mois est envoyé aux partenaires.
- Des **approches pédagogiques autour des outils d'observation de la consommation des ENAF** ont été développées à travers par exemple un GT trajectoire ZAN dédié, une présentation des outils en Conseil d'administration de l'Agence, une publication synthétique, ...
- Une implication de l'Agence dans des **démarches portées par la Fnau sur le sujet du foncier** a été promue en 2024 avec d'une part, la co-animation du club foncier Fnau avec les Agences de Toulouse, Rennes et Belfort qui a donné lieu à la tenue de trois séances, et la participation de l'Agence au cycle Fnau sur les desseins du périurbain, volet « foncier, formes urbaines ».
- L'animation de la **dynamique partenariale autour de la sobriété foncière économique** a donné lieu à l'organisation de plusieurs temps fort en 2024 :
 - Un **webinaire** organisé par le réseau Urba4, les EPF et l'inter-Scot s'est tenu en janvier 2024 sur le sujet « **Comment concilier développement économique et sobriété foncière** » ;
 - Un **GT Foncier économique** dédié aux « **Inventaires ZAE** » a été organisé le 30 avril 2024 et a permis de dresser avec une quarantaine de participants un bilan et des perspectives ;
 - L'Agence a aidé ses partenaires DDT69/CD69/CCI/CMA dans l'organisation du séminaire « **Comment concilier développement économique et sobriété foncière** » qui s'est tenu le 4 octobre 2024 ;
 - En complément, un **GT Foncier économique** s'est tenu le 15 novembre 2024 sur « **Optimisation du foncier économique : besoins, leviers et outils** ».



Veille mensuelle observatoire foncier



Observation et partage de connaissances

- Le géoclip métropolitain a été enrichi avec la création d'une nouvelle rubrique « **Sobriété foncière** ». Des premiers indicateurs ont été créés et intégrés à cet outil. Une organisation en six rubriques est envisagée :
 - Occupation des sols, consommation des ENAF
 - Évolution des tissus
 - Gisements et potentiels fonciers
 - Dynamiques des marchés fonciers et immobiliers résidentiels
 - Dynamiques des marchés fonciers et immobiliers économiques
 - Enjeux écologiques
- La préparation de l'acquisition du prochain millésime MOS 2025 a été engagée avec un travail

conduit avec les Agences de Grenoble et de Saint-Etienne pour adapter le CCTP 2020 à la nomenclature ZAN, sans perdre pour autant la cohérence avec les millésimes MOS antérieurs.



R&D et méthodologies

- La méthodologie de définition des espaces urbanisés a été stabilisée.
- Des explorations méthodologiques pour définir un référentiel des tissus urbains ont été amorcées et seront poursuivies en 2025.



Stratégies territoriales et actions foncières

- Une amélioration de l'automatisation de l'identification des potentiels et gisements fonciers a été entreprise.

En 2024, des scènes d'échanges et des groupes de travail partenariaux mobilisateurs ont été organisés. Ils ont été principalement consacrés au partage et à la construction des indicateurs de base et des méthodes permettant de répondre aux attendus réglementaires et opérationnels de la définition et la mise en œuvre de la trajectoire ZAN.

En 2024, ce sont ainsi cinq réunions des groupes de travail qui se sont tenues



GT Dynamiques foncières et trajectoire ZAN

GT # 1 – mai 2024 : « Consommation des ENAF : outils & méthodes »

GT # 2 – 18 novembre 2024 : « Indicateurs + Définition des espaces urbanisés et rapports triennaux »



GT Offre d'accueil et sobriété foncière économique

GT # 1 – 30 avril 2024 : « Inventaire ZAE : bilan et perspectives », co-animé avec l'Ozar de la DDT69, Pacte Rhône du CD69

GT # 2 – 15 novembre 2024 « Optimisation et densification en ZAE – Retour d'expériences » co-animé avec Epora

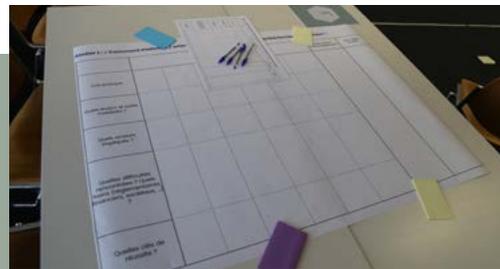


GT Habitat, formes urbaines et opérationnelles

GT # 1 – 15 mai 2024 : « Repérer, mobiliser et suivre le foncier pour produire du logement »



Un **GT Ressources** est prévu fin janvier 2025 sur la connaissance des sols et l'identification des secteurs à fort enjeu écologique.





LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX

VILLEURBANNE

Créé en 1997, l'observatoire économique de Villeurbanne a élargi son champ d'investigation en intégrant l'emploi et l'insertion en 2015, pour devenir l'observatoire du développement économique, de l'emploi, de l'insertion. Il est piloté par la Direction du développement économique, de l'emploi et l'insertion de la Ville (DDEI).

L'observatoire se veut un outil de suivi et de pilotage destiné aux élus, techniciens et acteurs du développement économique et de l'insertion de la commune.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024

La 25^e édition de l'observatoire du développement économique, de l'emploi et de l'insertion de Villeurbanne analyse comme chaque année les dynamiques économiques à l'œuvre dans le territoire de Villeurbanne.

L'étude traite notamment des thématiques de la démographie, du logement, des créations d'entreprise, de l'emploi, du chômage et de l'insertion. Les spécificités des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont également analysées. Trois focus sectoriels ont été réalisés dans cette édition : les mobilités actives, les industries culturelles et créatives et l'économie circulaire et le réemploi.

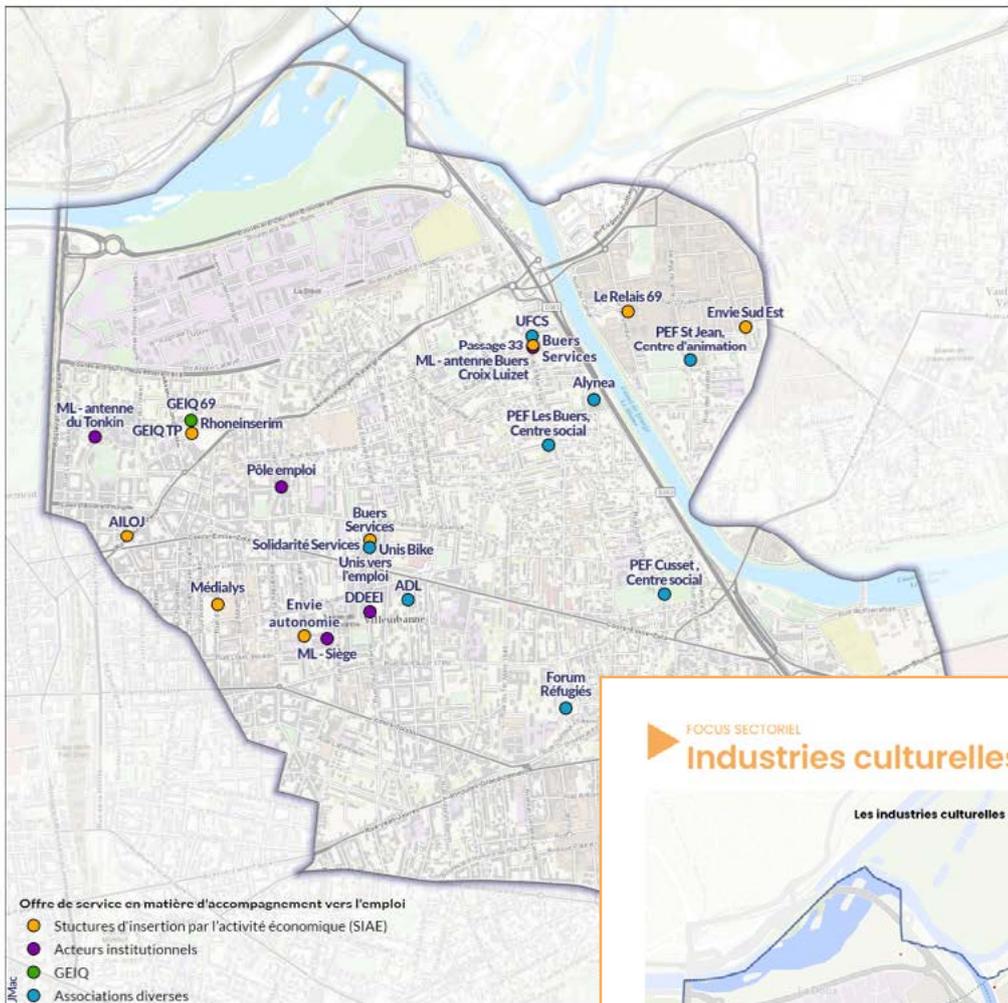
Sur presque quatre-vingts pages, des données chiffrées issues d'une multitude de sources (Insee-recensement de la population, source fiscale, Caf, Urssaf, France Travail etc.) sont croisées et analysées pour être au plus près de la réalité du territoire. L'observatoire, en fournissant un diagnostic précis et complet, est un outil incontournable pour alimenter les réflexions stratégiques de la Ville en matière de développement économique, d'emploi et d'insertion.

Une première partie traite des profils des habitants et des conditions de logements avec les dynamiques démographiques, résidentielles, les dynamiques de construction, la composition des ménages, les niveaux de vie et les déplacements domicile - travail. La deuxième partie analyse le tissu économique villeurbannais et les dynamiques d'emploi et d'immobilier d'entreprises.

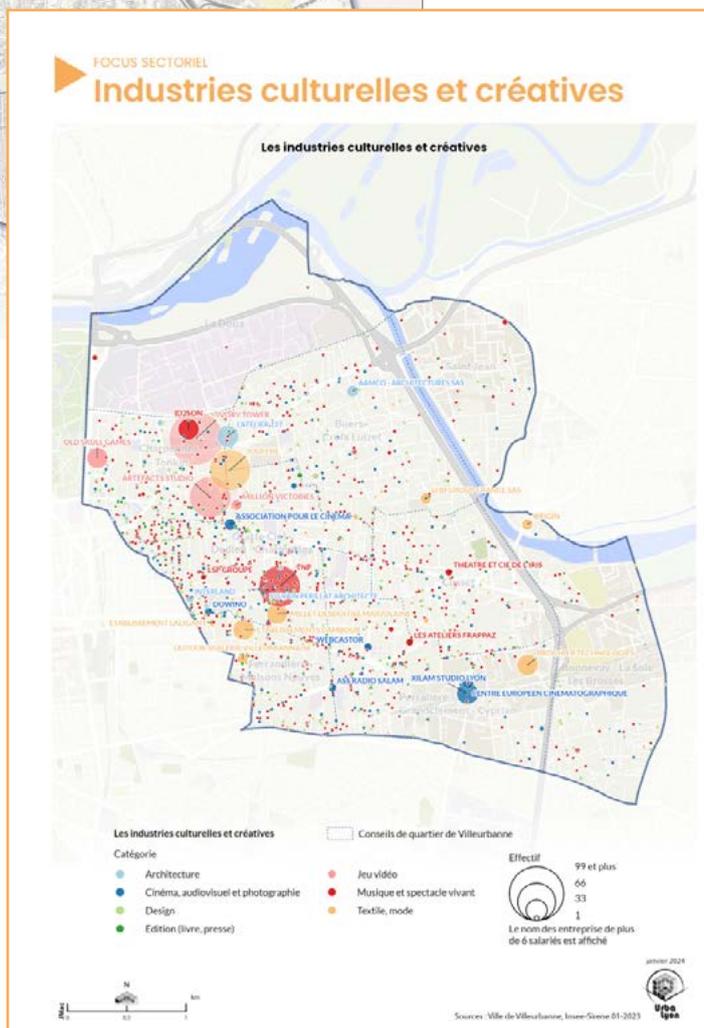
La dernière partie approfondit l'analyse du marché du travail et des trajectoires d'insertion des personnes éloignées de l'emploi au travers des données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, des bénéficiaires du revenu de solidarité active, des jeunes accompagnés par la Mission locale ou encore des parcours dans l'insertion par l'activité économique.

Des portraits de quartiers sont produits également sur les sept quartiers de Villeurbanne pour présenter de manière synthétique leurs spécificités économiques et sociodémographiques.





- ADL** : Association pour le développement local
- AILOJ** : Association d'aide au logement des jeunes
- ARTAG** : Association régionale des teiganes et de leurs amis gadjé
- DDEEI** : Direction du développement économique, de l'emploi et de l'insertion
- GEIQ** : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- ML** : Mission locale
- PEF** : Permanence emploi formation



GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

L'observatoire de Grand Bourg Agglomération permet de disposer d'un outil statistique actualisé fournissant les principales informations thématiques à différentes échelles.

En 2024, une application Géoclip qui s'enrichit

Plus de 500 indicateurs sont disponibles à différentes échelles allant des quartiers Iris de l'Insee (centaine d'indicateurs) aux conférences territoriales en passant par les communes de Grand Bourg Agglomération. Cet outil essentiellement alimenté par des données capitalisées dans le centre de données de l'Agence d'urbanisme (démographie, logement, emploi, chômage, démographie médicale, agriculture, sport...) a vocation à être encore enrichi de données fournies par Grand Bourg Agglomération et ses partenaires.

Les rapports statistiques intégrés en 2022 ont été actualisés et enrichis. Ils permettent à l'utilisateur élu, technicien d'éditer les chiffres clés utiles au suivi du projet de territoire sur un périmètre de son choix et de le comparer à l'agglomération dans son ensemble.

Les rapports statistiques contiennent six thématiques (habitants, habitat, développement économique, agriculture, transition énergie, biodiversité, mobilités, services aux habitants, sport et culture).

Chaque année, de nouvelles données viennent enrichir l'outil sous forme de cartographie, graphique ou tableaux.

En 2024, la couche d'habillage des quartiers prioritaires de la ville a été mise à jour et dix-sept nouveaux indicateurs ont été intégrés à l'outil : *population par tranche d'âge - Insee, Véhicules particuliers/utilitaires légers en circulation - RSVERO, Volume d'eau prélevé déclaré - BNPE, Établissements scolaires, effectifs - Annuaire des établissements - Rectorat, Commerce d'une surface de 300 m² ou plus - LSA).*

Observatoire de Grand Bourg Agglomération
GEOCLIP

ESPACES DE TRAVAIL À PROPOS...

Indicateurs : cartes, données et graphiques
Je visualise des indicateurs sur une problématique donnée

Rapports : éditer un portrait sur mesure
Je sélectionne un territoire et j'obtiens des rapports détaillés

Zonages : visualiser et comparer
Je cartographie un vaste éventail de découpages, j'analyse leur composition

Charger des données externes
J'importe des données pour les cartographier et les croiser avec d'autres

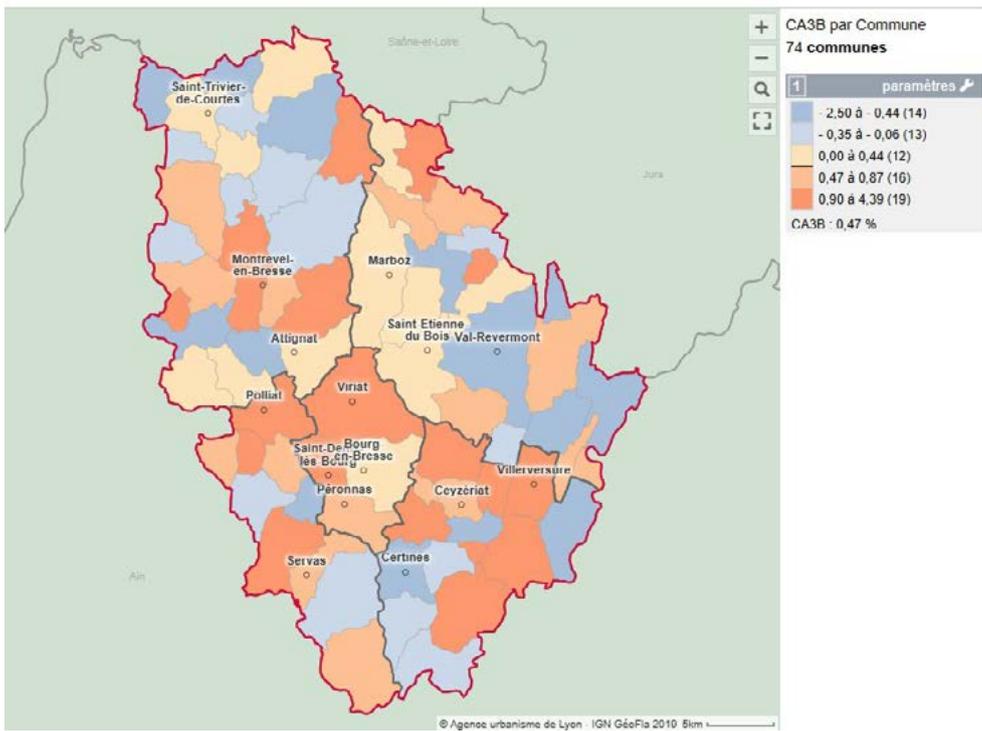
Liste des indicateurs

Contacts Accessibilité Confidentialité Informations éditeur Aide



1 Taux d'évolution annuel moyen de la population (%) 2015-2021

ACTIONS



Observatoire de Grand Bourg Agglomération

GEOCLIP

Zone d'étude Bourg-en-Bresse (commune), comparée avec CA3B

CHIFFRES CLÉS - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Tourisme

Établissements touristiques

	Établissements touristiques	
	Bourg-en-Bresse	CA3B
Hôtels	9	22
Résidences de tourisme	1	1
Auberges de jeunesse - Centres sportifs	0	0
Campings	0	10
Villages vacanciers	0	0

Source : Insee (capacité des communes en hébergement touristique) - 2024

Capacité des établissements touristiques

	Capacité des établissements touristiques	
	Bourg-en-Bresse	CA3B
Hôtels	417	783
Résidences de tourisme	84	84
Auberges de jeunesse - Centres sportifs	0	0
Campings	0	1 039
Villages vacanciers	0	0

Source : Insee (capacité des communes en hébergement touristique) - 2024

Répartition des établissements touristiques



Source : Insee (capacité des communes en hébergement touristique) - 2024

Capacité par type d'établissements



Source : Insee (capacité des communes en hébergement touristique) - 2024

Référente
Laetitia RISSOAN

OBSERVATOIRE TERRITORIAL

SAINT-PRIEST

L'observatoire de Saint-Priest permet de disposer d'un outil statistique actualisé fournissant les principales informations thématiques à l'échelle des conseils de quartiers.

L'outil Géoclip

L'observatoire propose 207 indicateurs construits à partir du potentiel du centre de données de l'Agence.

Ces indicateurs sont proposés à l'échelle des Iris, des conseils de quartiers ou à l'adresse. Certains d'entre eux ont fait l'objet de commande de données sur des périmètres à façon.

Géoclip permet aux techniciens un accès à des données cartographiées ainsi qu'à des rapports statistiques sur les conseils de quartiers. Cet outil complète leur propre dispositif plus orienté sur la géographie (SIG) et non la statistique.



Observatoire de la ville de Saint-Priest

GEOCLIP

ESPACES DE TRAVAIL À PROPOS... 





Indicateurs :
cartes, données et graphiques

Je visualise des indicateurs sur une problématique donnée



Rapports :
éditer un portrait sur mesure

Je sélectionne un territoire et j'obtiens des rapports détaillés



Zonages :
visualiser et comparer

Je cartographie un vaste éventail de découpages. J'analyse leur composition



Charger des données externes

J'importe des données pour les cartographier et les croiser avec d'autres

[Liste des indicateurs](#)

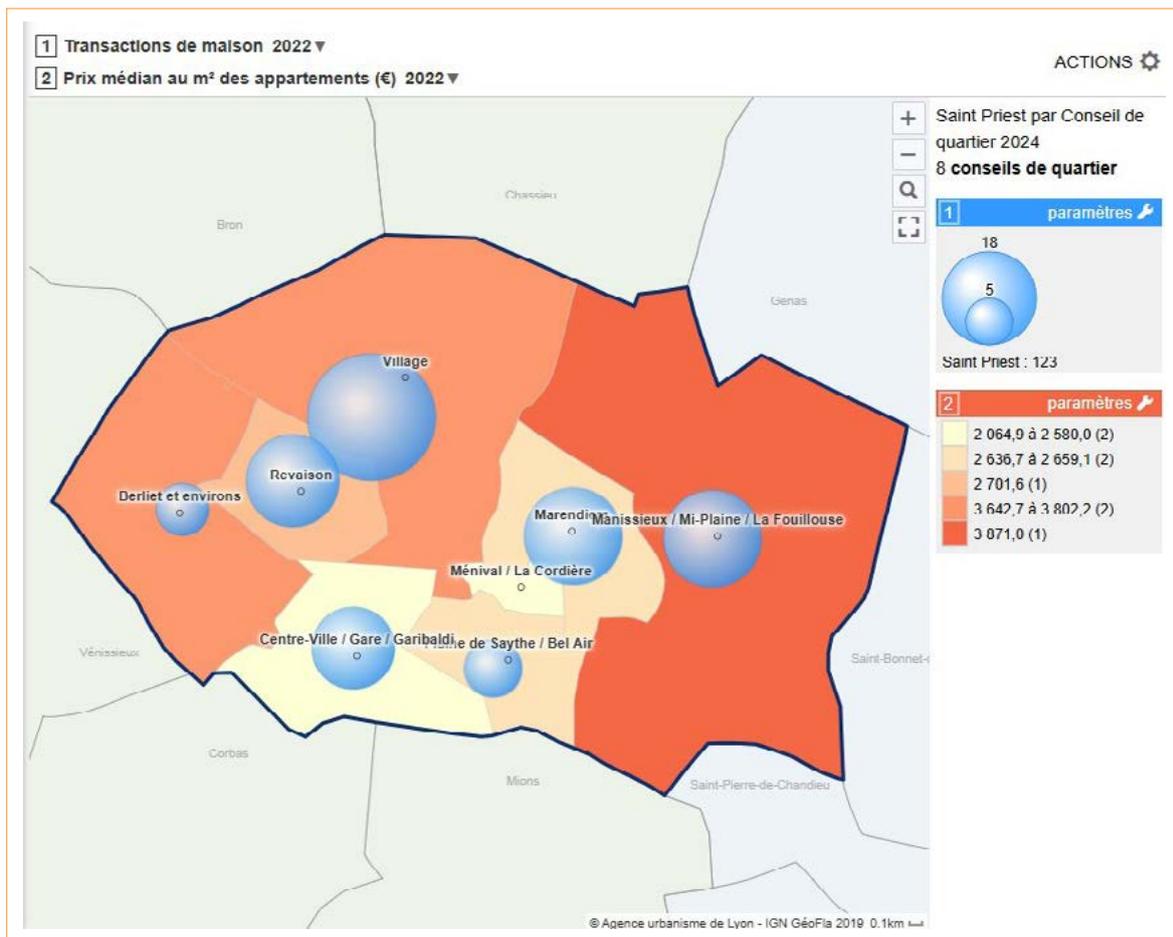
[Contacts](#)

[Accessibilité](#)

[Confidentialité](#)

[Informations éditeur](#)

[Aide](#)



VÉNISSIEUX

Grâce à son approche multithématique, l'observatoire de Vénissieux offre aux acteurs de la Ville une lecture à la fois synthétique et assez générale du territoire. Il permet à la commune d'ajuster ses diagnostics territoriaux et de faire des choix en matière de politique locale.

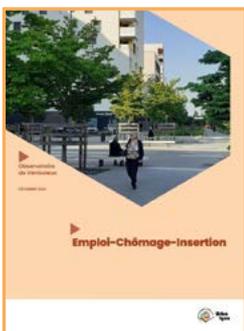
En 2022, l'actualisation de l'observatoire dans sa version multithématique des années précédentes s'enrichit par une approche davantage sociale d'insertion et d'accès à l'emploi, des jeunes Vénissiens en particulier.

La publication de 2022* dresse le bilan socio-économique de la commune et son évolution.

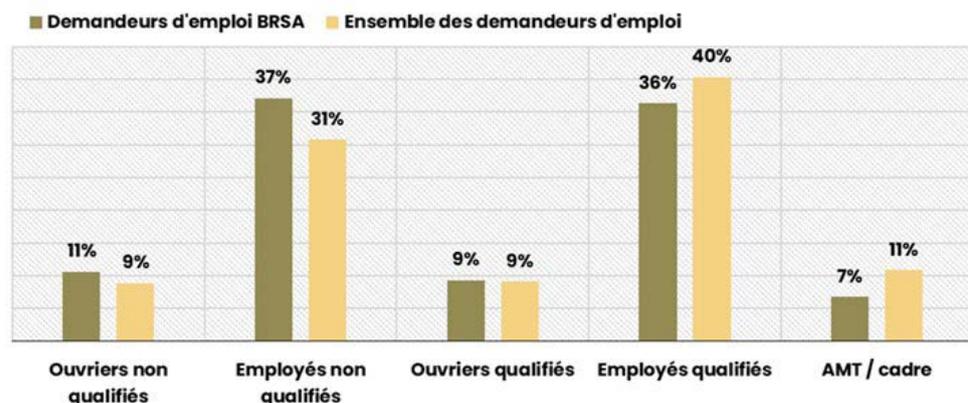
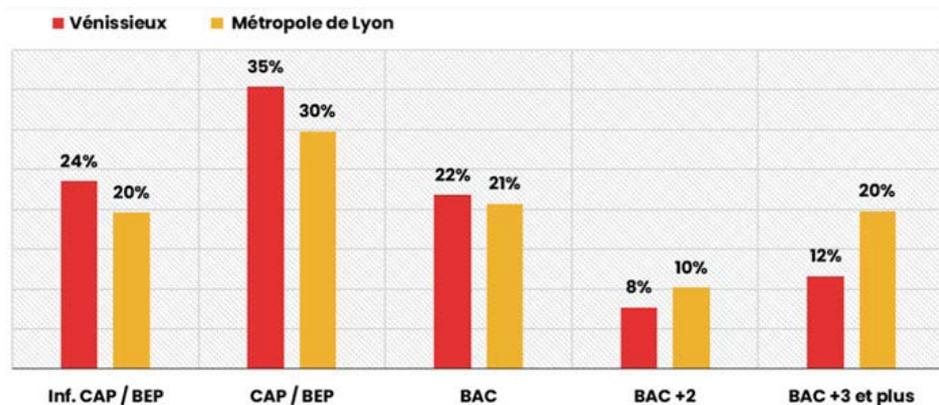
Elle se concentre davantage sur la dynamique de l'emploi dans le territoire, le chômage, et l'insertion des Vénissiens.

L'emploi, le chômage, les recrutements, l'entrée en formation constituent les principaux thèmes de la dernière publication. Elle vient enrichir les publications précédentes qui sont davantage multithématiques.

*pour 2023 et 2024, il n'y pas eu de demande d'actualisation de l'observatoire

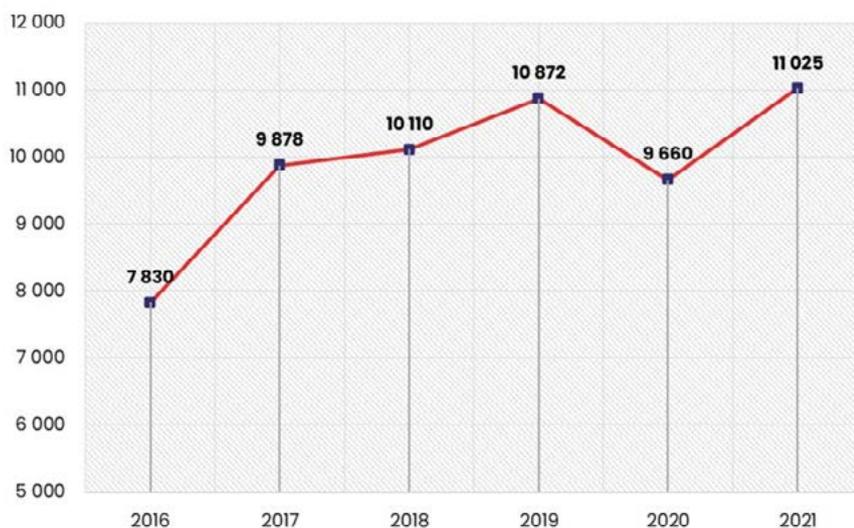


Emploi-Chômage-Insertion

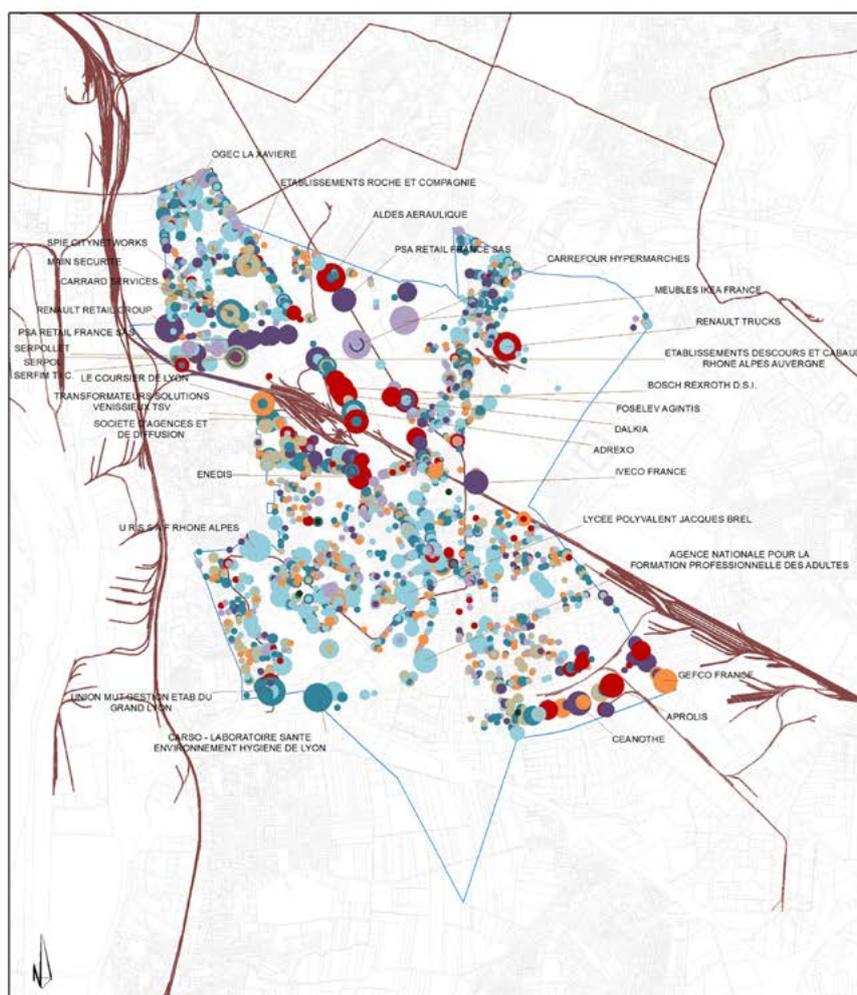




Nombre de recrutements à Vénissieux de 2013 à 2021



Les établissements de Vénissieux, Insee Sirène 2021



Tranche d'effectif	Secteur d'activité	0 0,75 1,5 Kilomètres
<ul style="list-style-type: none"> ● 0 salarié ● De 1 à 9 salariés ● De 10 à 49 salariés ● De 50 à 99 salariés ● De 100 à 249 salariés ● Plus de 250 salariés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Agriculture ■ Industrie, énergie, environnement ■ BTP ■ Commerce de gros et automobile ■ Commerce de détail ■ Transports - logistique ■ Services aux entreprises, finance, immobilier ■ Services aux particuliers 	<p>Dénomination des établissements de 100 salariés et plus</p> <p>Source : Insee - Sirene 2021</p>

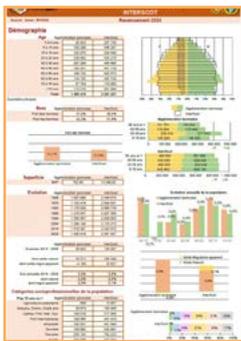


LES OBSERVATOIRES THÉMATIQUES

DÉMOGRAPHIE

Cet observatoire alimente en chiffres et tendances les autres observatoires, ou directement les études de l'Agence. En 2024, il a produit des éléments récurrents, mais aussi des publications ponctuelles en fonction de l'actualité statistique. Il gère aussi la centaine de bases annuelles issues du recensement pour les mettre à disposition des études de l'Agence.

LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



Les « fiches duos »

Ce document de huit pages répond à 80% des questions que l'on peut se poser sur le recensement. Il compare deux territoires et fournit tout ce qu'il faut retenir en matière de population, de ménages d'actifs, de logement, de migration, de formation etc.

Dans le cadre de la fonction socle de l'Agence, tout partenaire peut donc demander à recevoir un comparatif entre deux entités de son choix. Par exemple, il peut demander les fiches de toutes les communes de son EPCI comparées à l'EPCI, ou comparer son Scot avec celui du voisin. En 2024, un jeu PDF a été envoyé à chaque EPCI.

Cette fiche est opérationnelle sur tout type de regroupement à la seule condition d'être compris en région AURA. Ces fiches sont réutilisées dans certains observatoires, et maintenant en ligne sur notre site extranet.



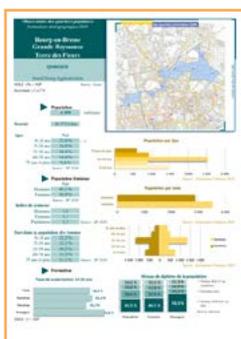
La fiche migration résidentielle

L'observatoire a produit une fiche de six pages présentant les caractéristiques de la population (ou du chef de ménages) par rapport à sa situation résidentielle.

Quatre groupes sont définis :

- la population stable (qui sur un an est restée dans son logement),
- la population mobile mais interne à la même zone d'étude (qui a trouvé un logement dans la même zone d'habitat),
- la population qui vient d'arriver,
- la population qui est partie.

Un mémo expliquant pourquoi en 2022 un maire n'a que les chiffres de 2019 a été produit pour aider nos partenaires techniques à expliquer la méthode des millésimes centrés sur 2019 mais intégrant déjà des données 2021.



Les chiffres-clés de nos partenaires

La population de tous les périmètres de nos adhérents sont présentés en tableau et en carte au moment de la diffusion des résultats du recensement.



Les études de l'observatoire publiées dans d'autres collections

L'observatoire a réalisé une estimation de la population dans les quartiers politique de la ville, diffusé auprès des services concernés. Il s'agit d'une fiche de référence de quatre pages comprenant les délimitations de la nouvelle géographie prioritaire, la déclinaison de la population telle que transmise par le ministère, mais également des estimations propres à l'Agence. La méthodologie adoptée ne permet pas d'en faire un document grand public. Quatre documents sont produits selon le découpage des départements (Ain, Isère, Nouveau Rhône et Métropole de Lyon).

Les réseaux

L'observatoire est impliqué dans l'évolution de la méthode de diffusion du recensement Insee, en étant bêta-testeur du nouvel applicatif Insee « Melodi ». Ce « groupe expert » national composé de douze institutions a fait un retour sur les fonctionnalités, les atouts et les manques de cette nouvelle manière de construire les tableaux.

L'observatoire participe également à la commission Cnis qui fait évoluer les données sociales et démographiques.

OBSERVATOIRE THÉMATIQUE

PLATEFORME D'OBSERVATION DE LA VIE ÉTUDIANTE

Suite à son accompagnement de la Métropole de Lyon et de la ComUE-Université de Lyon lors du premier Schéma de développement universitaire (SDU) en 2008, UrbaLyon a mis au point la « plateforme d'observation de la vie étudiante » sur la base d'indicateurs basiques relatifs à l'enseignement supérieur. Depuis 2015, la plateforme réunit trois partenaires du 4^e Collège de l'Agence : la Métropole de Lyon, la ComUE-Université de Lyon et le Crous de Lyon.

La plateforme d'observation de la vie étudiante permet de disposer de la connaissance factuelle et réactualisée des effectifs étudiants présents dans chaque site d'établissements de l'enseignement supérieur localisé dans le territoire de l'académie de Lyon. Élargie, depuis 2023, à plusieurs autres indicateurs relatifs à la démographie étudiante, à la santé, au sport, à la culture, à la mobilité (déplacements), à l'alimentation et à la restauration universitaire, ou encore aux bourses d'aide au financement des études, elle invite à objectiver, à différentes échelles de territoires, les enjeux de la vie étudiante en matière d'aménagement et d'urbanisme. Cette objectivation vise à aider la décision des trois partenaires dans le cadre de l'élaboration de leurs politiques publiques ; à ce titre, en 2022, la plateforme a permis d'alimenter le second SDU (« SDU – Ambition 2030 »).

L'approche multiscalaire – du site d'établissement à l'académie de Lyon, en passant par les secteurs/quartiers, les communes, les intercommunalités et les départements – est privilégiée : elle constitue l'un des atouts de cet outil. L'efficacité de ce travail d'observation repose, aussi, dans sa capacité à ne pas rester sur une approche entièrement statistique mais à mettre l'outil au service des politiques publiques d'aménagement et des projets de développement territorial, à l'instar de la dernière révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot) de l'Agglomération lyonnaise.

Au-delà de l'outil qu'elle constitue, l'intérêt de cette plateforme d'observation réside dans sa souplesse et dans son adaptabilité par rapport aux demandes/commandes des trois partenaires. Elle a permis, aussi, la réalisation de plusieurs études pour d'autres acteurs, notamment l'Aderly, la Ville de Lyon, ou encore Roannais Agglomération. La plateforme a, également, alimenté d'autres travaux d'UrbaLyon tels

que des projets urbains, des publications de l'Opale, des études « grands territoires » (inter-Scot), etc.

Jusqu'en 2022, l'échelle la plus large d'observation était le « carré métropolitain » ; depuis 2023, il s'agit de l'académie de Lyon (départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône).

Soixante jours annuels sont alloués à cette ligne d'étude.

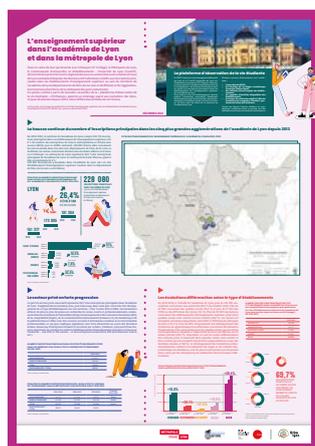




LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE 2024



L'enseignement supérieur dans et la vie étudiante dans l'académie de Lyon, la métropole de Lyon et la ville de Lyon



Poster - L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon

→ Publications qui seront déposées sur le site web de l'Agence au premier trimestre 2025

Volet « effectifs étudiants »

La base de données relative aux effectifs étudiants fait l'objet d'une mise à jour annuelle, depuis l'année universitaire 2008-2009 ; le dernier millésime consolidé est 2022-2023.

Sont référencés tous les établissements (universités, grandes écoles, lycées, etc.) de tout statut (public, consulaire, privé, associatif), dispensant des formations post-baccalauréat de premier, deuxième et troisième cycles, et dont au moins un de leurs sites est localisé dans le territoire de l'académie de Lyon.

Plusieurs sources d'informations sont mobilisées pour collecter, chaque année, les effectifs étudiants par sites, dont :

- l'open data du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) ;
- les fichiers de la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes ;
- les rapports d'activités disponibles des établissements ;
- des contacts directs auprès des établissements ;
- le moteur de recherche relatif à l'offre de formations de l'enseignement supérieur du magazine « L'Étudiant », également partenaire du Salon des étudiants.

Pour ce volet « effectifs étudiants », deux publications ont été produites en 2024 :

- la première partie d'une étude de 76 pages intitulée « L'enseignement supérieur et la vie étudiante dans l'académie de Lyon, la métropole de Lyon et la ville de Lyon » ;
- un poster (format A1), intitulé « L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon », mettant en perspective, de manière synoptique, les principales données de la première partie de l'étude mentionnée ci-dessus

Volet « indicateurs vie étudiante »

Depuis 2023, outre le dénombrement des effectifs étudiants, la plateforme d'observation de la vie étudiante s'est ouverte, sur demande des trois partenaires, à des thématiques portant, plus spécifiquement, sur la vie étudiante. Pour ce faire, diverses sources ont été mobilisées. Elles permettent de fournir des indicateurs davantage d'ordre qualitatif pour dresser le portrait des étudiants de l'enseignement supérieur du territoire, à travers le genre, les filières de formations, le niveau de cursus, le lieu de résidence, le lieu d'obtention du bac, les aides et bourses reçues, la restauration universitaire, l'accès aux soins, etc.

Pour renseigner ces thématiques, plusieurs sources d'informations sont mobilisées telles que :

- l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ;
- la Caisse d'allocations familiales (Caf) du Rhône et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;
- l'Observatoire régional de la santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes ;
- le ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative ;
- le Crous de Lyon ;
- la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes ;
- etc.

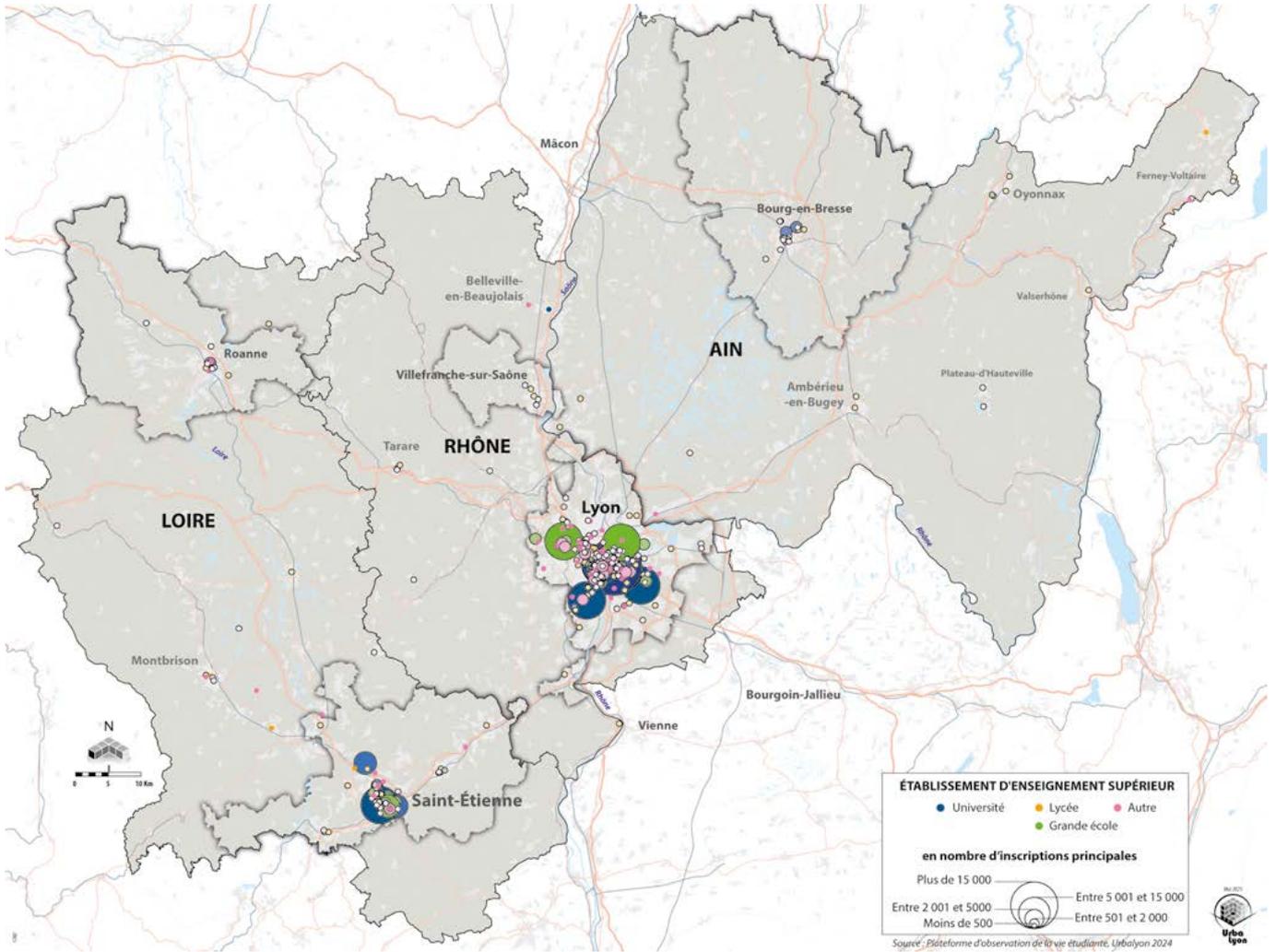
Le volet « indicateurs vie étudiante » fait l'objet de la seconde partie de l'étude mentionnée plus haut. En effet, depuis 2024, la capitalisation des données et informations de la plateforme donne lieu à un seul livrable associant le volet « effectifs étudiants » et le volet « indicateur vie étudiante ».

En outre, le poster relatif aux effectifs étudiants a été réactualisé.

LES PUBLICATIONS ANNUELLES PRÉCÉDENTES

- 1 · Publication (et synthèse) : « L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon », décembre 2021 ;
- 2 · Publication (et synthèse) : « L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon », décembre 2022 ;
- 3 · Poster : « L'enseignement supérieur dans le « carré métropolitain » et dans la métropole de Lyon », décembre 2022 ;
- 4 · Publication (et synthèse) : « L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon », décembre 2023 ;
- 5 · Poster : « L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon », décembre 2023 ;
- 6 · Publication « Observatoire de la vie étudiante sur le territoire de la Métropole de Lyon - Indicateurs de la vie étudiante 2023 », datée de février 2024 mais réalisée dans le cadre du Programme partenarial 2023.

Effectifs étudiants présents dans les sites des établissements de l'enseignement supérieur de l'académie de Lyon en 2022-2023





L'enseignement supérieur dans l'académie de Lyon et dans la métropole de Lyon

Dans le cadre de leur partenariat avec UrbaLyon (4^e Collège), la Métropole de Lyon, la Communauté d'universités et d'établissements - Université de Lyon (ComUE - Université de Lyon) et le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Lyon souhaitent disposer de données et d'indicateurs relatifs aux inscriptions principales dans les établissements d'enseignement supérieur au sein du territoire de l'académie de Lyon (départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône) et de l'agglomération lyonnaise (territoire de la métropole de Lyon), notamment.

Ce poster, réalisé à partir de données recueillies via la « plateforme d'observation de la vie étudiante » d'UrbaLyon, apporte un éclairage quant aux évolutions des dynamiques étudiantes depuis 2013, selon différentes échelles de territoires.

→ Ce poster accompagne la publication intitulée Enseignement supérieur et la vie étudiante dans l'académie de Lyon, la métropole de Lyon et la ville de Lyon, parus en décembre 2024.



La plateforme d'observation de la vie étudiante

En 2008, UrbaLyon a accompagné la Métropole de Lyon et la ComUE - Université de Lyon sur l'élaboration du premier SDU. Depuis, UrbaLyon a mis au point la « plateforme d'observation de la vie étudiante » sur la base d'indicateurs dont un relatif aux inscriptions principales dans les établissements de l'enseignement supérieur de l'académie de Lyon.

Sont retracés tous les établissements (privés, publics, consulaires, associatifs) dispensant des formations post-baccalauréat, de premier, deuxième et troisième cycles, et dont au moins un de leurs sites est situé sur le territoire de l'académie de Lyon.

Plusieurs sources d'informations sont mobilisées :

- l'open data du MESRI ;
- les données de la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes ;
- des contacts directs auprès des établissements ;
- les rapports d'activités disponibles des établissements ;
- le moteur de recherche relatif à l'affaire de formations du magazine l'Étudiant, partenaire du salon des étudiants.

Toutes les figures (cartes, tableaux et graphiques) contenues dans ce poster ont été réalisées à partir des données de la plateforme.

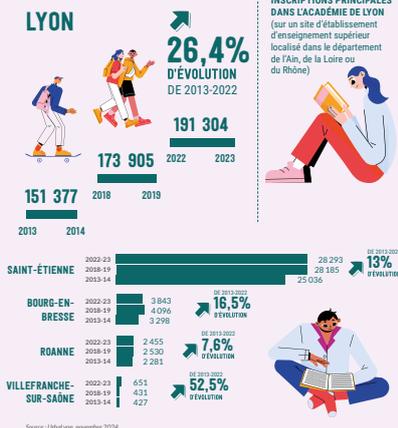
DECEMBRE 2024

La hausse continue du nombre d'inscriptions principales dans les cinq plus grandes agglomérations de l'académie de Lyon depuis 2013

En 2022-2023, le territoire de l'académie de Lyon compte 233 701 inscriptions principales dans un établissement de l'enseignement supérieur, soit 8 % du nombre des inscriptions de France métropolitaine et d'Outre-mer (source MESRI pour le chiffre national). 228 080 d'entre elles concernent les sites localisés dans l'un des trois départements de l'Ain, de la Loire ou du Rhône, les autres concernant d'autres sites localisés ailleurs en France ou à l'étranger. La métropole de Lyon représente 83,9 % des inscriptions principales de l'académie de Lyon. La métropole de Saint-Étienne, quant à elle, en représente 12,4 %.

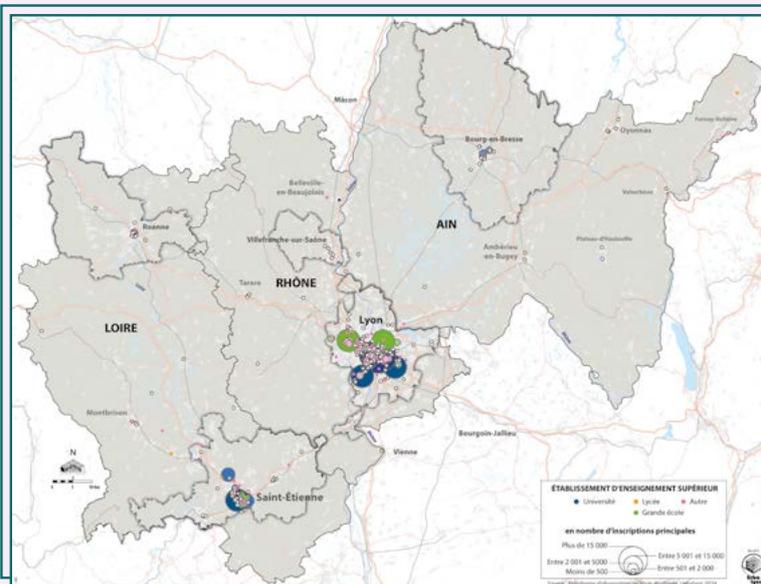
228 080 inscriptions principales dans l'académie de Lyon (sur un site d'établissement d'enseignement supérieur localisé dans le département de l'Ain, de la Loire ou du Rhône)

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS PRINCIPALES DANS LES CINQ PLUS GRANDES INTERCOMMUNALITÉS DE L'ACADÉMIE DE LYON ENTRE 2013-2014 ET 2022-2023



Source : UrbaLyon, novembre 2024

SITES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'ACADÉMIE DE LYON EN 2022-2023



Le secteur privé en forte progression

La part du secteur privé-associatif représente 29,2 % des inscriptions principales dans l'académie de Lyon. L'agglomération lyonnaise joue, pour beaucoup, dans cette part via le très fort développement de ce type d'établissements sur son territoire (+78,4 % entre 2013 et 2022). Ces formations attirent de plus en plus de jeunes en recherche de cursus courts et professionnalisants, notamment dans les domaines de l'immobilier (Esp), du management et des ressources humaines (IGS), de la comptabilité (Pigier), de la communication/événementiel (Sciences-U), du marketing et de la publicité (Inseec). Elles sont, très souvent, ouvertes à la formation continue et/ou à la formation professionnelle, ce qui peut expliquer, également, leur forte attractivité au cours des dernières années. Beaucoup d'entreprises forment et recrutent par ce biais, d'ailleurs. Lyon jouit d'une histoire importante en matière de créations d'établissements d'enseignement supérieur en lien avec l'industrie - aux XIX^e et XX^e siècles - et des entreprises locales (Cési, EM Lyon Business School, etc.).

NOMBRE D'INSCRIPTIONS PRINCIPALES DANS LES SITES D'ÉTABLISSEMENTS SITUÉS DANS L'ACADÉMIE DE LYON, SELON LE STATUT JURIDIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2022-2023

Statut	2022-2023
PRIVÉ-ASSOCIATIF	66 524
PUBLIC-CONSULAIRE	161 556
TOTAL	228 080
PRIVÉ-ASSOCIATIF / TOTAL	29,2%

Source : UrbaLyon, novembre 2024

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS PRINCIPALES, SELON LE STATUT JURIDIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT, DANS LA MÉTROPOLE DE LYON, ENTRE 2013-2014 ET 2022-2023

Statut	2013-2014	2018-2019	2022-2023	Évolution 2013-2022
PRIVÉ-ASSOCIATIF	34 175	45 918	40 978	+18,7%
PUBLIC-CONSULAIRE	117 202	127 987	130 326	+11,2%
TOTAL	151 377	173 905	191 304	+26,4%
PRIVÉ-ASSOCIATIF / TOTAL	22,6%	26,4%	31,9%	

Source : UrbaLyon, novembre 2024

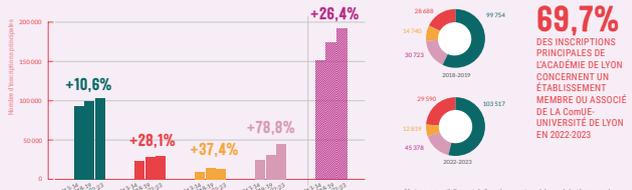
Les évolutions différenciées selon le type d'établissements

En 2022-2023, à l'échelle de l'académie de Lyon, près de 124 000 inscriptions concernent une université (54,3 % du nombre total). Près de 35 000 concernent des grandes écoles (15,2 %) et plus de 17 000 des CPGE ou des BTS dans des lycées (7,6 %). Plus de 52 000 inscriptions concernent des établissements d'enseignement supérieur privé (hors grandes écoles sous contrat et hors contrat) (22,8 %). Les lycées ont enregistré une hausse importante entre 2013 et 2022 dans la métropole de Lyon (+37,4 %). Pour les BTS, l'engouement et le développement des formations en apprentissage et en alternance constituent des éléments d'explications. Il en est de même pour les grandes écoles qui ont connu une augmentation régulière et importante de leurs inscriptions sur la même période (+28,1 %). Cependant, ce sont les autres établissements des secteurs privé et associatif (hors grandes écoles sous contrat et hors contrat) qui ont enregistré la plus forte augmentation au cours des dernières années (+78,8 %). Le développement des formations professionnalisantes, invitant à la réalisation de stages ou de contrats d'apprentissages en alternance, sont de plus en plus prisés par les jeunes mais aussi, par les entreprises pour embaucher leurs nouveaux collaborateurs.

NOMBRE D'INSCRIPTIONS PRINCIPALES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS DANS L'ACADÉMIE DE LYON (ne sont pas comptabilisées les inscriptions principales dans les sites d'établissements situés hors de l'académie de Lyon, que ces sites soient en France ou à l'étranger), EN 2022-2023

Type	2022-2023
UNIVERSITÉS	122 960
GRANDES ÉCOLES	34 775
LYCÉES (BTS + CPGE)	17 282
AUTRES*	52 643
TOTAL	228 080

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS PRINCIPALES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENTS, DANS LA MÉTROPOLE DE LYON, ENTRE 2013 ET 2022



*Autres : enseignement de l'enseignement supérieur privé et hors grandes écoles sous contrat et hors contrat.

Source : UrbaLyon, novembre 2024



OBSERVATOIRE THÉMATIQUE

SPORT

Créé en 2018, l'observatoire métropolitain des sports a pour ambition d'être un instrument d'aide à la décision en matière de politiques sportives. Il est destiné aux élus et techniciens de la Métropole de Lyon et plus largement à l'ensemble des acteurs locaux de la politique sportive.

Pour l'année 2024, deux axes de travail ont été privilégiés :

- le premier qui constitue le socle de l'observatoire s'inscrit dans la continuité de 2022 et 2023. Il s'agit de l'actualisation et du développement continu de l'atlas numérique des sports,
- le second vise à répondre à des besoins d'expertises ponctuels.

Actualisation et refonte technique de l'atlas numérique

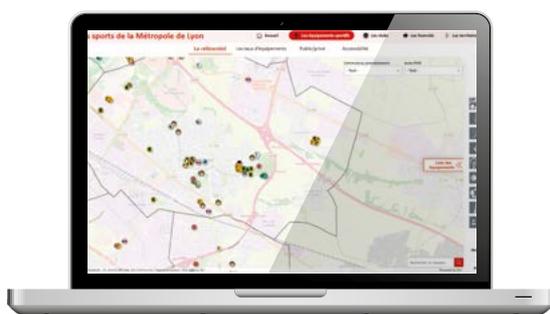
L'atlas numérique du sport s'appuie principalement sur les données des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) du ministère des Sports.

Les données des équipements sont complétées par celles des licences et des clubs sportifs.

L'outil propose entre autres :

- un référentiel de l'ensemble des équipements sportifs géolocalisés à l'adresse,
- des cartographies analytiques basées sur les taux d'équipement et les taux de licenciés par discipline,
- des fiches de synthèse par conférence territoriale des maires intégrant l'ensemble des informations (équipements, clubs, licenciés).

L'année 2024 a été consacrée à l'actualisation des données de l'atlas et une refonte technique de l'outil permettant une mise à jour facilitée.



[Application Atlas des Sports](https://arcg.is/1fzjeT1)

→ <https://arcg.is/1fzjeT1>

Vers une valorisation des chiffres-clés de l'atlas

Au-delà de l'outil « atlas », Urbalyon a commencé à travailler, en fin d'année 2024, sur un produit de valorisation des chiffres-clés issus de l'atlas pour mettre en perspective, synthétiser et rendre lisible les données et informations. Cette étape est nécessaire, pour en faire, demain, un véritable outil d'aide à la décision pour les collectivités.







**L'OBSERVATION
ISSUE DU SOCLE**

SOCLE DES OBSERVATOIRES

CENTRE DE DONNÉES

Le centre de données territoriales regroupe l'ensemble des travaux de fond nécessaire à la bonne gestion des données capitalisées pour conduire les études confiées à l'Agence par ses partenaires. Les équipes des ateliers Statistiques et analyses, Géomatique et cartographie et Informatique œuvrent ensemble à l'alimentation et au bon fonctionnement du centre de données territoriales.

L'ensemble des données de référence est capitalisé dans un ou plusieurs serveurs dédiés organisés par grandes thématiques et suivis dans le temps. La périodicité et l'exactitude des données sont garanties et mises à disposition des équipes de travail. Certaines bases nécessitent une structuration particulière qui optimise les traitements.

Les jeux de données sont structurés par grandes thématiques dont la plupart font l'objet d'un observatoire (économie, mobilités, habitat, solidarité, cohésions territoriales...). L'accompagnement des collaborateurs dans l'analyse de ces bases et la connaissance de leurs limites sont des services qui garantissent leur bonne utilisation. La gestion fédérale des données nécessite d'identifier les acteurs, les fonds et les data.

Veille sur les données et les périmètres

Le suivi des fusions de communes françaises, les évolutions géographiques des territoires institutionnels sont une tâche importante des équipes afin d'assurer la continuité des séries historiques. La veille active sur des nouveaux jeux de données en résonance avec des thématiques émergentes est également une préoccupation forte, de même que la veille sur les méthodes innovantes et inspirantes pratiquées ailleurs qui peuvent, le cas échéant, être transposées aux préoccupations de nos partenaires.

Automatisation d'exploitations récurrentes

Le centre de données développe et actualise aussi des outils qui permettent de répondre à 80% des questions des collaborateurs de l'Agence et de ses partenaires. C'est le cas des fiches « Comparateur de territoires » du recensement de la population qui comparent les chiffres-clés de deux périmètres à façon. Des portraits statistiques de territoire permettent également de produire les principaux chiffres à retenir sur un territoire. Ces portraits sont multi-sources de données (RP, BPE, Urssaf, Sitadel, Balise, FiLoSoFi...). Chaque année, de nouveaux outils sont mis à disposition des équipes : consultation de données concernant l'emploi salarié privé et son évolution (source : Urssaf), les flux résidentiels/domicile-travail, leur évolution, leurs caractéristiques par commune, CTM, EPCI...

Données statistiques de référence

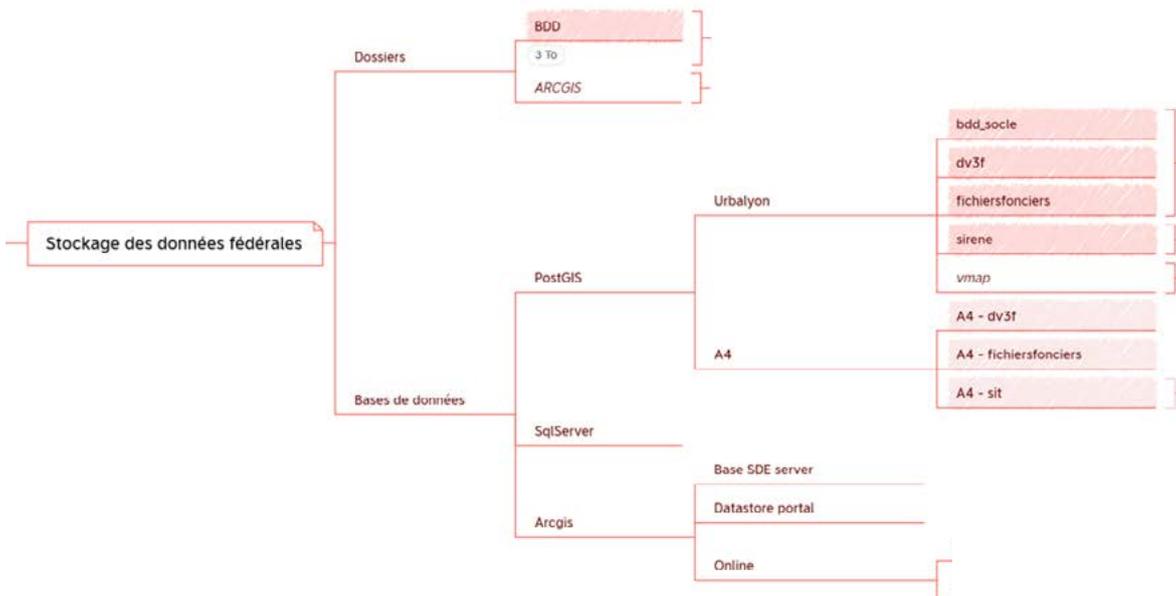
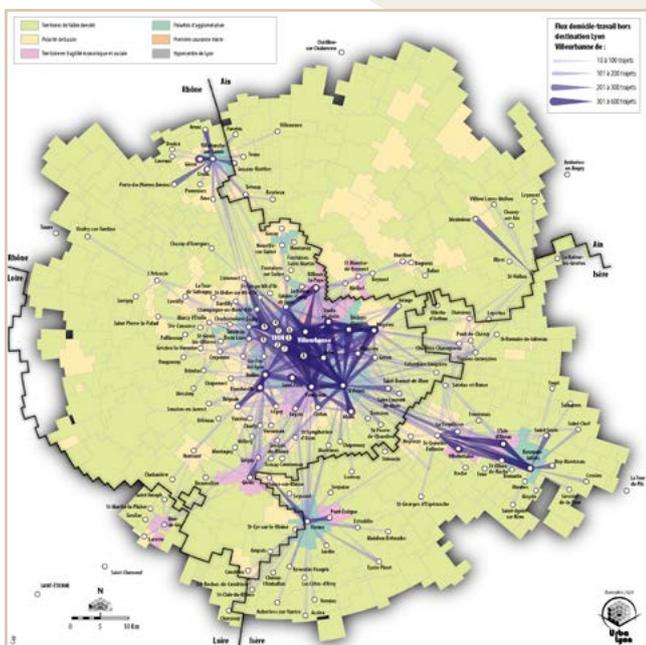
Elles sont constituées par les jeux de données du recensement de la population de l'Insee, du répertoire des établissements (fichier Sirène), de l'emploi salarié privé (Urssaf), des demandeurs d'emploi (France Travail), de la Base permanente des équipements (BPE), des niveaux de vie (FiLoSoFi), des allocataires de la Caf, de la construction (Sitadel), des indicateurs de santé (Balises), de la base immobilière des notaires...

Données géographiques de référence

Les bases géographiques proviennent principalement des acteurs publics et privés du territoire régional ou national. Cette diversité de sources nécessite un investissement conséquent pour leur gestion et leur utilisation optimale.

Les principales sources des données géographiques sont : l'IGN, le Cerema, les DDT, le Sytral, la Métropole de Lyon, l'État.

La mutualisation à l'échelle des quatre Agences d'Auvergne Rhône-Alpes est essentielle pour optimiser le travail de fond. L'intégration dans les réseaux régionaux et nationaux est un facteur clé de réussite pour une utilisation efficace des données.



SOCLE DES OBSERVATOIRES

GÉOCLIP MÉTROPOLITAIN

L'Agence d'urbanisme s'est dotée depuis plusieurs années de l'appliquatif Géoclip Air pour offrir à ses partenaires la possibilité de consulter des données par thématique. Geoclip Air est un outil cartographique ayant pour vocation la diffusion de données locales sur différents thèmes et découpages administratifs. Il permet également de dresser des portraits de territoires et de cartographier ses propres données.

L'appliquatif Géoclip métropolitain mis à disposition par l'Agence d'urbanisme permet à un élu, un technicien de trouver l'information qui l'intéresse, à une échelle comprise entre le quartier iris et la région (quartier Iris, communes, EPCI, Scot, départements, AAV).

Géoclip métropolitain

Il fonctionne sur le périmètre Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Saône et Loire. Il permet à l'utilisateur partenaire, via l'accès membre du site internet de l'Agence, de visualiser une carte en choisissant parmi de nombreux indicateurs et variables organisés par thématique (chiffres-clés, démographie, habitat, économie, politique de la ville, déplacements, agriculture-nature, foncier, infra-communal).

Tous les observatoires portés par l'Agence ont été associés pour sélectionner les informations pertinentes mises à disposition dans l'outil.

Rapports statistiques

Ils permettent d'éditer un portrait de territoire sur mesure sur deux zones de comparaison (communes, EPCI, Scot, AAV...) sous forme de tableaux, graphes, définitions. Les informations communiquées peuvent être exportées sous forme de tableaux de données afin de pouvoir les retravailler si besoin.

Formations à la prise en main de Géoclip

Depuis 2021, des formations sont organisées par l'Agence d'urbanisme pour prendre en main l'appliquatif ou se perfectionner. Des fiches méthodologiques de l'outil ont également été réalisées et sont disponibles dans l'appliquatif.

Évolution 2024

En 2024, en plus de l'actualisation des indicateurs et rapports statistiques, la géographie des communes a été mise à jour au 01/01/2024.

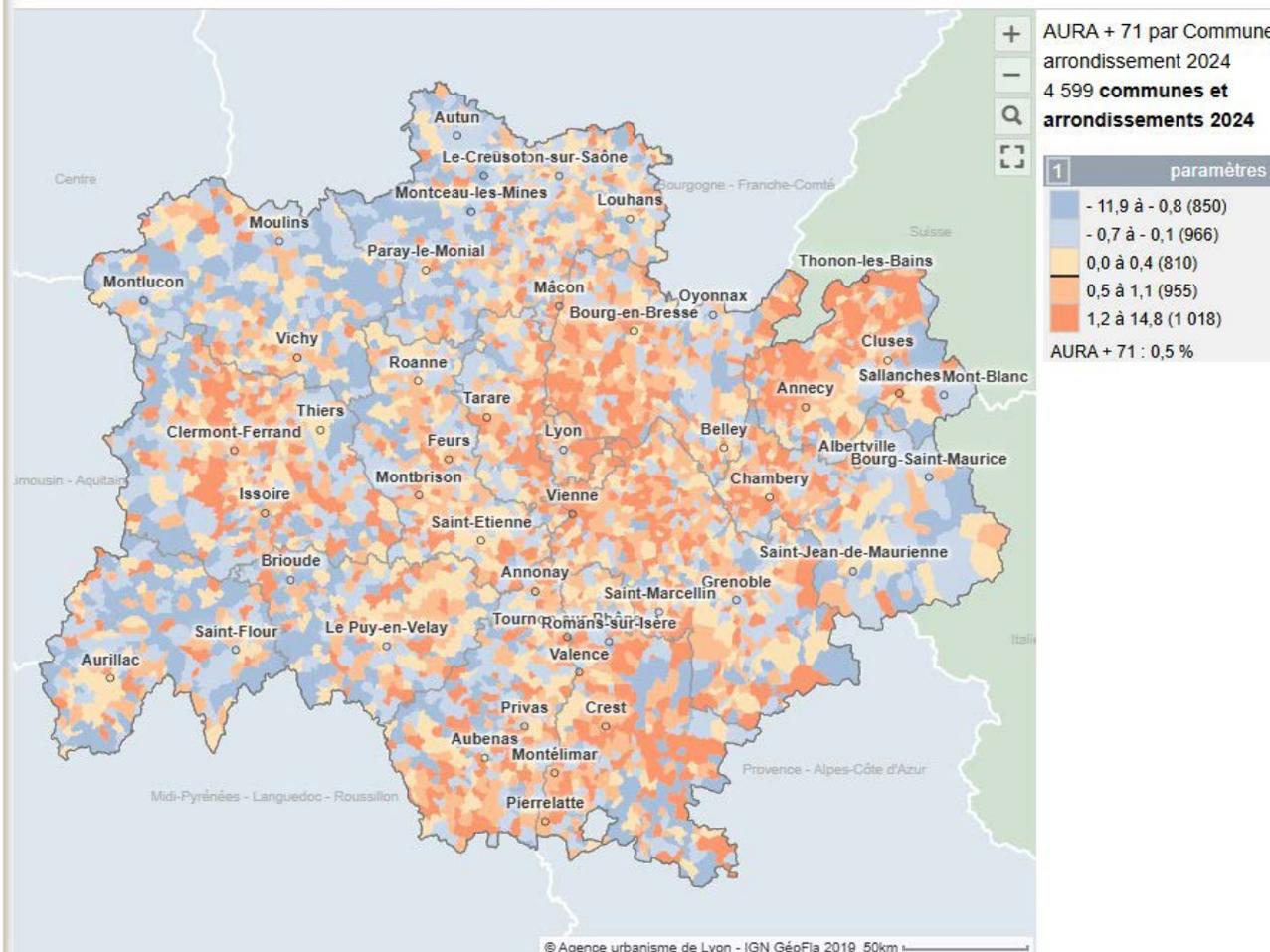
Deux nouvelles thématiques ont intégré l'arborescence de l'outil Géoclip, Transitions & Résilience et Sobriété foncière, regroupant une centaine d'indicateurs et qui font continuer à s'étoffer.





1 Taux d'évolution annuel moyen de la population (%) 2022-2016

ACTIONS



Données des territoires de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Zone d'étude **Villefranche-sur-Saône** (commune 2019), comparée avec **Métropole de Lyon (epci)**

TRANSITION & RÉSILIENCE - ALIMENTATION

Autonomie alimentaires

Surfaces Agricoles Utilisées (SAU) (ha)

Périodes	Villefranche-sur-Saône	Métropole de Lyon
2020	108	10 624

Source : Agreste - Recensement agricole

Pratiques agricoles

Surfaces engagées en bio (AB et en conversion) (ha)

Indicateurs	Villefranche-sur-Saône	Métropole de Lyon
Surface totale engagée en ha (ha)	30,7	7 042,7

Source : Agence Bio - 2023

Le livrable produit par l'équipe de l'Agence d'urbanisme dépeint plus en détail les enjeux relatifs à cette transition et l'analyse des indicateurs.

Le livrable Transition Alimentaire est disponible au lien suivant : <https://www.urbanismelion.com/medias/transition-alimentaire>

Données des territoires de l'Aire métropolitaine lyonnaise

Zone d'étude **Villefranche-sur-Saône** (commune 2019), comparée avec **Métropole de Lyon (epci)**

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE - OCCUPATION DES SOLS, ÉVOLUTION DES TISSUS ET CONSOMMATION DES ENAF

Occupation des sols / Evolution des ENAF

Indicateurs	Occupations des sols (en %)		Evolution des ENAF entre 2010 et 2020 (en %)	
	Villefranche-sur-Saône	Métropole de Lyon	Villefranche-sur-Saône	Métropole de Lyon
Part des espaces urbanisés	55,6 ▲	43,3	0,5 ▼	2,4
Part des espaces d'activités	28,5 ▲	14,5	-1,2 ▼	5,0
Part des espaces urbanisés en mutation	1,5 ▼	2,0	88,4 ▲	-23,0
Part des espaces agricoles	4,8 ▼	22,9	-3,5 ▲	-4,6
Part des espaces naturels	9,6 ▼	17,3	-4,4 ▼	0,0

Source : MOS urbalyon (donnée mutualisée Urb4) - 2020

Qu'est ce qu'un ENAF (espace naturel, agricole et forestier) ?

Un ENAF est un espace dont les caractéristiques physiques et d'occupation permettent de le considérer comme naturel, agricole ou forestier. Il peut se situer à l'extérieur comme à l'intérieur des enveloppes urbaines. L'ENAF se distingue de l'espace urbanisé qui lui est situé au sein de la tâche urbaine. La notion d'ENAF s'affranchit du zonage au PLU : un ENAF peut être classé en zone urbaine au PLU. Inversement, une parcelle classée en zone agricole au PLU peut être totalement bâtie et ne pas être considérée comme un ENAF. Selon la loi climat et résilience, la consommation d'ENAF est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné (art. 194). Il a l'avantage de produire des chiffres des consommations d'ENAF mais aussi de spatialiser les phénomènes.

Qu'est ce que le MOS urba4 ?

Le MOS Urb4 est issu de la photo-interprétation d'images satellites. Les données MOS 2020 couvrent 17 442 km² correspondant aux territoires de compétences des agences d'urbanisme de Grenoble, Saint-Etienne et Lyon. Ces données s'appuient sur une campagne d'images PLEIADE réalisées entre Avril et Août 2020 avec une définition très importante (1Pixel = 50 cm sur le terrain). Le MOS 2020 s'appuie, aussi, sur des données complémentaires comme BD TOPO de l'IGN ou le RPG garantissant la précision de la nomenclature (équipements, cultures permanentes). Le MOS urba4 de décrire l'usage des sols, d'observer, localiser et quantifier l'évolution des espaces urbains, agricoles et naturels entre 2010 et 2020 et de réaliser ainsi des études fines et précises d'évolution de l'occupation des sols dans le temps et dans l'espace. Il permet ainsi de répondre à l'obligation légale d'analyse de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers sur les 10 années passées introduite depuis la loi Grenelle de 2010 pour tous les documents d'urbanisme.

ATELIER RESSOURCES

STATISTIQUES ET ANALYSES

L'atelier Statistiques et analyses est l'un des trois ateliers ressources que compte l'Agence d'urbanisme aux côtés de l'atelier Géomatique et cartographie et de l'atelier Documentation et communication. Les sept chargés d'études de l'atelier mettent leur expertise de la donnée au service des études confiées par nos partenaires et sont garants de la robustesse des traitements et analyses statistiques réalisés.

L'atelier propose aux chargés d'études thématiques et territoriaux, aux chefs de projet, aux partenaires qui le sollicitent une expertise et du conseil sur les sources et jeux de données mobilisables, les traitements et représentations statistiques adéquats. Il est également mobilisé pour analyser, croiser les données et dégager les principaux messages à retenir des exploitations statistiques. Tous les membres de l'atelier sont également chefs de projet eux-mêmes sur un certain nombre d'études du programme partenarial.

Fonctionnement de l'atelier

Une dizaine de réunions d'équipe se tient dans l'année au cours desquelles des informations générales sont communiquées par la responsable de l'atelier. Puis, un temps d'échanges est généralement organisé à la suite d'une présentation d'étude, d'une synthèse d'un colloque, d'une formation suivie par un membre de l'atelier. La réunion d'atelier est également le lieu pour des séances de travail collectives sur des questions méthodologiques, sur l'utilisation d'un logiciel... Elle permet également de se fixer les objectifs à poursuivre collectivement pour l'année en cours et d'avancer concrètement sur des sujets spécifiques à l'atelier.

Des expertises au service des observatoires thématiques...

Habitat, mobilités, cohésion sociale, économie, emploi et insertion, solidarité, démographie... l'atelier continue à développer l'expertise des données sur ces champs thématiques approfondis dans le cadre des observatoires. Les référents statistiques thématiques, bien identifiés en interne et par les partenaires, ont des contacts fréquents avec les fournisseurs de données (avec lesquels l'Agence conventionne parfois) afin de consolider et officialiser les partenariats (Insee, Caf du Rhône, Rectorat, France Travail, Min Perval, Urssaf...).

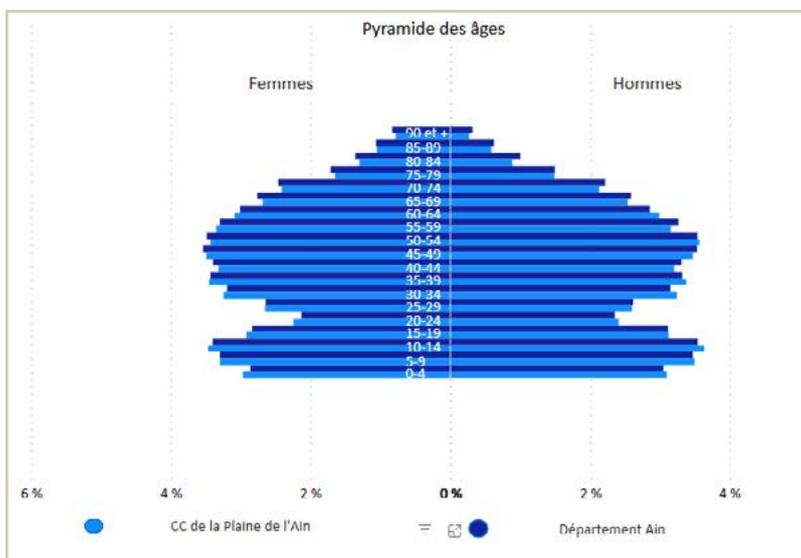
... des projets transversaux et des documents d'urbanisme

Des projets de territoire aux schémas de cohérence territoriaux en passant par les Plans locaux d'urbanisme, les statistiques sont omniprésentes et indispensables notamment dans les phases de diagnostics de territoire souvent préalables à l'élaboration des documents de planification.





EXEMPLES D'OUTILS DE CONSULTATIONS DE DONNÉES



Diplôme et formation

Population scolarisée

	Corbas	Portes du Sud
2 à 5 ans	355	5 454
6 à 10 ans	645	8 140
11 à 14 ans	545	5 983
15 à 17 ans	410	3 988
18 à 24 ans	343	4 699
25 à 29 ans	14	525
30 ans et +	48	991
Total	2 359	29 778

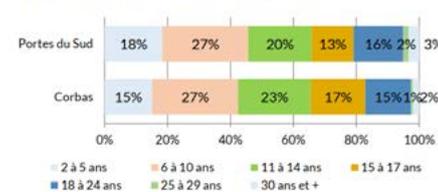
Exploitation principale

Pop. non scolarisée âgée de 15 ans ou +

Diplôme le plus élevé	Corbas	Portes du Sud
Sans diplôme ou CEP	2 117	23 764
BEPC, brevet des collèges, DNB	388	3 905
CAP - BEP	2 102	17 327
Bac	1 360	12 813
Bac +2	1 033	7 140
Bac +3 ou +4	647	5 159
Bac +5 ou plus	563	4 486
Total	8 211	74 595

Exploitation principale

Répartition de la pop. scolarisée selon l'âge -2021



Répartition de la pop. non scolarisée par niveau de diplôme



Migration résidentielle 2021 de la POPULATION

CC des Monts du Lyonnais
"Radiographie d'une monographie"

Source : INSEE-RP 2021

Synthèse globale

Année	Indicateur	Valeur	Évolution
2021	Nombre d'habitants (+7 ans)	34 677	en 2021
	Stables même logement	31 925	92% entre 2020 et 2021
	Mobiles internes zone	1 182	3% entre 2020 et 2021
	Restant dans la zone	33 107	95% entre 2020 et 2021
2020	Arrivées	1 571	5% sur zone
	dont arrivées de l'étranger	38	
	Départs	1 510	de la zone en 2020
	Restant dans la zone	33 107	entre 2020 et 2021
2020	Nombre d'habitants	34 616	en 2020
	Total		92% Arrivées, 3% Mobiles internes, 5% Stables

OBSERVATION

GÉOMATIQUE

La géomatique, fusion des termes « géographie » et « informatique », est une compétence essentielle pour les agences d'urbanisme. Les géomaticiens utilisent diverses méthodes informatiques pour gérer les données géographiques, allant du stockage à la valorisation, en passant par la saisie et l'analyse.

Ces dernières années, les géomaticiens ont acquis une expertise dans l'application de solutions techniques innovantes pour administrer, traiter et valoriser les données. Avec l'évolution des technologies de diffusion web et la nécessité croissante d'automatiser l'intégration et l'analyse des données, ils doivent maintenir une veille technologique constante. Ces missions impliquent la mise en place et la maintenance d'infrastructures et d'outils informatiques spécialisés.

L'administration du socle d'outils informatiques dédiés au Système d'information géographique (SIG) comprend la gestion des serveurs informatiques qui hébergent les bases de données et les services web associés. Ces tâches d'administration permettent de proposer des services innovants aux géomaticiens, aux chargés d'étude et aux partenaires de l'Agence.

L'analyse spatiale des données géographiques est facilitée par des outils qui simplifient et généralisent l'administration et le traitement des données. Le travail des géomaticiens consiste à élaborer des méthodologies, à maintenir et à pérenniser les algorithmes qui alimentent les observatoires et les études avec un ensemble d'indicateurs communs.

L'équipe géomatique s'efforce de développer une méthodologie harmonisée qui facilite la mutualisation des données et leur adaptation locale pour les études sur les potentiels fonciers.

En plus de la production traditionnelle de cartes, l'équipe développe depuis plusieurs années des solutions de valorisation des données via des applications web dynamiques diffusées sur l'intranet et internet.

EXEMPLES DE TRAVAUX ENGAGÉS SUR 2024



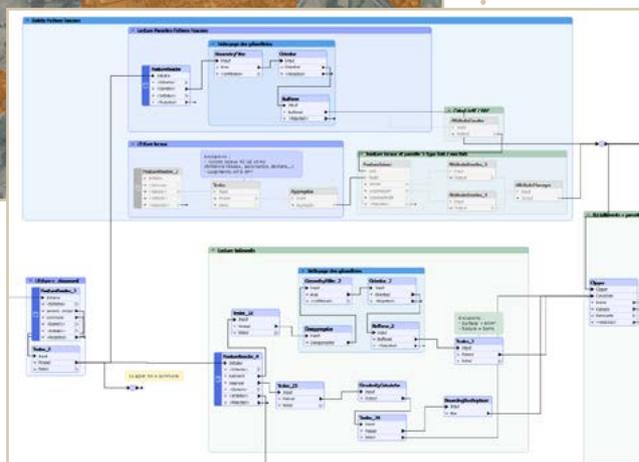
Qualification de gisements fonciers

Consolidation des méthodes d'identification des gisements fonciers

Pour accompagner les chargés d'étude de l'Agence, l'équipe travaille à consolider des méthodes pouvant être partagées et utilisées pour la majorité des projets. Les études sur les potentiels fonciers bénéficient particulièrement de cette approche. Ce travail permet de consolider le socle de données, essentiel pour réaliser ces analyses de manière efficace et cohérente. Les outils de traitement utilisés facilitent la réutilisation des briques communes et d'ajouter facilement des éléments spécifiques à chaque étude et territoire.



Script et visualisation de l'enveloppe urbaine



Génération d'une enveloppe urbaine

L'équipe a travaillé sur la création de scripts permettant de générer une enveloppe urbaine. Ce projet utilise diverses données géographiques provenant des bases de données de l'IGN et du cadastre. La complexité de cette tâche réside dans la diversité des typologies de territoires, tant en termes de qualité des

données géographiques que de formes urbaines. La donnée géographique produite permet d'analyser, sur différentes périodes, les problématiques de densification et d'extension de l'empreinte bâtie des zones urbaines



Recensement des équipements sportifs de la Métropole de Lyon

Mise à jour régulière de données par API

Certaines données doivent être mises à jour régulièrement. Cela assure une meilleure synchronisation entre le producteur de la donnée et nos outils. Dans le cadre de l'Atlas des sports, l'équipe a mis en place des automatisations. Elles permettent de récupérer, contrôler et mettre à jour les données depuis les serveurs d'API du gouvernement. Ce travail consiste à concevoir les appels aux web services du producteur, puis à définir des règles précises à appliquer à la réception de la donnée. La récurrence de certaines mises à jour oblige à automatiser les contrôles. Cela garantit une mise à jour rapide et fiable des données. Les utilisateurs accèdent ainsi à des informations toujours à jour et pertinentes.

La trousse à outil du géomaticien

L'administration des données est au cœur de notre métier. L'organisation du stockage des données est primordiale et s'effectue directement dans des fichiers informatiques ou au sein de systèmes de gestion de bases de données.

Le contrôle, la transformation et l'analyse des données sont souvent consolidés sous forme de scripts que nous pouvons parfois automatiser. Ces tâches sont réalisées di-

rectement en langages informatiques tels que Python ou R, ou encore avec des logiciels de type ETL (Extract Transform Load).

Les applications SIG (Système d'information géographique) offrent des solutions techniques complémentaires pour traiter les données et principalement pour créer les cartes diffusées dans les publications de l'Agence ainsi que via des interfaces web dynamiques.

Référent
Clément JAMET

OBSERVATOIRE THÉMATIQUE

CARTOGRAPHIE

La cartographie est un outil essentiel pour l'urbanisme et les études territoriales. Le renouvellement des approches sémiologiques et graphiques, ainsi que la diversité des outils techniques, dessinent désormais une « patte Agence », positionnant la cartographie comme un élément clé de l'offre de service partenariale.

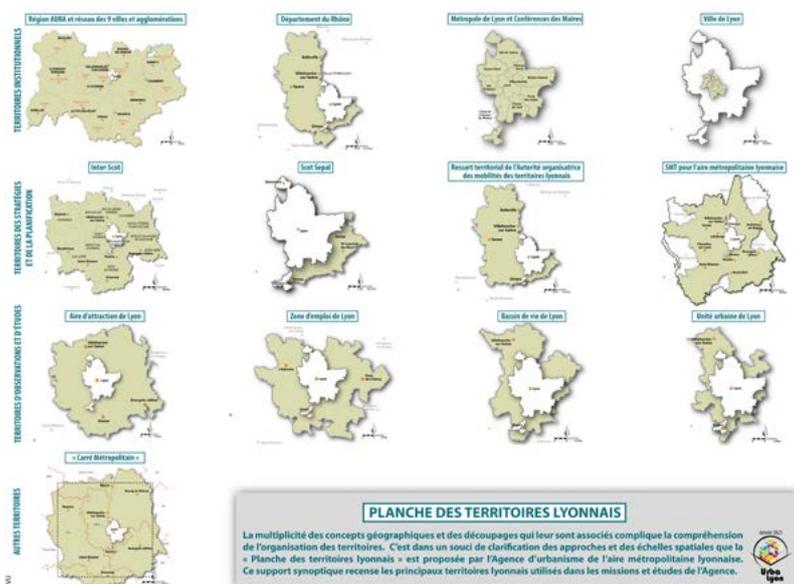
La cartographie infographique complète les solutions SIG et l'analyse de données géomatiques. Cette compétence prolonge le travail d'analyse et de restitution brute des données, les transformant en messages valorisés en tant que concepts. La maîtrise du dessin et de la communication par les cartographes favorise l'innovation.

La cartographie dessin exploite pleinement les données administrées par l'équipe de géomaticiens, en y apposant des effets graphiques qui transforment la donnée en message. L'équipe de cartographes, proche des géomaticiens et des statisticiens, apporte une touche graphique et artistique qui enrichit la narration des travaux de l'Agence.

La multiplicité de données qui alimente les observatoires et le calcul des indicateurs conçus avec les chargés d'études sont des éléments difficiles à lire et laissent une part trop importante à l'interprétation. Grâce aux compétences graphiques et cartographiques de l'équipe, il est possible de cadrer le regard du lecteur sur le message transmis par une mise en forme narrative des données.

Ce langage permet de décoder des interactions ou des phénomènes difficiles à identifier via des rendus techniques. Les productions infographiées ajustent les contenus pour mettre en évidence des phénomènes ou présenter des éléments prospectifs et décisionnels.

LES PRODUCTIONS CARTOGRAPHIQUES



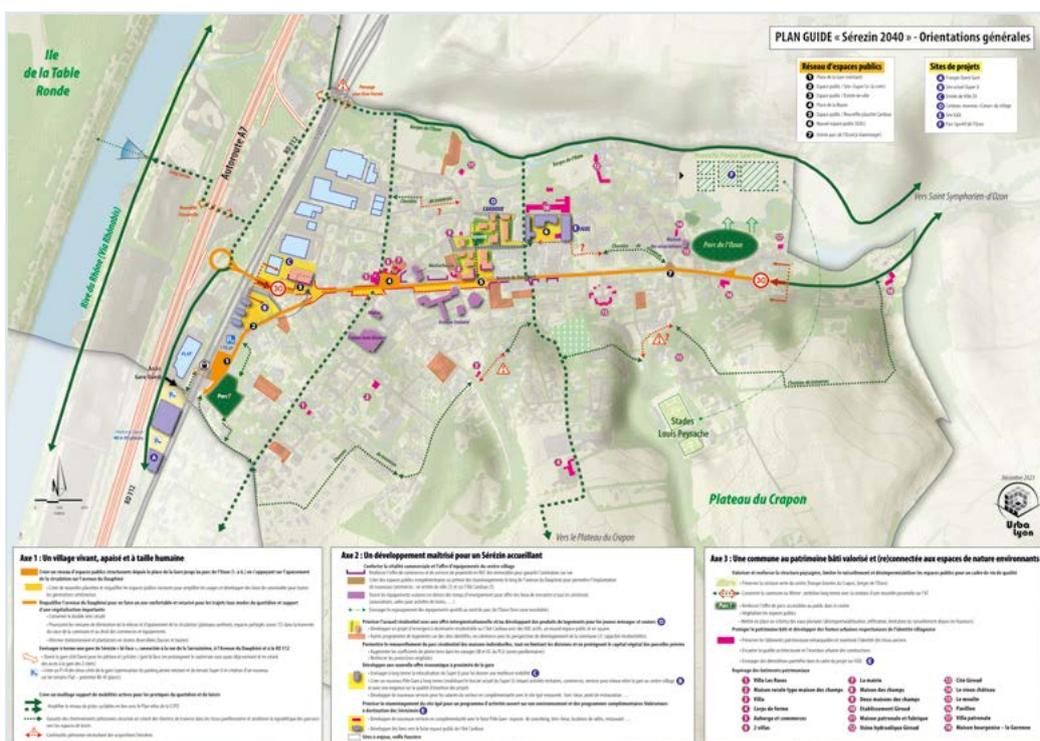
Le poster de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne

C'est un outil pour montrer la diversité du grand territoire métropolitain et un support pédagogique. Trois cartes sont produites au format poster afin de représenter dans le détail la composition administrative, la géographie et le système de mobilité du territoire. Il sont accompagnés de la « planche des territoires lyonnais » pour comprendre les trois entités géographiques de base : administration territoriale, zonages statistiques et périmètres de gouvernance.



Les cartes infographiées

La majorité des productions met en forme les données des cartes SIG, mettant en évidence les éléments saillants et provoquant un ressenti. L'équipe élabore des cartes maîtresses pour comprendre la complexité des systèmes territoriaux, inversant le regard sur l'information cartographique et facilitant la prise de décision.

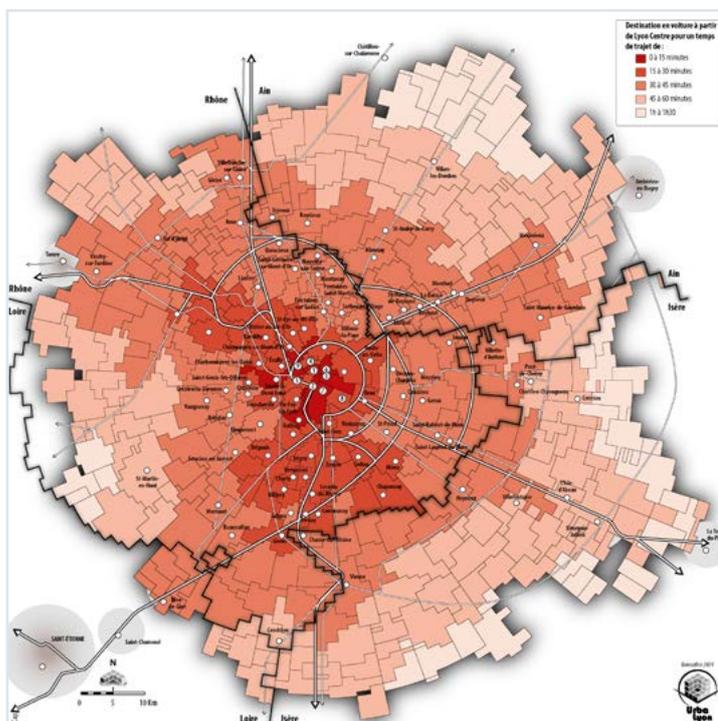


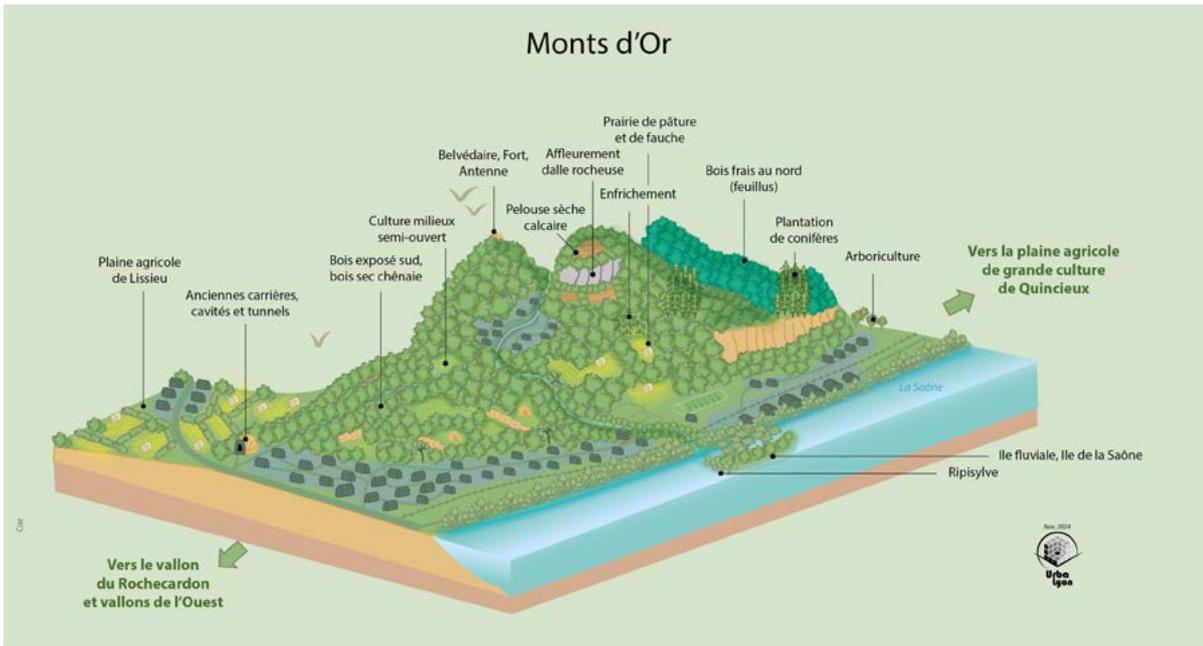
Plan guide sur la commune de Sérezin-du-Rhône

Les schémas

Le travail de simplification géométrique des éléments cartographiques se veut pédagogique. Les cartes chorèmes, anamorphosées, schématisées incitent à la coordination des politiques de planification à l'échelle du grand territoire métropolitain. La simplification géométrique des éléments cartographiques se veut pédagogique. Les cartes chorèmes, anamorphosées et schématisées incitent à la coordination des politiques de planification à l'échelle métropolitaine. Ces cartes facilitent la compréhension des dynamiques territoriales. En simplifiant les formes géométriques, ces cartes rendent les informations complexes plus accessibles et compréhensibles pour un large public.

Temps d'accès au centre de Lyon depuis les communes de l'Aire d'attraction des villes (AAV)





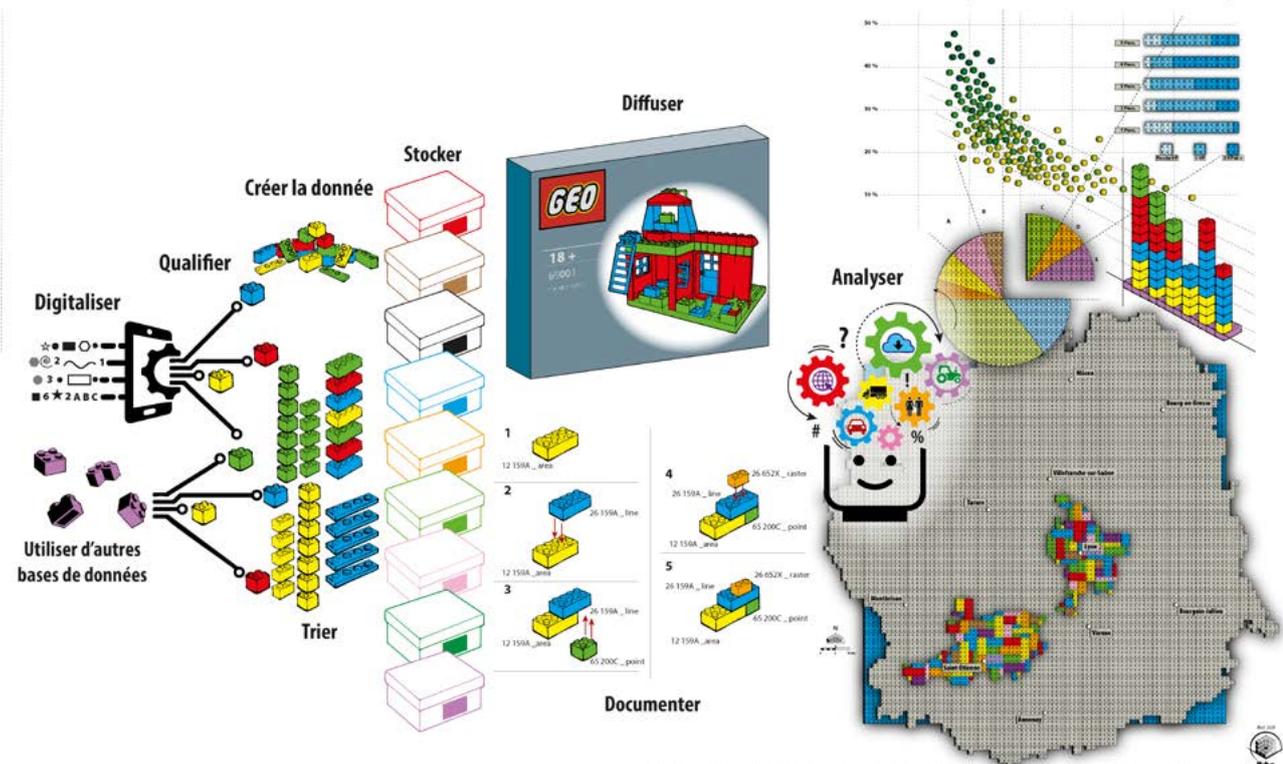
Bloc diagramme Paysage - Monts d'Or

La trousse à outil du cartographe

Les cartes sont initialement alimentées par des outils géomatiques : bases de données, scripts de transformation et d'extraction de données, et logiciels SIG. La production se poursuit avec des logiciels de DAO et des modules de gestion des données géoréférencées. Chaque cartographe apporte

sa sensibilité artistique, adaptant ainsi la sémiologie cartographique au message à communiquer. Cette approche permet de créer des cartes plus informatives et esthétiques, facilitant ainsi la communication des données.

Présenter visualiser, comparer et mettre en avant : La Statistique



La statistique en image



OBSERVATOIRE

DÉVELOPPEMENT D'APPLICATIFS WEB

L'Agence d'urbanisme renforce ses compétences et modernise ses livrables pour mieux répondre aux besoins de ses partenaires. La consultation des données et des indicateurs produits dans le cadre des études, des observatoires et du socle de données est facilitée par le développement d'applications web, qui remplacent progressivement la production des atlas papier.

Nos publications sont riches en données et indicateurs, présentés sous forme de cartes, de graphiques et d'illustrations figées sur papier. Depuis quelques années, les interfaces web interactives mises en œuvre pour certaines études des partenaires. Certaines sont dédiées à un groupe de partenaires (« accès restreint »), tandis que d'autres sont accessibles au grand public (« accès grand public »).

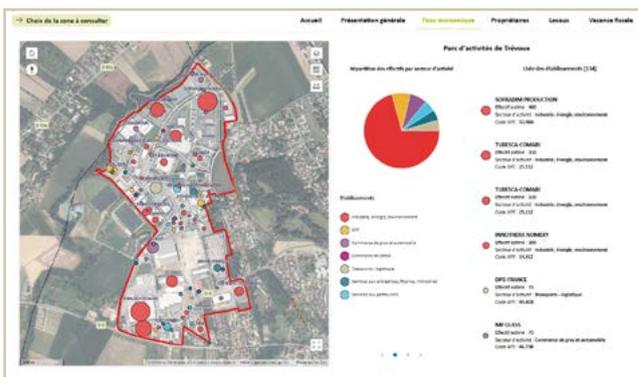
Nous avons commencé à déployer des interfaces thématiques dédiées à la valorisation des différents jeux de données issus des observatoires partenariaux. Cette nouvelle offre de services permet d'ouvrir et de simplifier l'accès aux données pour l'ensemble des membres de l'Agence, enrichissant ainsi l'offre globale du socle.

Grâce à l'évolution des technologies web, il est de plus en plus simple de diffuser du contenu interactif. Les solutions disponibles aujourd'hui permettent de naviguer, d'interroger, de filtrer et de calculer les données en temps réel. De nombreuses données géographiques et indicateurs issus des analyses géomatiques (SIG), réalisés au niveau du socle de données et des observatoires, ne sont actuellement accessibles que sous forme d'images dans nos publications, posters et fiches techniques.

Les applications que nous développons intègrent la valorisation statistique et cartographique des données, ainsi que l'élaboration de contenus rédactionnels et multimédia scénarisés. Ces outils complètent la solution web Géoclip en apportant des solutions pour la diffusion des données géographiques complexes et pour la conception graphique sur mesure de pages web.

Il est envisagé de développer diverses applications en ligne qui mêleraient de manière interactive consultation des données et rendus statistiques. Des jeux de données très géographiques, tels que l'occupation du sol, les centralités de mobilité, les températures de surface au sol, et bien d'autres, pourraient enfin être plus visibles et exploitables par l'ensemble de nos membres.

DES EXEMPLES D'APPLICATIFS WEB

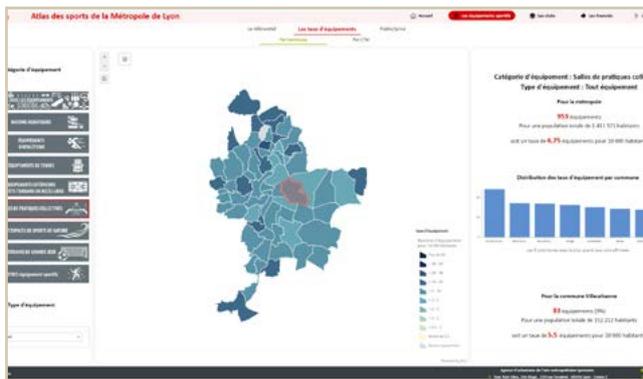


Les inventaires de zones d'activités

→ accès restreint : consultation des données relatives à la composition économique et foncière des zones d'activités économiques

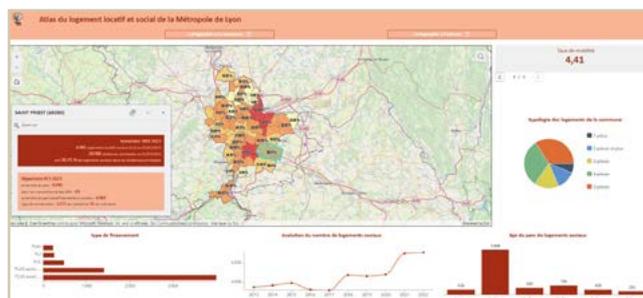
Les tableaux de bord

Les interfaces de type tableau de bord sont composées de cartes, de chiffres et de graphiques dynamiques. Ces éléments visuels sont associés à différentes échelles territoriales, permettant une analyse approfondie et une visualisation claire des données. Les tableaux de bord offrent une vue d'ensemble des informations clés, facilitant la prise de décision et l'identification des tendances. Grâce à leur interactivité, les utilisateurs peuvent explorer les données de manière intuitive et personnalisée, en ajustant les filtres et les paramètres selon leurs besoins spécifiques.



L'atlas des sports de la Métropole de Lyon

- accès public : valorisation des données et calcul d'indicateurs sur les équipements sportifs, les clubs et les licenciés
- <https://arcg.is/L8K99>



L'atlas du logement locatif et social de la Métropole de Lyon

- accès restreint : outil historique de l'observatoire de l'habitat, valorise les données SRU et RPL sous forme de cartes, graphiques et chiffres clés à l'échelle communale et à l'adresse sur l'ensemble du territoire de la métropole de Lyon

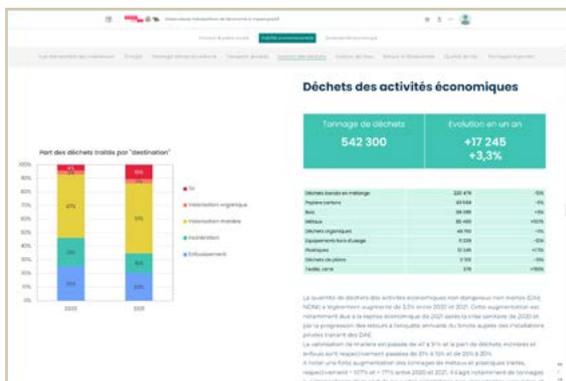
Les sites dédiés

En complément des solutions « StoryMap » nous proposons également la mise en place d'un ensemble de pages web permettant de naviguer à travers différents éléments statistiques, cartographiques et textuels. Ce type de production, similaire à la conception de sites internet, nous permet d'adapter le contenu et l'expérience utilisateur aux informations mises en valeur. Cette approche permet une meilleure personnalisation et une navigation intuitive pour les utilisateurs.



Observatoire de la logistique des biens et des services

- <https://arcg.is/1fzjeT1>



Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif

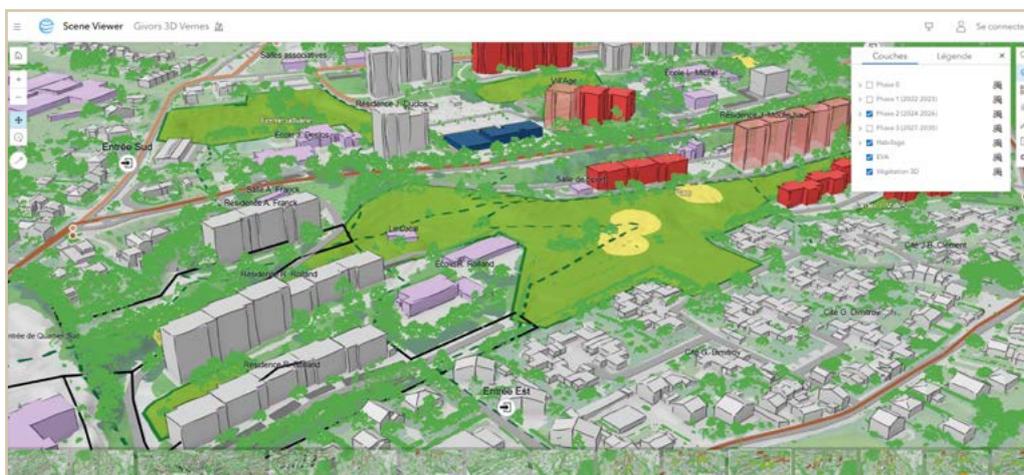
- <https://arcg.is/1n00jy>

Autres applicatifs

D'autres types d'applications, plus spécifiques à la consultation ou à la saisie de données, sont réalisées dans le cadre de plusieurs études. Ces applications sont souvent configurées avec un accès restreint, soit à un partenaire, soit exclusivement aux chargés d'études. Elles permettent une gestion sécurisée et ciblée des données, garantissant ainsi la confidentialité et l'intégrité des informations traitées. De plus, la valorisation de contenus en trois dimensions est également possible, offrant une visualisation immersive et détaillée des données.

Cette fonctionnalité est particulièrement utile pour des analyses complexes nécessitant une représentation spatiale précise.

Développer ces solutions innovantes, qui valorisent les données rattachées aux observatoires partenariaux, renforce l'offre de services identifiée comme premières missions de l'Agence : la mise à disposition d'un socle de données ainsi que l'analyse et la diffusion des connaissances auprès de nos membres.



Projet NPNRU - Les Vernes, Givors

→ <https://arcg.is/1ufl9q0>



**L'OBSERVATION
EN RÉSEAU**

Référente
Sabine LOZIER

OBSERVATION

RÉSEAUX

L'agence est souvent mise à contribution dans les réseaux locaux ou nationaux, pour témoigner des usages, voire des besoins, en matière d'observation nécessaire aux collectivités. C'est aussi son expertise reconnue qui est mobilisée, pour faire évoluer les bases nationales, pour faire des tests avant diffusion d'un nouveau produit, ou pour confronter une théorie avec un territoire que l'Agence maîtrise. Elle se ressource également au travers de ces échanges pour appliquer de nouveaux concepts.

Les clubs Fnau

• Club observation et ressources statistiques

Comme les autres clubs des agences d'urbanisme, il permet de recevoir les spécialistes nationaux (Insee, ministère, fédération, université,...) pour échanger, découvrir ou approfondir des sujets nouveaux ou des méthodes innovantes. Ce groupe participe aussi régulièrement et activement à des productions de la Fnau telles que Métroscope et Observ'agglo.

• Club politique de la ville

Participation au club politique de la ville. Lieu d'échange sur les bonnes pratiques locales, et lieu d'information sur cette thématique très particulière et exigeante. Ce groupe a produit des guides méthodologiques qui servent de base à la formation des chargés d'étude junior.

• Club géomatique

Participation au club géomatique. Ce club est un lieu ressources sur les méthodes et sources liées aux SIG (Système d'information géographique). Il réunit les géomaticiens des agences.

• Club mobilité

Participation aux présentations sur la mobilité et les déplacements.

• Club catalogue des données

Club technique pour fédérer les questions autour des méta-données et trouver collectivement des réponses.

• Club économique Eco-Fnau

Ce club présente les innovations des agences d'urbanisme en matière d'analyse économique et invite régulièrement des institutions nationales spécialisées.

• Club foncier

Co-animation du club foncier avec les agences de Toulouse, Rennes et Belfort. Depuis 2020, la loi Climat et Résilience et le Zéro Artificialisation Nette ont conduit à la transformation du GT foncier en club. En effet, par son impact sur les politiques d'aménagement du territoire et sur les documents de planification et de programmation, le ZAN est devenu une préoccupation majeure pour les agences. Ce club permet ainsi de partager et d'échanger sur les méthodes, les questionnements, les retours d'expériences liés à l'observation du foncier et au ZAN.

En 2024, 3 clubs ont été organisés :

– Mars 2024 : « Présentation d'outils d'animation pédagogique ZAN »

– Juin 2024 : « Connaissance des Gisements Fonciers et Immobiliers »

– Septembre 2024 : « Le modèle économique du renouvellement urbain » - décentralisé à Rennes

Et un club a été préparé pour une tenue en janvier 2025 sur le sujet de l'implication des acteurs privés dans la trajectoire de sobriété foncière des ZAE ».

• Club OTLE

Participation aux discussions du groupe OTLE et ESR permettant des échanges techniques entre les OTLE à échelle nationale. L'Agence a participé au webinar organisé par l'Avuf et la Fnau sur la labellisation des OTLE le 7 février 2024. L'Agence a participé au 8^e Séminaire annuel des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant, qui s'est tenu du 5 au 6 juin 2024 au Havre. Destiné aux OTLE et autres acteurs du logement étudiant, cet événement s'est organisé autour de promenades commentées, ateliers et plénières. Il avait pour but de réfléchir aux orientations nationales et locales tout en favorisant les échanges entre les OTLE et leurs partenaires.



Les démarches Fnau

L'agence participe au cycle de réflexion de la FNAU sur les desseins du périurbain, notamment son volet « foncier, formes urbaines ». Une première journée d'échanges s'est tenue en octobre 2024 pour préparer les 3 groupes de travail qui seront organisés en 2025 :

- Groupe de travail N°1 : La densification des tissus pavillonnaires, une opportunité à l'heure du ZAN ?
- Groupe de travail N°2 : Réenchanter le périurbain en inventant de nouvelles centralités
- Groupe de travail N°3 : Repenser l'urbanisme périurbain au regard des nouveaux enjeux ; ressource foncière, modèle économique et outil d'aménagement.

L'agence participe également à la démarche Observ'agglomération, démarche collaborative d'observation mutualisée des espaces urbains des principales agglomérations de France métropolitaine, avec la sortie d'un poster prévue début 2025 et d'une publication à l'automne 2025.

Conseil national de l'information statistique (CNIS)

L'Agence de Lyon représente la Fnau au Conseil national de l'information statistique sur la partie recensement, observation territoriale et maintenant social et santé. C'est le lieu de la concertation avant la mise en production des nouvelles sources statistiques de l'Insee ou des ministères. La position et les besoins des collectivités sont entendus et optimisent la production statistique des années à venir. Les contributions de l'année 2024 ont été principalement axées sur les données sociales et de santé. Les propositions de l'Agence de Lyon portées en 2023, sont en 2024 déjà inscrites par le ministère de la santé dans son programme R&D, comme étant aujourd'hui une nécessité légitime, avec l'objectif de produire de la statistique sur l'état de santé des étudiants.

Insee national sur la BPE

Plusieurs groupes existent. L'Agence de Lyon représente la Fnau sur la partie BPE (Base permanente des équipements). Ce groupe se compose des centres de recherche délocalisés de l'Insee, le CGET, les ministères et la Fnau. Lyon interroge le réseau UrbaA4 et les agences de la Fnau pour présenter à l'Insee l'usage qui est fait de la BPE. L'Agence fait remonter les dysfonctionnements détectés dans cette base (définition, positionnement, lacunes, etc.) ou les améliorations souhaitées. Au fil des ans, la voix des agences a permis de rajouter un concept d'évolution, d'obtenir une plus grande rigueur dans le géo-positionnement et dans l'élimination de scories sur certaines définitions... L'Agence passera la main en 2025 à d'autres agences.

Atelier experts Insee

L'Insee nationale regroupe une dizaine de grands utilisateurs, dont l'Agence de Lyon, pour réagir aux

propositions des développeurs Insee avant de lancer de nouveaux produits. Ce groupe sert ensuite de bêta-testeur. Le groupe rassemble l'ARS, la Caf, des représentants des ministères, des deux agences dont Lyon et les concepteurs Insee. 2024 est marqué par la sortie de « Melodi » une nouvelle forme de requêtage sur l'ensemble des bases Insee. L'utilisateur averti peut créer ses propres croisements sans dépendre des tableaux à double entrées pré-définis par l'Insee.

Labo Cités

L'agence participe au conseil d'administration.

Par ailleurs, en octobre 2024, une réunion d'échanges entre les équipes des agences d'urbanisme de la région et de Labo cité a été organisée pour partager les actualités et les implications de chacun. Cet échange a permis de mettre en évidence l'intérêt partagé des agences et de Labocité pour échanger et travailler plus étroitement ensemble, faire des passerelles et des liens entre les démarches conduites par chacun aux différentes échelles, capitaliser/valoriser les accompagnements et implications à l'échelle régionale et nationale, notamment à travers les différents médias et productions développés par Labocité.

Pfoss

Cette plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes est un lieu de confrontation d'idées ou d'expériences dans le domaine de l'observation sociale. L'agence présente ses travaux, et s'inspire des travaux des autres institutions.

Anru

Présentation de travaux de l'Agence.

Université

Accueil d'étudiants.

Geco

Intervention de l'Agence de Lyon.

Cercles SIG-voisin 69 et 38

L'Agence participe régulièrement à ces rendez-vous techniques dédiés au partage méthodologique entre les géomaticiens des collectivités et Scot sur le Rhône et l'Isère. En 2023, l'Agence a présenté et partagé son expérience dans les travaux liés à la mise en place des inventaires des zones d'activités économique.

Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG)

L'Agence Urbalyon est amenée à participer à certains groupes de travail organisés dans le cadre des commissions « Données » du Conseil national de l'information géolocalisée. Ces instances regroupent un ensemble d'acteurs privés et public autour des questions de standardisation des modèles de données sur de nombreuses thématiques. En 2023, l'Agence a participé à GT Aménagement dans le cadre de la construction d'un modèle de données standard lié aux inventaires des zones d'activités économiques.

OBSERVATION

MUTUALISATION DES DONNÉES URBA4

(Réseau des quatre Agences d'urbanisme de la région)

Depuis 2017, le réseau Urba4 qui rassemble les quatre Agences d'urbanisme de la région a engagé une démarche de mutualisation et de partage des données. Cette démarche permet aux Agences AURA de disposer d'un environnement de travail partagé, d'acquérir et mutualiser des bases de données, des méthodologies, des outils, des analyses mais aussi de partager certaines méthodes et modes de représentation, voire le cas échéant, certaines compétences, pour mener des travaux communs, co-réaliser des études et progresser collectivement dans l'appréhension des dynamiques territoriales de la région.

Objectifs de la démarche de mutualisation

La démarche de mutualisation mise en place depuis plusieurs années à l'échelle du réseau des quatre Agences d'urbanisme poursuit plusieurs objectifs :

- optimiser le temps passé par chaque agence pour l'administration des données ;
- se positionner comme des interlocutrices incontournables de l'ingénierie de la donnée et de se présenter ensemble face aux producteurs d'information (Insee, DGI, IGN...) ;
- partager des données et des expertises ;
- mettre en commun des pratiques et des méthodologies ;
- se connaître, créer du lien et développer une culture commune ;
- favoriser les échanges autour de sujets communs ;
- répondre aux attentes des partenaires.

Fonctionnement et gouvernance de la démarche

La gouvernance du chantier de mutualisation des données s'appuie sur un process organisé en « mode projet » articulé autour de :

- un trinôme : un chef de projet ; un directeur référent et une coordonnatrice du réseau Urba4 ;
- une équipe administration/informatique rassemblant des administrateurs de données issus de chacune des quatre agences : ils sont en charge de la structuration, de l'intégration et de la mise à disposition des données sur les thématiques dont ils sont responsables. Ils sont également garants de l'organisation des données, de la gestion des droits d'usage et de modification ;
- des référents thématiques : pour apporter la connaissance des données, ils assurent l'alimentation de la base de données pour la thématique qu'ils traitent (données et métadonnées associées) en lien avec les administrateurs ;
- dix groupes thématiques pour partager sur les données et les méthodes déployées : socle géographique et périmètre, foncier-occupation des sols, habitat, économie-commerce, environnement-agriculture, tourisme, déplacement-transport, santé, équipements, énergie-air-climat. Chaque groupe bénéficie d'un animateur référent.



Cette démarche conduit à l'organisation de réunions et d'échanges tout au long de l'année, notamment :

- deux à trois réunions/an de l'équipe d'administrateurs de données pour faire le point sur l'avancement du projet ;
- une à deux réunions /an pour chaque thématique pour balayer l'ensemble des données utilisées sur la thématique en question, et identifier l'intérêt d'une mutualisation de certaines de ces données à l'échelle Urba4 ;
- une réunion annuelle de bilan et perspectives avec les animateurs des groupes thématiques pour faire le bilan de l'année et fixer la feuille de route N+1.

BILAN 2024

Les groupes thématiques suivants se sont réunis une fois en 2024 pour notamment faire le point sur les données mutualisées et partager sur les usages, les méthodes, les programmes de travail de chaque Agence :

- **Socle géographique et périmètre** : les données (périmètres et découpages communaux et supra communaux - EPCI, Scot...) sont actualisées chaque année en janvier/février par l'Agence de Grenoble et disponibles sur l'ensemble du territoire national.
- **Foncier-occupation des sols** : les données Dv3f et les fichiers fonciers sont actualisés chaque année et intégrés sur le serveur Urba4 par l'Agence de Lyon. En 2024, le réseau a également suivi le déploiement de l'OCSGE dans les départements de la région AURA, notamment le Rhône, l'Isère et la Loire et a contribué à la vérification et l'exploitation de l'OCSGE. À noter que depuis 2021, chaque Agence est mobilisée de manière très importante sur les sujets liés au ZAN. Un partage des implications, des méthodologies a été réalisé à travers l'organisation de réunions spécifiques sur l'accompagnement de la trajectoire ZAN par les Agences.
- **Habitat** : le réseau Urba4 est impliqué dans l'instance régionale sur le logement étudiant (20/10/2022, 28/06/2023 et 05/12/2024). Des indicateurs communs aux trois OTLE de la région ont été construits. Le réseau Urba4 contribue également, aux côtés de la Drea, à l'animation des ateliers CRHH/an. En 2024, une enquête a été établie auprès des EPCI de la région sur la mise en place des OHF et les résultats ont été présentés lors du 6e atelier du CRHH le 05/12/2024. Par ailleurs, les Agences travaillent depuis 2022 sur le sujet des passoires thermiques et ont créé un webSIG spécifique sur ce sujet.

- **Économie-commerce** : les données Sirène à l'échelle de la région, les transferts d'établissements et les données Insee-Flores relatives aux emplois et établissements de l'ESS sont intégrées sur le serveur Urba4. Le géocodage du fichier Sirène mutualisé sur la région a été amélioré. Les données LSA sur les commerces de plus de 300 m² et les transferts de masses salariales sont achetées en commun et intégrées sur le serveur Urba4.
- **Environnement-agriculture** : beaucoup de données sont intégrées sur le serveur Urba4.
- **Tourisme** : cette thématique concerne plus particulièrement Grenoble et Clermont qui achètent des données sur les locations touristiques meublés (Airbnb et Abritel/Likibu) et établissent une convention Apidae. Les données CGET (communes classées zones de montagne) et DGE (communes touristiques et stations classées) sont partagées par l'Agence de Grenoble.
- **Santé** : les données Balises, CartoSante (par commune, à l'échelle France), SIRSé (par commune, à l'échelle France) et Covid (2020) sont intégrées sur le serveur Urba4. Compte tenu de l'augmentation des missions relatives à l'urbanisme favorable à la santé (partenariat ARS mais aussi autres partenaires comme les Métropoles, les Départements), la prise en main des données d'état de santé de la population mais aussi des données en santé environnementale (co-exposition air-bruit, nature en ville, îlots de chaleur, etc.) apparaît importante.
- **Energie-air-climat** : des échanges avec ATMO AURA ont permis d'aboutir à la mise en place d'un partenariat.

La réunion annuelle de bilan s'est tenue en janvier 2025 avec les animateurs de chacun des groupes thématiques.



Mise en place d'infrastructures techniques

Pour mener à bien ce chantier de mutualisation des données, des infrastructures communes ont été mises en place pour organiser et fiabiliser le stockage des données :

- un **espace de travail collaboratif** sous forme de drive a été mis en place pour disposer d'un outil de travail efficace permettant de mener à bien les études du réseau et de centraliser en un lieu unique tous les documents concernant les études réalisées par le réseau des quatre agences ;
- un **serveur de données commun** a été mis en place pour mutualiser l'intégration de données lourdes. La mutualisation de certaines des données permet ainsi aux administrateurs et aux gestionnaires des observatoires de gagner du temps et de rendre les équipes plus autonomes.

BILAN 2024

Le **serveur Urba4** a été mis à jour avec la version 16.1 de PostgreSQL et de linux. Ses capacités de stockage ont été accrues.

Le **webSIG du réseau Urba4**, « réactivé » en 2023, pour capitaliser et rendre accessibles les données constituées par les quatre Agences dans le cadre de la démarche relative aux passoires thermiques a été mis à jour. Le volet quantitatif de cette étude conduite à la demande de l'Ademe a permis d'avoir une première vision du nombre potentiel et des caractéristiques des passoires à l'échelle du territoire régional. La cartographie constituée permet ainsi d'avoir une meilleure connaissance et un suivi des logements potentiellement étiquetés F et G. Réseau des Agences d'Urbanisme - Auvergne Rhône-Alpes (urba4.org)

En 2024, les administrateurs informatiques des quatre Agences ont préparé la mise en place de **l'environnement technique Teams** qui sera progressivement effectif à l'échelle du réseau à partir de janvier 2025. Le dernier trimestre 2024 a ainsi été consacré à la préparation des montages et à l'interconnexion avec les environnements Teams des Agences

Conventions de partenariat et acquisition de données en commun

La démarche de mutualisation des données permet également de mutualiser des conventions de partenariat et d'échanges avec les partenaires pourvoyeurs de données (Rectorat, Insee...) et d'acquérir certaines données en commun à l'échelle de la région afin d'harmoniser les sources et données disponibles (Perval, LSA Commerce, ...).

Depuis 2000, les trois Agences d'urbanisme de l'ex-région Rhône-Alpes acquièrent par exemple ensemble tous les cinq ans la mise à jour de la base de données d'occupation des sols. La base de données est ainsi disponible pour les années 2000, 2005, 2010, 2015. Pour valoriser cette donnée mutualisée et représenter l'occupation du sol et son évolution entre 2010 et 2020 dans les territoires partenaires couverts par le MOS 2020, les quatre Agences d'urbanisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont d'ailleurs établi deux posters.

A noter que depuis 2022, les quatre Agences d'urbanisme ont adhéré au CRAIG, le Centre de ressources dans le domaine de l'information géographique pour les acteurs publics régionaux. Ce rapprochement permet aux Agences de bénéficier d'une offre de savoir-faire et de services reconnue en matière de données, d'appuyer et d'accompagner la démarche de mutualisation des données du réseau, de faciliter les acquisitions/accès/gestion de données, d'élargir le cercle partenarial sur les questions d'information géographique et de disposer d'une porte d'entrée vers des partenaires importants tels que l'IGN.

BILAN 2024

La préparation de **l'acquisition du prochain millésime MOS 2025** a été engagée avec un travail conduit pour adapter le CCTP 2020 à la nomenclature ZAN et à la bonne articulation avec l'OCSGE, sans perdre pour autant la cohérence avec les millésimes MOS antérieurs.

Le **partenariat avec le CRAIG** se poursuit et a notamment donné lieu à un échange entre les équipes Urba4 et le CRAIG en juillet 2024 pour partager les actualités et les besoins en matière de données géographiques.

Un **partenariat avec ATMO AURA** a été établi à travers la signature d'une convention cadre et l'adhésion des Agences à ATMO qui est devenu partenaire associé des Agences. Plusieurs réunions d'échanges se sont tenues en 2024 pour développer l'interconnaissance, partager les actualités et les implications de chacun et formaliser la convention de partenariat.



RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS

Le site internet d'UrbaLyon www.urbalyon.org, vitrine de l'activité de l'Agence d'urbanisme, valorise les études, les événements et les WebTV réalisées sur les cinq dernières années.

Concernant la production des observatoires, elle est accessible via les rubriques « Observatoires » et « Études et travaux », chacun des observatoires disposant de sa propre page. En 2023, un nouveau support de communication a vu le jour ! En effet, depuis juillet 2023, une lettre des observatoires est envoyée, tous les deux mois, aux partenaires de chacun des observatoires afin de les informer des nouvelles productions, de l'actualité, des événements et de quelques indicateurs clés. La sixième lettre d'information sera diffusée en mai 2024*.

Le site internet est également une porte d'entrée pour accéder à d'autres ressources telles que le portail documentaire, la photothèque, les WebTV réalisées par l'Agence et les outils Geoclip.

Nous invitons tous nos partenaires* à créer leur compte afin d'accéder à l'ensemble de ces ressources. Pour cela, il suffit de créer son compte à partir de la rubrique « Accès membre ».

*Toute personne dont le mail est rattaché à une institution membre de l'Agence peut demander à recevoir la lettre des observatoires.

Directrice de publication : **Natalia Barbarino**
Réfèrent : **Patrick Brun - p.brun@urbalyon.org**

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme